Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement au secondaire - français, langue première

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur <u>rapport de cheminement</u>.

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC et une cote de rendement au collégial minimale de 22*

et

Réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) avec une note d'au moins 60 %

*En deçà de cette cote, il faut réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributoires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2,00 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, la poursuite des études au programme n'est pas autorisée.

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) avec une note d'au moins 60 %

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années **et** une année d'études supérieures ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) avec une note d'au moins 60 %

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Selon le résultat, vous pourriez devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir Soutien à l'apprentissage du français.

Exigences après l'admission

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que les futures enseignantes et les futurs enseignants maîtrisent le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation du Québec ont décidé que la réussite du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) était obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours d'appoint en français

En prévision de la passation du TECFEE, toute personne nouvellement admise à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter, avant son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74,9 % : réussir un cours d'appoint en français
- moins de 60 % : admission au programme non autorisée

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

TECFEE

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi le cours d'appoint en français qui aurait été imposé

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Le seuil de réussite pour chacune est de 70 %.

Il faut avoir réussi ces deux épreuves :

- pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement (obtention du brevet d'enseignement)
- ET pour être autorisé à s'inscrire au troisième stage du programme (Règlement des études, art. 5.11)

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants d'un programme de baccalauréat en enseignement doivent présenter au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former des maîtres ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Passage intégré au deuxième cycle

Le <u>passage intégré</u> permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributoire à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en enseignement au secondaire - français, langue première offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation</u>
- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau</u>
- Maîtrise en mesure et évaluation
- Maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire
- Maîtrise en didactique
- Maîtrise en didactique avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie
- <u>Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire</u>
- <u>Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire</u>
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- <u>Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie</u>
- <u>Maîtrise en technologie éducative</u>
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire

Remarques sur les cours

L'activité ENS-2510 Stage III : prise en charge de groupes-classes se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Les personnes qui ne suivent pas le cheminement régulier à temps complet doivent prendre en considération que :

- certains cours sont offerts seulement aux deux ans;
- compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, elles ne sont pas assurées d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Profil distinction

Le <u>profil distinction</u> permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (comprenant 0 à 6 crédits de premier cycle et 6 à 12 crédits de deuxième cycle, selon l'entente) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle suivis sont contributoires aux deux programmes. Le baccalauréat en enseignement au secondaire - français, langue premièreoffre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation</u>
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau
- Maîtrise en mesure et évaluation
- Maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire
- <u>Maîtrise en didactique</u>
- Maîtrise en didactique avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire
- <u>Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire</u>
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie
- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire

Profil international

Le <u>profil international</u> permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du <u>Bureau international</u> de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Passage intégré au 2e cycle

Structure du programme

Total exigé: 124 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (57 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-1500	Stage 1 : initiation à l'enseignement-apprentissage	2
ENS-2500	Stage 2 : coenseignement et début de prise en charge	2
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ENS-2003	Climat de classe et soutien aux apprentissages	3
ENS-2510	Stage 3 : prise en charge de groupes-classes	5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
ENS-3500	Stage 4 : enseignement en responsabilité	12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
TEN-1001	Le numérique dans l'enseignement au secondaire	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-4004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
ENS-3020	Synthèse et intégration des compétences et des apprentissages : bilan de la formation et prospective	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ADS-1911	Réalités des Premiers Peuples en éducation	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS. Si vous démontrez, par la passation d'un test administré par l'École de langues, que vous avez acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) ou intermédiaire I dans une autre langue moderne, vous pouvez alors choisir un cours de sensibilisation aux cultures, d'éducation en milieu interculturel ou portant sur une activité internationale et interculturelle. Dans ce cas, vous devez vous adresser à la direction du programme pour l'ajout du cours choisi.

Français, langue première (66 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-2021	Didactique du français I : compréhension en lecture	3
LIT-1003	Lire le roman	3
LIT-1117	La littérature québécoise des origines à nos jours	3
FRN-1910	Grammaire de la phrase I	3
FRN-1912	Grammaire de la phrase II	3
LIT-1118	La littérature française des origines à nos jours	3
LIT-1908	Lire la poésie et le théâtre	3
DID-1013	Grammaire française de base pour l'enseignement	3
DID-2018	Didactique du français II : écriture	3
LIT-1902	Introduction aux méthodes critiques d'analyse littéraire	3
LIT-1903	Littérature pour la jeunesse	3
DID-2019	Didactique du français IV : correction, réécriture de textes et enseignement de l'oral	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-2023	Didactique du français III : grammaire	3
FRN-1911	Le français : histoire d'une langue	3
FRN-1913	Français oral et système graphique du français	3
DID-3021	Didactique du français V : lecture et écriture de textes littéraires	3
FRN-1112	Introduction à la lexicologie et à la lexicographie	3
DID-3025	Planification et articulation en didactique du français	3
FRN-2119	Normes et usages du français	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CRL-1000	Initiation à la création littéraire	3
CRL-1002	L'activité créatrice en littérature	3
CRL-2000	Écriture de fiction I (roman)	3
CRL-2001	Écriture de fiction II (conte et nouvelle)	3
CRL-2002	Écriture de la poésie	3
CRL-2004	Écriture dramatique	3
CRL-2005	Écriture de la chanson	3
CRL-2006	Écriture du récit	3
CRL-2200	Écriture pour enfants et adolescents	3
CRL-2201	Écriture des formes brèves	3
CRL-2204	Écriture du roman policier	3
THT-2204	Écritures dramatiques	3

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EAN-2001	Mythologie gréco-romaine	3
FRN-1109	Phonétique	3
FRN-2115	Langue et sociétés francophones	3
FRN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	3
LIT-1106	Introduction aux littératures de la francophonie	3
LIT-2005	Approches de la culture numérique	3
LIT-2603	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition	3
LNG-1000	Introduction à la linguistique	3
LNG-3000	Sémantique	3
THT-1010	Théâtre du Québec : la scène québécoise	3
THT-1011	Dramaturgie du Québec	3

ou parmi tous les cours des sigles CRL et LIT, à l'exception de LIT-1000, LIT-1004, LIT-1100, LIT-1101, LIT-1102, LIT-2000, LIT-2143.

Profils

Profil distinction

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée par l'entente. Le choix de cours doit être établi de concert avec la direction de programme, selon l'entente de profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

Profil international

Cours Titre Crédits exigés

Études - Profil international - Baccalauréat en

12 à 18

enseignement au secondaire

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement au secondaire - mathématiques Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

DEC en sciences, lettres et arts

ou

Baccalauréat international – sciences pures et appliquées

ou

DEC en sciences de la nature

ou

DEC en sciences informatiques et mathématiques

ou

Autre DEC et avoir atteint les objectifs suivants :

Mathématiques: (0M02 ou 00UN et 0M03 ou 00UP et 0M04 ou 00UQ) ou (0PU2 ou 022X et 0PU4 ou 022Z et 0PU3 ou 022Y ou MAT-0260)

ou avoir réussi les cours suivants :

 Mathématiques: (SN2 ou NYA et SN3 ou NYB et SN4 ou NYC) ou (SH2 ou 103-RE et SH4 ou 105-RE etSH3 ou 203-RE ou MAT-0260)

Pour la concentration Relation entre les mathématiques et les sciences

DEC en sciences, lettres et arts

ou

Baccalauréat international – sciences pures et appliquées

011

DEC en sciences de la nature

ou

Autre DEC et avoir atteint les objectifs suivants :

- Biologie: 0B01 ou 00UK
- Chimie: 0C01 ou 00UL et 0C02 ou 00UM
- Mathématiques: (0M02 ou 00UN et 0M03 ou 00UP et 0M04 ou 00UQ) ou (0PU2 ou 022X et 0PU4 ou 022Z et 0PU3 ou 022Y ou MAT-0260)
- Physique: 0P01 ou 00UR et 0P02 ou 00US et 0P03 ou 00UT

ou avoir réussi les cours suivants :

- Biologie: SN1 ou NYA
- Chimie: SN1 ou NYA et SN2 ou NYB
- Mathématiques: (SN2 ou NYA et SN3 ou NYB et SN4 ou NYC) ou (SH2 ou 103-RE et SH4 ou 105-RE et SH3 ou 203-RE ou MAT-0260)
- Physique: SN1 ou NYA et SN2 ou NYB et SN3 ou NYC

Une cote de rendement au collégial minimale de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, il faut réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributoires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2,00 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, la poursuite des études au programme n'est pas autorisée.

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le <u>tableau des cours collégiaux préalables à l'admission.</u>

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Pour le cheminement sans concentration ou la concentration Approfondissement des mathématiques

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en mathématiques

Pour la concentration Relation entre les mathématiques et les sciences

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entreprepris.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Pour le cheminement sans concentration ou la concentration Approfondissement des mathématiques

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

011

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Formation jugée satisfaisante en mathématiques

Pour la concentration Relation entre les mathématiques et les sciences

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Selon le résultat, vous pourriez devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir Soutien à l'apprentissage du français.

Exigences après l'admission

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que les futures enseignantes et les futurs enseignants maîtrisent le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation du Québec ont décidé que la réussite du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) était obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours d'appoint en français

En prévision de la passation du TECFEE, toute personne nouvellement admise à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter, avant son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74,9 % : réussir un cours d'appoint en français
- moins de 60 % : réussir deux cours d'appoint en français

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

TECFEE

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Le seuil de réussite pour chacune est de 70 %.

Il faut avoir réussi ces deux épreuves :

- pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement (obtention du brevet d'enseignement)
- ET pour être autorisé à s'inscrire au troisième stage du programme (Règlement des études, art.5.11)

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants d'un programme de baccalauréat en enseignement doivent présenter au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former des maîtres ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Concentrations

Approfondissement des mathématiques

Relation entre les mathématiques et les sciences

Le programme est aussi offert sans concentration.

Passage intégré au deuxième cycle

Le <u>passage intégré</u> permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributoire à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en enseignement au seondaire -mathématiques offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation</u>
- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau</u>
- Maîtrise en mesure et évaluation
- Maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire
- Maîtrise en didactique
- Maîtrise en didactique avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie
- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire

Remarques sur les cours

L'activité ENS-2510 Stage III : prise en charge de groupes-classes se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Les personnes qui ne suivent pas le cheminement régulier à temps complet doivent prendre en considération que :

- certains cours sont offerts seulement aux deux ans;
- compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, elles ne sont pas assurées d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Profil distinction

Le <u>profil distinction</u> permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (comprenant 0 à 6 crédits de premier cycle et 6 à 12 crédits de deuxième cycle, selon l'entente) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle suivis sont contributoires aux deux programmes. Le baccalauréat en enseignement au secondaire - mathématiques offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation</u>
- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau</u>
- Maîtrise en mesure et évaluation
- Maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire
- Maîtrise en didactique
- Maîtrise en didactique avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire
- <u>Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire</u>
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie

- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire

Profil international

Le <u>profil international</u> permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du <u>Bureau international</u> de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Passage intégré au 2e cycle

Structure du programme

Total exigé: 123 crédits

Équivalence maximum: 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (57 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-1500	Stage 1 : initiation à l'enseignement-apprentissage	2
ENS-2500	Stage 2 : coenseignement et début de prise en charge	2
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ENS-2003	Climat de classe et soutien aux apprentissages	3
ENS-2510	Stage 3 : prise en charge de groupes-classes	5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
ENS-3500	Stage 4 : enseignement en responsabilité	12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
TEN-1001	Le numérique dans l'enseignement au secondaire	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-4004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
ENS-3020	Synthèse et intégration des compétences et des apprentissages : bilan de la formation et prospective	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ADS-1911	Réalités des Premiers Peuples en éducation	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS. Si vous démontrez, par la passation d'un test administré par l'École de langues, que vous avez acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) ou intermédiaire I dans une autre langue moderne, vous pouvez alors choisir un cours de sensibilisation aux cultures, d'éducation en milieu interculturel ou portant sur une activité internationale et interculturelle. Dans ce cas, vous devez vous adresser à la direction du programme pour l'ajout du cours choisi.

Mathématiques (57 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MAT-1110	Calcul des fonctions de plusieurs variables	3
MAT-1200	Introduction à l'algèbre linéaire	3
MAT-1300	Éléments de mathématiques	3
MAT-1500	Géométrie	3
ENS-1000	Sciences et société	3
MAT-1120	Introduction à l'analyse	3
MAT-1310	Mathématiques discrètes	3
DID-2030	Didactique des mathématiques I	3
IFT-1701	Introduction à l'algorithmique et à la programmation	3
MAT-2310	Théorie des nombres	3
MAT-2904	Complément d'analyse	3
MAT-2901	Mathématiques et technologie	3
MAT-2906	Mathématiques fondamentales pour l'enseignement	3
STT-1000	Probabilités et statistique	3
DID-2031	Didactique des mathématiques II	3
MAT-2903	Thèmes mathématiques pour l'enseignement secondaire	3
STT-2902	Modélisation statistique	3
DID-3030	Didactique des mathématiques III	3
MAT-3900	Évolution des idées en mathématiques	3

Autres activités

Autres exigences (9 crédits)

L'étudiant doit choisir l'une des concentrations ou le cheminement sans concentration.

Règle 1. 9 crédits

Profils

Profil distinction

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée par l'entente. Le choix de cours doit être établi de concert avec la direction de programme, selon l'entente de profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

Profil international

Cours Titre Crédits exigés

EHE-1ENS Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire

Concentrations

Cheminement sans concentration (9 crédits)

Sur approbation seulement. Le titulaire d'un DEC autre que celui en sciences de la nature ou en sciences, lettres et arts qui souhaite suivre des cours de sciences n'exigeant pas de préalable collégial peut choisir le cheminement sans concentration.

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ECN-1000	Principes de microéconomie	3
ECN-1010	Principes de macroéconomie	3
ECN-2000	Théorie des prix I	3
GIF-1003	Programmation avancée en C++ pour l'ingénierie	3
GSF-1000	Finance	3
IFT-1004	Algorithmique et programmation	3
IFT-2008	Algorithmes et structures de données	3
MAT-2500	Logique et fondements des mathématiques	3
MAT-2510	Résolution de problèmes mathématiques	3
STT-1500	Probabilités	3

Approfondissement des mathématiques (9 crédits)

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MAT-2100	Analyse II	3
MAT-2110	Équations différentielles et calcul vectoriel	3
MAT-2200	Algèbre linéaire avancée	3
MAT-2300	Algèbre I	3
MAT-2330	Applications modernes des mathématiques	3
MAT-2500	Logique et fondements des mathématiques	3
MAT-2920	Recherche opérationnelle	3
MAT-3100	Analyse III	3
STT-1500	Probabilités	3

Relation entre les mathématiques et les sciences (9 crédits)

Sur approbation seulement. Seul le titulaire d'un DEC en sciences de la nature ou en sciences, lettres et arts peut choisir cette concentration.

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIO-2909	Éléments de physiologie humaine	3
BIO-4900	Écologie et environnement	3
BIO-4901	Évolution et biodiversité	3
CHM-1000	Structure des atomes et des molécules	3
CHM-1905	Thermodynamique et cinétique	3

Cours	Titre	Crédits exigés
CHM-1906	Laboratoire de chimie analytique	3
MCB-1908	Introduction à la microbiologie	3
PHY-1903	Physique générale	3
PHY-1904	Mesures en physique	3

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement au secondaire - sciences et technologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur <u>rapport de cheminement</u>.

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

DEC en sciences, lettres et arts

ou

Baccalauréat international – sciences pures et appliquées

ou

DEC en sciences de la nature

ou

Autre DEC et avoir atteint les objectifs suivants :

- Biologie: 0B01 ou 00UK
- Chimie: 0C01 ou 00UL et 0C02 ou 00UM
- Mathématiques: (0M02 ou 00UN et 0M03 ou 00UP et 0M04 ou 00UQ) ou (0PU2 ou 022X et 0PU4 ou 022Z et 0PU3 ou 022Y ou MAT-0260)
- Physique: 0P01 ou 00UR et 0P02 ou 00US et 0P03 ou 00UT

ou avoir réussi les cours suivants :

Biologie : SN1 ou NYA

- Chimie: SN1 ou NYA et SN2 ou NYB
- Mathématiques: (SN2 ou NYA et SN3 ou NYB et SN4 ou NYC) ou (SH2 ou 103-RE et SH4 ou 105-RE et SH3 ou 203-RE ou MAT-0260)
- Physique : SN1 ou NYA et SN2 ou NYB et SN3 ou NYC

Une cote de rendement au collégial minimale de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, il faut réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributoires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2,00 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, la poursuite des études au programme n'est pas autorisée.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

DEC technique

Les titulaires d'un DEC technique pourraient profiter d'une entente DEC-BAC ou d'une passerelle. L'information complète se trouve sur le site <u>DEC-BAC et passerelles</u>.

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le <u>tableau des cours collégiaux préalables à l'admission</u>.

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les <u>études universitaires au Québec</u>.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Selon le résultat, vous pourriez devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir Soutien à l'apprentissage du français.

Exigences après l'admission

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que les futures enseignantes et les futurs enseignants maîtrisent le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation du Québec ont décidé que la réussite du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) était obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours d'appoint en français

En prévision de la passation du TECFEE, toute personne nouvellement admise à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter, avant son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74,9 % : réussir un cours d'appoint en français
- moins de 60 % : réussir deux cours d'appoint en français

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

TECFEE

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Le seuil de réussite pour chacune est de 70 %.

Il faut avoir réussi ces deux épreuves :

- pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement (obtention du brevet d'enseignement)
- ET pour être autorisé à s'inscrire au troisième stage du programme (Règlement des études, art.5.11)

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants d'un programme de baccalauréat en enseignement doivent présenter au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former des maîtres ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- · évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Passage intégré au deuxième cycle

Le <u>passage intégré</u> permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributoire à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en enseignement au secondaire - sciences et technologie offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation</u>
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau
- Maîtrise en mesure et évaluation
- Maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire
- Maîtrise en didactique
- Maîtrise en didactique avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire
- <u>Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire</u>
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie
- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire

Remarques sur les cours

L'activité ENS-2510 Stage III : prise en charge de groupes-classes se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Les personnes qui ne suivent pas le cheminement régulier à temps complet doivent prendre en considération que :

- certains cours sont offerts seulement aux deux ans;
- compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, elles ne sont pas assurées d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Profil distinction

Le <u>profil distinction</u> permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (comprenant 0 à 6 crédits de premier cycle et 6 à 12 crédits de deuxième cycle, selon l'entente) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle suivis sont contributoires aux deux programmes. Le baccalauréat en enseignement au secondaire - sciences et technologie offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau
- Maîtrise en mesure et évaluation

- Maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire
- Maîtrise en didactique
- Maîtrise en didactique avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire
- <u>Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire</u>
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie
- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la <u>base de données</u> du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Passage intégré au 2e cycle

Structure du programme

Total exigé: 123 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (57 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-1500	Stage 1 : initiation à l'enseignement-apprentissage	2
ENS-2500	Stage 2 : coenseignement et début de prise en charge	2
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ENS-2003	Climat de classe et soutien aux apprentissages	3
ENS-2510	Stage 3 : prise en charge de groupes-classes	5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
ENS-3500	Stage 4 : enseignement en responsabilité	12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
TEN-1001	Le numérique dans l'enseignement au secondaire	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-4004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
ENS-3020	Synthèse et intégration des compétences et des apprentissages : bilan de la formation et prospective	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ADS-1911	Réalités des Premiers Peuples en éducation	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS. Si vous démontrez, par la passation d'un test administré par l'École de langues, que vous avez acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) ou intermédiaire I dans une autre langue moderne, vous pouvez alors choisir un cours de sensibilisation aux cultures, d'éducation en milieu interculturel ou portant sur une activité internationale et interculturelle. Dans ce cas, vous devez vous adresser à la direction du programme pour l'ajout du cours choisi.

Sciences et technologie (66 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CHM-1000	Structure des atomes et des molécules	3
GSC-1000	Méthodologie de design en ingénierie	3
MAT-1920	Mathématiques pour scientifiques	3
MCB-1908	Introduction à la microbiologie	3
BIO-4900	Écologie et environnement	3
CHM-1905	Thermodynamique et cinétique	3
PHY-1903	Physique générale	3
BIO-4901	Évolution et biodiversité	3
CHM-1906	Laboratoire de chimie analytique	3
DID-2040	Didactique des sciences I	3
GLG-1900	Géologie pour ingénieurs	3
CHM-2904	Les matériaux et leurs propriétés	3
GGR-2305	Climatologie	3
PHY-1902	Astronomie : une visite guidée de l'Univers	3
PHY-1904	Mesures en physique	3
BIO-2909	Éléments de physiologie humaine	3
DID-2041	Didactique des sciences II	3
GMC-1900	Dessin technique pour ingénieurs	2
PHY-2900	Laboratoire de sciences et technologie	3
DID-3040	Didactique des sciences III	3
ENS-1900	Ressources pour l'enseignement des sciences	1
ENS-1000	Sciences et société	3
ENS-3000	Histoire des sciences	3

Profils

Profil distinction

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée par l'entente. Le choix de cours doit être établi de concert avec la direction de programme, selon l'entente de profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

Profil international

Cours Titre Crédits exigés

Études - Profil international - Baccalauréat en

enseignement au secondaire

12 à 18

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement au secondaire - univers social (histoire et géographie)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC et une cote de rendement au collégial minimale de 22

En deçà de cette cote, il faut réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributoires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2,00 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, la poursuite des études au programme n'est pas autorisée.

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ου

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

011

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Selon le résultat, vous pourriez devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir Soutien à l'apprentissage du français.

Exigences après l'admission

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que les futures enseignantes et les futurs enseignants maîtrisent le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation du Québec ont décidé que la réussite du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) était obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours d'appoint en français

En prévision de la passation du TECFEE, toute personne nouvellement admise à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter, avant son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74,9 % : réussir un cours d'appoint en français
- moins de 60 % : réussir deux cours d'appoint en français

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

TECFEE

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Le seuil de réussite pour chacune est de 70 %.

Il faut avoir réussi ces deux épreuves :

• pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement (obtention du brevet d'enseignement)

• ET pour être autorisé à s'inscrire au troisième stage du programme (Règlement des études, art.5.11)

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissantes d'un programme de baccalauréat en enseignement doivent présenter au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement au secondaire – univers social (histoire et géographie) a une <u>capacité d'accueil limitée</u> à 60 places.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Programmes à capacité d'accueil limitée</u>.

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former des maîtres ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique:
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Passage intégré au deuxième cycle

Le <u>passage intégré</u> permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributoire à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en enseignement au secondaire - univers social (histoire et géographie) offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau
- Maîtrise en mesure et évaluation
- Maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire
- <u>Maîtrise en didactique</u>
- Maîtrise en didactique avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie
- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- <u>Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire</u>

Remarques sur les cours

L'activité ENS-2510 Stage III : prise en charge de groupes-classes se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Les personnes qui ne suivent pas le cheminement régulier à temps complet doivent prendre en considération que :

- certains cours sont offerts seulement aux deux ans;
- compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, elles ne sont pas assurées d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Profil distinction

Le <u>profil distinction</u> permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (comprenant 0 à 6 crédits de premier cycle et 6 à 12 crédits de deuxième cycle, selon l'entente) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle suivis sont contributoires aux deux programmes. Le baccalauréat en enseignement au secondaire - univers social (histoire et géographie) offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation</u>
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau
- Maîtrise en mesure et évaluation
- Maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire
- Maîtrise en didactique
- Maîtrise en didactique avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire
- <u>Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire</u>
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie
- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire
- <u>Maîtrise en administration et politiques de l'éducation</u>
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire

Profil international

Le <u>profil international</u> permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du <u>Bureau international</u> de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Passage intégré au 2e cycle

Structure du programme

Total exigé: 123 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (57 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-1500	Stage 1 : initiation à l'enseignement-apprentissage	2
ENS-2500	Stage 2 : coenseignement et début de prise en charge	2
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ENS-2003	Climat de classe et soutien aux apprentissages	3
ENS-2510	Stage 3 : prise en charge de groupes-classes	5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
ENS-3500	Stage 4 : enseignement en responsabilité	12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
TEN-1001	Le numérique dans l'enseignement au secondaire	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-4004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
ENS-3020	Synthèse et intégration des compétences et des apprentissages : bilan de la formation et prospective	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ADS-1911	Réalités des Premiers Peuples en éducation	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS. Si vous démontrez, par la passation d'un test administré par l'École de langues, que vous avez acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) ou intermédiaire I dans une autre langue moderne, vous pouvez alors choisir un cours de sensibilisation aux cultures, d'éducation en milieu interculturel ou portant sur une activité internationale et interculturelle. Dans ce cas, vous devez vous adresser à la direction du programme pour l'ajout du cours choisi.

Univers social (histoire et géographie) (66 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
GGR-1000	Introduction à la carte du monde	3
HST-1000	Lecture critique en histoire	3
HST-1002	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle	3
HST-1003	Introduction à l'histoire du Canada	3
HST-1007	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)	3
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	3
HST-1302	Histoire des États-Unis (1607-1920)	3
DID-2051	Didactique de l'histoire I	3
DID-2052	Didactique de la géographie I	3
GGR-1002	Géographie humaine : les établissements humains	3
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	3
HST-2450	Le Québec aux XIXe et XXe siècles	3

Cours	Titre	Crédits exigés
GGR-1900	Méthodes et techniques de la géographie	3
DID-3051	Didactique de l'histoire II	3
DID-1004	Perspectives sur l'univers social et ses disciplines	3
DID-3060	Histoire et éducation à la citoyenneté	3
HST-2490	Les Premiers Peuples au Canada depuis 1867	3
POL-1005	Relations internationales et défis de la mondialisation	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
GGR-1005	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
GGR-2101	Géographie politique	3
GGR-2102	Géographie régionale du Québec	3
GGR-2201	Géographie rurale et alimentaire	3
GGR-2401	Migrations internationales	3
GGR-2502	Géographie de l'Amérique latine	3
GGR-2503	Géographie de la Russie et des républiques périphériques	3
GGR-2504	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3
GGR-2507	Géographie du Canada	3
GGR-2513	Géographie de la mondialisation	3
GGR-2514	Géographie des États-Unis	3
GGR-3100	Géographie sociale et culturelle	3
GGR-3102	Territoire et ressources : enjeux et perspectives autochtones	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Nouvelle-France

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-2400	Histoire des Autochtones à l'époque coloniale	3
HST-2428	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles	3
HST-2430	La Nouvelle-France	3
HST-2433	La Guerre de la Conquête et son époque, 1740-1783	3

Histoire du Québec

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1201	Le Québec : perspectives anthropologiques	3
HST-2402	Histoire des femmes au Québec	3
HST-2404	Histoire de la ville de Québec	3
SOC-1003	Formation et développement du Québec contemporain	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Période contemporaine

Cours	Titre	Crédits exigés
ETH-1901	Éthique pour l'enseignement de culture et citoyenneté québécoise	3
HST-2252	La Deuxième Guerre mondiale	3

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-2261	Histoire de l'Allemagne (XIXe-XXe siècles)	3
HST-2301	Histoire de la politique internationale, 1815-1989	3
HST-2304	Les États-Unis depuis 1981	3
HST-2310	Féminismes et antiféminismes en Occident, XIXe- XXIe siècles	3
HST-2358	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)	3
HST-3020	Ordre mondial au XXIe siècle : problématiques et perspectives	3

Religion ou monde en développement

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1202	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation	3
HST-1350	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)	3
HST-1900	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	3
HST-2352	Question d'histoire non occidentale I	3
HST-2408	Histoire du catholicisme québécois	3
THL-1004	L'Univers de la Bible	3

Profils

Profil distinction

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée par l'entente. Le choix de cours doit être établi de concert avec la direction de programme, selon l'entente de profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire	12 à 18

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement au secondaire - univers social et développement personnel

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur <u>rapport de cheminement</u>.

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC et une cote de rendement au collégial minimale de 22

En deçà de cette cote, il faut réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributoires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2,00 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, la poursuite des études au programme n'est pas autorisée.

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les <u>études universitaires au Québec</u>.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Selon le résultat, vous pourriez devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir Soutien à l'apprentissage du français.

Exigences après l'admission

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que les futures enseignantes et les futurs enseignants maîtrisent le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation du Québec ont décidé que la réussite du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) était obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours d'appoint en français

En prévision de la passation du TECFEE, toute personne nouvellement admise à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter, avant son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74,9 % : réussir un cours d'appoint en français
- moins de 60 % : réussir deux cours d'appoint en français

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

TECFEE

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Le seuil de réussite pour chacune est de 70 %.

Il faut avoir réussi ces deux épreuves :

- pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement (obtention du brevet d'enseignement)
- ET pour être autorisé à s'inscrire au troisième stage du programme (Règlement des études, art.5.11)

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants d'un programme de baccalauréat en enseignement doivent présenter au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement au secondaire - univers social et développement personnel a une <u>capacité d'accueil limitée</u> à 60 places.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former des maîtres ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

• agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;

- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Passage intégré au deuxième cycle

Le <u>passage intégré</u> permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributoire à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en enseignement au secondaire - univers social et développement personnel (histoire, éthique et culture religieuse) offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau</u>
- Maîtrise en mesure et évaluation
- Maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire
- Maîtrise en didactique
- Maîtrise en didactique avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie
- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire

Remarques sur les cours

L'activité ENS-2510 Stage III : prise en charge de groupes-classes se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Les personnes qui ne suivent pas le cheminement régulier à temps complet doivent prendre en considération que :

- certains cours sont offerts seulement aux deux ans;
- compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, elles ne sont pas assurées d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Profil distinction

Le <u>profil distinction</u> permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (comprenant 0 à 6 crédits de premier cycle et 6 à 12 crédits de deuxième cycle, selon l'entente) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle suivis sont contributoires aux deux programmes. Le baccalauréat en enseignement au secondaire - univers social et développement personnel (histoire, éthique et culture religieuse) offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau
- Maîtrise en mesure et évaluation
- Maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire
- Maîtrise en didactique
- Maîtrise en didactique avec mémoire

- Maîtrise en psychopédagogie
- <u>Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire</u>
- Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie
- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire

Profil international

Le <u>profil international</u> permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du <u>Bureau international</u> de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Passage intégré au 2e cycle

Structure du programme

Total exigé: 123 crédits

Équivalence maximum: 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (57 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-1500	Stage 1 : initiation à l'enseignement-apprentissage	2
ENS-2500	Stage 2 : coenseignement et début de prise en charge	2
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ENS-2003	Climat de classe et soutien aux apprentissages	3
ENS-2510	Stage 3 : prise en charge de groupes-classes	5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
ENS-3500	Stage 4 : enseignement en responsabilité	12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
TEN-1001	Le numérique dans l'enseignement au secondaire	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-4004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
ENS-3020	Synthèse et intégration des compétences et des apprentissages : bilan de la formation et prospective	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ADS-1911	Réalités des Premiers Peuples en éducation	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS. Si vous démontrez, par la passation d'un test administré par l'École de langues, que vous avez acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) ou intermédiaire I dans une autre langue moderne, vous pouvez alors choisir un cours de sensibilisation aux cultures, d'éducation en milieu interculturel ou portant sur une activité internationale et interculturelle. Dans ce cas, vous devez vous adresser à la direction du programme pour l'ajout du cours choisi.

Univers social et développement personnel (histoire, éthique et culture religieuse) (66 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-1000	Lecture critique en histoire	3
HST-1002	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle	3
HST-1003	Introduction à l'histoire du Canada	3
SCR-1000	Introduction à l'étude des religions	3
DID-2050	Didactique de culture et citoyenneté québécoise 1er cycle	3
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	3
HST-1302	Histoire des États-Unis (1607-1920)	3
DID-2051	Didactique de l'histoire I	3
DID-2061	Défis de l'enseignement de culture et citoyenneté québécoise	3
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	3
DID-2060	Didactique de culture et citoyenneté québécoise 2e cycle	3
ETH-1901	Éthique pour l'enseignement de culture et citoyenneté québécoise	3
DID-3051	Didactique de l'histoire II	3
DID-1004	Perspectives sur l'univers social et ses disciplines	3
DID-3060	Histoire et éducation à la citoyenneté	3
ENS-1004	Pratiquer le dialogue critique à l'école secondaire	3
ENS-1005	Éléments de sociologie pour l'enseignement	3
POL-1001	Politique et démocratie au Québec et au Canada	3
SCR-2100	Culture, société et religions au Québec	3
SEX-1108	Éducation à la sexualité auprès des jeunes	3
SOC-1003	Formation et développement du Québec contemporain	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Approfondissement à propos de la culture et citoyenneté québécoise

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1701	Introduction aux peuples autochtones du Canada	3
ANT-1901	Diversité culturelle : contexte et enjeux	3
ANT-1902	Expérience internationale et choc culturel	3
ANT-2321	Approche anthropologique de la situation coloniale	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ARL-1001	L'humanité avant l'histoire	3
COM-2153	Genre et communication	3
COM-2404	Médias numériques et société	3
COM-2601	Désinformation, fausses nouvelles et propagande dans l'espace public numérique	3
DDU-2000	Aménagement durable du territoire	3
ETN-1004	Introduction à la culture matérielle	3
HAR-1005	Art et architecture du Moyen Âge	3
HAR-1012	Les arts visuels au Québec et au Canada, 1880-1950	3
HST-2101	Le monde romain	3
HST-2310	Féminismes et antiféminismes en Occident, XIXe- XXIe siècles	3
HST-2355	Histoire de la Chine impériale (221 avant JC1911)	3
HST-2400	Histoire des Autochtones à l'époque coloniale	3
HST-2404	Histoire de la ville de Québec	3
HST-2428	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles	3
HST-2430	La Nouvelle-France	3
HST-2433	La Guerre de la Conquête et son époque, 1740-1783	3
HST-2490	Les Premiers Peuples au Canada depuis 1867	3
PPG-3000	L'enseignement des compétences sociales et émotionnelles	3
SOC-2113	Sociologie de la culture	3
SOC-2114	Environnement et société	3
SOC-4153	Genre et société	3

Profils

Profil distinction

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée par l'entente. Le choix de cours doit être établi de concert avec la direction de programme, selon l'entente de profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en	12 à 18
	enseignement au secondaire	12 a 16

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Description officielle Version A2025

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ου

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Exigences après l'admission

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que les futures enseignantes et les futurs enseignants maîtrisent le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation du Québec ont décidé que la réussite du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) était obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours d'appoint en français

En prévision de la passation du TECFEE, toute personne nouvellement admise à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter, avant son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74,9 % : réussir un cours d'appoint en français
- moins de 60 % : réussir deux cours d'appoint en français

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

TECFEE

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Le seuil de réussite pour chacune est de 70 %.

Il faut avoir réussi ces deux épreuves :

- pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement (obtention du brevet d'enseignement)
- ET pour être autorisé à s'inscrire au troisième stage du programme (Règlement des études, art.5.11)

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants d'un programme de baccalauréat en enseignement doivent présenter au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé est un <u>programme contingenté</u> à 64 places. Trois places sont réservées pour des athlètes d'élite (dont deux places pour des athlètes du Rouge et Or et une place pour des athlètes brevetés ou reconnus par une fédération sportive).

Une place hors contingent est réservée à une ou un titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec.

Admission hors contingent d'étudiantes et d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MEES et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Programmes contingentés</u>.

Objectifs

- Rendre les étudiantes et les étudiants capables d'assumer les fonctions liées à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé.
- Susciter chez les éducatrices et éducateurs physiques des attitudes et des comportements qui leur permettent de véhiculer les valeurs éducatives fondamentales de notre société.

- Leur faire acquérir un esprit de synthèse les habilitant à résoudre des problèmes théoriques et pratiques.
- Susciter chez eux une curiosité intellectuelle et critique face aux différentes idées et conceptions en éducation physique.

Le programme de baccalauréat en éducation physique et à la santé vise ainsi à former des maîtres ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages:
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Passage intégré au deuxième cycle

Le <u>passage intégré</u> permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributoire à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- Maîtrise en psychopédagogie
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire

Structure du programme

Total exigé: 120 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement de l'éducation physique et à la santé (120 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1121	Vocabulaire de mouvement	3
EPS-1301	Biomécanique et composantes anatomiques	3
EPS-1306	Intervention éducative en éducation physique et sportive	6
EPS-1304	Apprentissage moteur	3
EPS-1305	Enseignement d'habiletés psychomotrices	6
EPS-1400	Stage I en éducation physique : exploration du rôle professionnel	2
EPS-1302	Physiologie de l'effort	3
EPS-2208	Stage II : assistanat et initiation à l'enseignement	4
EPS-2210	Intégration didactique et technopédagogique I	2
EPS-2304	Enseignement d'habiletés sociomotrices	6
EPS-2206	Enseignement d'habiletés gymniques	3
EPS-2220	Enseigner le plein air en éducation physique	3
EPS-2300	Développement physique et santé	3

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-2303	Développement moral en éducation physique et sportive	3
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé	3
EPS-2211	Intégration didactique et technopédagogique II	2
EPS-2301	Affectivité et habiletés relationnelles en éducation physique et sportive	3
PPG-1907	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire	3
EPS-2400	Stage III en éducation physique : initiation à l'enseignement en responsabilité	5
EPS-3106	Apprentissage par projet en éducation à la santé	6
EPS-3400	Stage IV en éducation physique : enseignement en responsabilité	12
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3
ADS-1901	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
EPS-3102	Premiers soins en activité physique	2
EPS-3105	Synthèse de fin d'études en éducation physique	4
EPS-3311	Équité en éducation physique et sportive	3

Règle 1. 10 crédits parmi :

Didactique sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1101	Didactique de l'athlétisme	2
EPS-1102	Didactique de l'escalade	2
EPS-1104	Didactique de la natation	2
EPS-1105	Didactique du badminton	2
EPS-1106	Didactique du basketball	2
EPS-1111	Didactique du kinball	2
EPS-1115	Didactique du ski de fond	2
EPS-1116	Didactique du soccer	2
EPS-1118	Didactique du volleyball	2
EPS-1122	Didactique de l'«Ultimate frisbee»	2
EPS-1123	Didactique du patinage	2
EPS-1124	Didactique du flag-football	2
EPS-1125	Didactique du judo	2
EPS-1126	Didactique de l'acrogym	2

Règle 2. 6 crédits parmi :

Éducation physique et sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1300	Relaxation et autogestion du stress	3
EPS-1307	Histoire des Jeux olympiques d'hiver	3
EPS-2102	Sécurité aquatique	3
EPS-2202	Entraînement des habiletés mentales en sport	3
EPS-2306	Gestion d'un club sportif	3
EPS-2307	Organisation d'événements sportifs	3
EPS-2309	Adoption de saines habitudes de vie	3
EPS-2310	Enseignement d'activités de plein air d'automne	3

Cours Titre Crédits exigés

EPS-2311 Enseignement d'activités de plein air d'hiver

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1903	Français écrit pour la formation à l'enseignement II	3
FRN-1904	Français écrit pour la formation à l'enseignement III	3

Le cours FRN-1903 est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM.

Le cours FRN-1904 est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat entre 60 % et 74,9 % au TFLM.

L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % n'a pas à suivre un cours de français. Il doit choisir un cours parmi ceux indiqués ci-dessous :

Cours de culture

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
PHI-1062	Penser par nous-mêmes : valeurs et vérités	3
PHI-1063	Penser par nous-mêmes : parole et silence	3
PHI-1900	Principes de logique	3

Règle 4. 3 crédits parmi :

Tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS.

L'étudiant qui démontre qu'il a acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou tout cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle EPS.

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en intervention sportive

Description officielle Version A2025

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

011

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en intervention sportive est un <u>programme contingenté</u> à 64 places. Trois places sont réservées à des athlètes d'élite (deux places pour des athlètes du Rouge et Or et une place pour un athlète breveté ou reconnu par une fédération sportive).

Une place hors contingent est réservée à une candidate ou à un candidat qui se qualifie selon les règles d'admission en vigueur ayant à la fois le statut de résidente ou de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit au Québec ainsi qu'une cote de rendement égale ou supérieure à 22

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Programmes contingentés</u>.

Objectifs

La personne diplômée de ce programme :

- sera capable d'assumer les fonctions liées à l'intervention éducative en sport;
- aura développé des attitudes et des comportements qui lui permettent de véhiculer les valeurs éducatives fondamentales de la société;

- aura acquis un esprit de synthèse l'habilitant à résoudre des problèmes théoriques et pratiques;
- fera preuve d'une curiosité intellectuelle et critique face aux différentes idées et conceptions du milieu sportif.

Reconnaissance de la formation par le milieu sportif

Une fois le baccalauréat terminé, la personne diplômée obtiendra l'accréditation pour le contexte « introduction à la compétition » du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Le programme est actuellement en évaluation pour que les diplômées et diplômés du baccalauréat en intervention sportive obtiennent aussi l'accréditation pour certains modules du contexte « Compétition développement ».

Passage intégré au deuxième cycle

Le <u>passage intégré</u> permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributoire à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en intervention sportive offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- Maîtrise en psychopédagogie
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire

Profil entrepreneurial

Le <u>profil entrepreneurial</u> entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : 3 crédits sur les fondements en entrepreneuriat, 6 crédits de portfolios et 3 crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le <u>profil international</u> permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du <u>Bureau international</u> de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé: 93 crédits

Équivalence maximum: 46 crédits

Activités de formation communes

Intervention sportive (78 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1301	Biomécanique et composantes anatomiques	3
EPS-1302	Physiologie de l'effort	3
EPS-1309	Efficacité de l'intervention en contexte sportif	6
EPS-2308	Systèmes sportifs québécois et canadien	3
EPS-1200	Perspectives professionnelles en intervention sportive	3
EPS-1201	Analyse de son coaching	3
EPS-1304	Apprentissage moteur	3
EPS-2300	Développement physique et santé	3
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé	3
EPS-2201	Méthodes d'entraînement	3
EPS-2204	Stage I - Coaching en milieu sportif	3
EPS-2205	Régulation de son coaching	3
EPS-2301	Affectivité et habiletés relationnelles en éducation physique et sportive	3
EPS-2307	Organisation d'événements sportifs	3

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-2202	Entraînement des habiletés mentales en sport	3
EPS-2203	Développement à long terme des athlètes	3
EPS-2207	Intégrité en contexte sportif	3
EPS-2303	Développement moral en éducation physique et sportive	3
EPS-2306	Gestion d'un club sportif	3
EPS-3310	Aspects médicaux en intervention sportive	3
EPS-3200	Stage II - Coaching en milieu sportif	3
EPS-3300	Équité en intervention sportive	3
EPS-3308	Planification de l'entraînement	3
EPS-3201	Stage III - Coaching ou administration en milieu spo	rtif 3
EPS-3202	Synthèse de fin d'études en intervention sportive	3

Autres activités

Autres exigences (15 crédits)

Règle 1. 0 à 3 crédits

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur, un cours d'une autre langue moderne ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue.

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-3205	Gestion d'une organisation sportive	3
EPS-3309	Technologies et analyse de la performance	3

Note: L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit prendre le cours ENT-3205.

Règle 3. 6 crédits parmi :

Éducation physique et sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1300	Relaxation et autogestion du stress	3
EPS-1305	Enseignement d'habiletés psychomotrices	6
EPS-1307	Histoire des Jeux olympiques d'hiver	3
EPS-2304	Enseignement d'habiletés sociomotrices	6
EPS-2309	Adoption de saines habitudes de vie	3
EPS-3205	Gestion d'une organisation sportive	3
EPS-3309	Technologies et analyse de la performance	3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit prendre le cours ENT-3000.

Règle 4. 3 à 6 crédits parmi :

Tous les cours de premier cycle à l'exception de ceux portant le sigle EPS, des cours correctifs de français et des cours de langue anglaise de niveau inférieur à ANL-2020.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-1000 et ENT-3010.

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Mon projet entrepreneurial en action 1	3
ENT-3010	Mon projet entrepreneurial en action 2	3
EPS-3205	Gestion d'une organisation sportive	3

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ISP	Études - Profil international - Baccalauréat en intervention sportive	12 à 18

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en orientation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Baccalauréat en éducation (B. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

DEC en sciences, lettres et arts

ou

DEC en sciences de la nature et avoir réussi :

• Psychologie: 0N03 ou 022K ou 102

ou

DEC en sciences humaines

ou

Autre DEC et avoir atteint les objectifs suivants :

- Méthodes quantitatives: (0ME3 ou 022P) ou (0PU2 ou 022X et 0PU3 ou 022Y et 0PU4 ou 022Z) ou (0M02 ou 00UN et 0M03 ou 00UP et 0M04 ou 00UQ)
- Psychologie: 0N03 ou 022K

ou avoir réussi les cours suivants :

- Méthodes quantitatives: (360-223-RE ou 360-300-RE) ou (SH2 ou 103-RE et SH3 ou 203-RE et SH4 ou 105-RE) ou (SN2 ou NYA et SN3 ou NYB et SN4 ou NYC)
- Psychologie: 102

DEC technique

Les titulaires d'un DEC technique pourraient profiter d'une entente DEC-BAC ou d'une passerelle. L'information complète se trouve sur le site DEC-BAC et passerelles.

Les titulaires de l'un des DEC techniques suivants sont dispensés du cours Psychologie 102 (ou 0N03 ou 022K) : Éducation à l'enfance, Éducation spécialisée, Intervention en délinquance, Soins infirmiers et Travail social.

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le tableau des cours collégiaux préalables à l'admission.

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en statistique et en psychologie. À la suite de l'analyse du dossier, des cours préalables peuvent être exigés.

Les personnes détentrices uniquement d'un diplôme d'études secondaires doivent suivre le <u>cheminement préparatoire en sciences</u> humaines.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Formation jugée satisfaisante en statistique et en psychologie. À la suite de l'analyse du dossier, des cours préalables peuvent être exigés.

Les personnes détentrices uniquement d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années doivent suivre le <u>cheminement préparatoire en sciences humaines</u>.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Selon le résultat, vous pourriez devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir Soutien à l'apprentissage du français.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Les personnes diplômées de ce programmes auront acquis les compétences suivantes :

- situer les fondements théoriques relatifs à l'évolution et au fonctionnement de la personne et des groupes;
- distinguer les fondements théoriques et les conceptualisations permettant de comprendre les interrelations entre les divers milieux et l'évolution de la personne et des groupes;
- connaître les principales composantes du monde scolaire et du monde du travail et en comprendre le fonctionnement;
- comprendre la dynamique de certaines clientèles ainsi que leurs problématiques particulières;
- reconnaître et utiliser les connaissances de base relatives à la recherche;
- connaître et utiliser les connaissances de base et les méthodes relatives à la mesure, à l'évaluation et au diagnostic;
- définir et comparer les connaissances de base relatives à divers modèles d'intervention éducative;
- déterminer les interventions de base relatives à la pratique professionnelle dans divers milieux par l'observation de praticiennes et praticiens en exercice et développer un esprit critique par rapport à ces interventions;
- manifester certaines des habiletés d'intervention;
- adopter des attitudes et des comportements qui facilitent l'évolution de la personne et des groupes;
- manifester des attitudes propres à favoriser leur évolution sur le plan professionnel.

Passage intégré au deuxième cycle

Le <u>passage intégré</u> permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributoire à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en orientation offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

• Maîtrise en sciences de l'orientation

Profil distinction

Le <u>profil distinction</u> permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (comprenant 0 à 6 crédits de premier cycle et 6 à 12 crédits de deuxième cycle, selon l'entente) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle suivis sont contributoires aux deux programmes. Le baccalauréat en orientation offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

• Maîtrise en sciences de l'orientation

Profil entrepreneurial

Le <u>profil entrepreneurial</u> entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : 3 crédits sur les fondements en entrepreneuriat, 6 crédits de portfolios et 3 crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le <u>profil international</u> permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du <u>Bureau international</u> de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le <u>profil recherche</u> consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé: 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Orientation (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1900	Orientation: perspectives sociologiques	3
CSO-1004	Psychologie des groupes restreints	3
CSO-1007	Information et processus d'orientation	3
CSO-1009	Orientation: perspectives éducative et psychologique	3
CSO-1012	Développement des compétences relationnelles I	3
CSO-1002	Travail humain	3
CSO-1010	Orientation: perspectives psychosociologiques	3
CSO-2000	Choix professionnel et développement de carrière	3
CSO-2004	Développement des compétences relationnelles II	3
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques	3
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3
CSO-1005	Théories de la personnalité	3
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation	3
MEV-3900	Utilisation de tests psychométriques	3
CSO-2001	Théories du counseling	3
CSO-2500	Stage en orientation	6
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation	3
CSO-1008	Psychopathologie	3
CSO-2200	Intervention psychosociale	3
MEV-1903	Méthodologie de la recherche	3

Règle 1. 6 à 12 crédits parmi :

Secteurs d'intervention en orientation

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation	3
CSO-1200	Sociologie clinique du travail	3
CSO-1210	Organisations : théories, enjeux et pratiques	3
CSO-1303	Insertion socioprofessionnelle et réseaux	3
CSO-1304	Psychologie de l'adulte au travail	3
CSO-1306	Éducateur d'adultes	3
CSO-2300	Orientation en milieu d'éducation	3

CoursTitreCrédits exigésCSO-3000Sujets spéciaux3

Règle 2. 0 à 6 crédits

Pour l'admission à la maîtrise en sciences de l'orientation, selon le programme, choisir 0 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-2203	Recherche appliquée en sciences de l'orientation	3
MEV-3901	Évaluation et interprétation des tests	3

Autres activités

Autres exigences (15 crédits)

Règle 1. 0 à 6 crédits parmi :

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur (à l'exception du cours ANL-3040 Advanced English IV), ou d'une autre langue moderne, ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue. Le cours ANL-2010 Intermediate English I peut également être contributoire.

Règle 2. 6 à 12 crédits parmi :

Culture générale

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1902	Expérience internationale et choc culturel	3
DRT-1901	Introduction générale au droit	3
GGR-1000	Introduction à la carte du monde	3

Compétences professionnelles

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1000	Introduction à la communication	3
COM-1500	Communication orale en public	3
EDC-4000	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
FRN-1113	Principes de la rédaction	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3
PHI-1900	Principes de logique	3

Problématiques pertinentes aux sciences de l'orientation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ADS-1911	Réalités des Premiers Peuples en éducation	3
CRI-1003	Déviance, délinquance, criminalité	3
MNG-1000	L'entreprise et sa gestion	3
PSY-1103	Psychologie gérontologique	3
PSY-1104	Psychologie de la famille	3
PSY-1105	Prévention	3
PSY-2110	Psychologie des dépendances	3
RLT-1000	Fondements en relations industrielles	3

Cours	Titre	Crédits exigés
SOC-2120	Sociologie de l'innovation technologique	3
SVS-1113	Politiques sociales et ressources communautaires destinées aux personnes âgées	3
SVS-1119	Gestion des organismes communautaires	3

L'étudiant qui désire suivre le cours RLT-1700 à titre de cours complémentaire pourrait se le faire reconnaître dans son programme; il ne doit pas avoir suivi le cours MNG-1000 ou MNG-1002 puisque les contenus sont similaires.

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PSY-1000	Développement de l'enfant	3
PSY-2000	Développement, de l'adolescence à la fin de la vie	3

Profils

Profil distinction

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée par l'entente. Rencontrer la direction de programme pour établir le choix de cours selon l'entente de profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Mon projet entrepreneurial en action 1	3
ENT-3010	Mon projet entrepreneurial en action 2	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-2108	Élaborer un plan d'affaires efficace	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
ENT-4146	Entrepreneuriat collectif: social et coopératif	3

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ORN	Études - Profil international - Baccalauréat en	12 à 18
	orientation	12 a 10

Passage intégré au deuxième cycle

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée selon l'entente. Rencontrer la direction de programme pour établir le choix de cours selon l'entente de passage intégré au deuxième cycle.

Règle 1. Scolarité de 2e cycle exigée

Dans le cadre du passage intégré au deuxième cycle, réussir la scolarité de deuxième cycle suivante :

Profil recherche (12 crédits)

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-3700	Stage de recherche phase I	3
EDC-3701	Stage de recherche phase II	3
EDC-3702	Stage de recherche intensif	6

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-4000	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3
PHI-1900	Principes de logique	3

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en psychoéducation

Description officielle Version A2025

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Baccalauréat en éducation (B. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> et <u>candidats</u> adultes, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

DEC en sciences, lettres et arts

ou

DEC en sciences de la nature

ou

DEC en sciences humaines

ou

Autre DEC et avoir réussi les objectifs suivants :

Méthodes quantitatives: (0ME3 ou 022P) ou (0PU2 ou 022X et 0PU3 ou 022Y et 0PU4 ou 022Z) ou (0M02 ou 00UN et 0M03 ou 00UP et 0M04 ou 00UQ)

ou avoir réussi les cours suivants :

Méthodes quantitatives: (360-223-RE ou 360-300-RE) ou (SH2 ou 103-RE et SH3 ou 203-RE et SH4 ou 105-RE) ou (SN2 ou NYA et SN3 ou NYB et SN4 ou NYC)

Pour connaître les équivalences entre les cours préalables, leurs objectifs ainsi que les cours compensateurs correspondants à l'Université Laval, consultez le <u>tableau des cours collégiaux préalables à l'admission</u>.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

DEC technique

Les titulaires d'un DEC technique pourraient profiter d'une entente DEC-BAC ou d'une passerelle. L'information complète se trouve sur le site <u>DEC-BAC et passerelles</u>.

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

et

Formation jugée satisfaisante en statistique. À la suite de l'analyse du dossier, des cours préalables peuvent être exigés.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

et

Formation jugée satisfaisante en statistiques.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment où le programme est entrepris.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Exigences après l'admission

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux et des milieux éducatifs, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stages pourrait lui être refusé.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en psychoéducation est un <u>programme contingenté</u> à 90 places.

Deux places hors contingent sont réservées aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières nations ou des Inuit au Québec, ainsi qu'une cote de rendement supérieure à 22.

Deux places hors contingent sont réservées aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant une cote de rendement supérieure à 22 ainsi qu'un statut d'athlète d'élite (une place à une personne athlète du Rouge et Or et une place à une personne athlète brevetée ou reconnue par une fédération sportive).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Programmes contingentés</u>.

Objectifs

Ce programme vise à former des professionnelles et des professionnels critiques aptes à fournir aux personnes présentant ou susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, des services de psychoéducation, en procédant notamment à l'évaluation de l'adaptation psychosociale et des capacités adaptatives des personnes et en intervenant dans le but d'aider celles-ci à rétablir l'équilibre avec leur environnement au moyen d'une approche préventive ou rééducative.

Les objectifs généraux du programme sont de permettre d'acquérir les compétences suivantes :

- évaluer une situation de mésadaptation de manière rigoureuse et en accord avec un mandat reçu;
- développer un plan ou un programme d'intervention, préventif ou réadaptatif, pour une personne, un groupe, une famille ou une organisation;
- assurer la mise en œuvre d'un plan ou d'un programme d'intervention et de ses modalités particulières auprès d'une personne et de son entourage, d'un groupe, d'une famille ou d'une organisation concernée;
- soutenir, conseiller ou assister une personne, un groupe, une famille ou une organisation dans sa démarche d'adaptation à son environnement;
- gérer sa pratique de manière à en assurer la rigueur et la pertinence, en conformité avec les normes en vigueur;
- adopter une approche personnalisée de l'intervention en psychoéducation qui tient compte des caractéristiques des individus et des contextes les entourant;
- contribuer à la promotion et au développement du domaine de la psychoéducation;
- fonder sa pratique professionnelle sur les connaissances scientifiques de pointe dans le domaine de la psychoéducation;
- démontrer une identité professionnelle forte.

Profil distinction

Le <u>profil distinction</u> permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (comprenant 0 à 6 crédits de premier cycle et 6 à 12 crédits de deuxième cycle, selon l'entente) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle suivis sont contributoires aux deux programmes.

Le baccalauréat en psychoéducation offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

• Maîtrise en psychoéducation

Profil entrepreneurial

Le <u>profil entrepreneurial</u> entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : 3 crédits sur les fondements en entrepreneuriat, 6 crédits de portfolios et 3 crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Structure du programme

Total exigé: 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Psychoéducation (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1012	Développement des compétences relationnelles I	3
MEV-1903	Méthodologie de la recherche	3
PSE-1000	Introduction à la psychoéducation	3
PSE-1007	Développement de l'enfant (0-12 ans)	3
PSE-1010	Développement de l'adolescent (12-18 ans)	3
PSE-1005	Intervention psychosociale	3
PSE-1006	Psychopathologie chez les jeunes : une perspective biopsychosociale	3
PSE-1008	Développement et difficultés d'adaptation chez l'enfant et l'adolescent	3
PSE-1009	Développement et difficultés d'adaptation chez l'adulte	3
PSE-1012	Observation psychoéducative	3
PSE-1001	Cadres sociojuridiques en psychoéducation	3
PSE-2001	Conception et évaluation des activités et programmes d'intervention psychoéducatifs	3
PSE-2009	Intervention auprès des familles	3
PSE-3000	Développement des habiletés en relation d'aide psychoéducative	3
PSE-1004	Intervention de groupe en psychoéducation	3
PSE-2000	Intervention psychoéducative en situation de crise	3
PSE-2002	Bilan clinique et étude de cas	3
PSE-2102	Intervention en santé mentale	3
PSE-3001	Élaboration du plan d'intervention en psychoéducation	3
PSE-3003	Organisation professionnelle, éthique et déontologie	3
PSE-3500	Stage I en psychoéducation	6
PSE-3002	Utilisation d'instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation	3
PSE-3501	Stage II en psychoéducation	6

Autres activités

Autres exigences (15 crédits)

Règle 1. 0 à 3 crédits

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur (à l'exception du cours ANL-3040 Advanced English IV), ou d'une autre langue moderne, ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue.

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PSE-2003	Élèves en difficulté de comportement : intervention	3
PSE-2100	Intervention psychoéducative auprès de clientèles involontaires	3
PSE-2101	Intervention en déficience intellectuelle	3
PSE-2103	Intervention auprès des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme	3

Règle 3. 6 à 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1911	Réalités des Premiers Peuples en éducation	3
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3
CSO-3000	Sujets spéciaux	3
DDU-1000	Fondements du développement durable	3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
PHI-1900	Principes de logique	3
PSY-1002	Neuropsychologie et neurosciences I	3
PSY-1103	Psychologie gérontologique	3
PSY-1105	Prévention	3
PSY-2110	Psychologie des dépendances	3
PSY-2111	Psychologie du suicide	3
SCR-2200	Intervenir auprès du mourant	3
SEX-1004	Intervention en santé sexuelle	3
SEX-2004	Victimes d'agression sexuelle	3
SOC-1100	Stratification et classes sociales	3
SVS-1108	Champ d'intervention : gérontologie	3
SVS-1122	Maltraitance à l'égard des personnes âgées	3
TXM-1105	Toxicomanie et sexualité	3
TXM-2101	Intervention jeunesse en réadaptation en dépendance	3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit choisir les activités qui y sont prévues.

Profils

Profil distinction

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée par l'entente. Le choix de cours doit être établi de concert avec la direction de programme, selon l'entente de profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Mon projet entrepreneurial en action 1	3
ENT-3010	Mon projet entrepreneurial en action 2	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-2108	Élaborer un plan d'affaires efficace	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
ENT-4146	Entrepreneuriat collectif: social et coopératif	3

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC

DEC technique

Les titulaires d'un DEC technique pourraient profiter d'une entente DEC-BAC ou d'une passerelle. L'information complète se trouve sur le site <u>DEC-BAC et passerelles</u>.

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Les personnes détentrices uniquement d'un diplôme d'études secondaires doivent suivre le <u>cheminement préparatoire en sciences</u> humaines.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Les personnes détentrices uniquement d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années doivent suivre le <u>cheminement</u> préparatoire en sciences humaines.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Selon le résultat, vous pourriez devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir Soutien à l'apprentissage du français.

Exigences après l'admission

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que les futures enseignantes et les futurs enseignants maîtrisent le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation du Québec ont décidé que la réussite du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) était obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours d'appoint en français

En prévision de la passation du TECFEE, toute personne nouvellement admise à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter, avant son entrée dans le programme, à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74,9 % : réussir un cours d'appoint en français

• moins de 60 % : réussir deux cours d'appoint en français

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

TECFEE

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Le seuil de réussite pour chacune est de 70 %.

Il faut avoir réussi ces deux épreuves :

- pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement (obtention du brevet d'enseignement)
- ET pour être autorisé à s'inscrire au troisième stage du programme (Règlement des études, art. 5.11)

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Après un deuxième échec à l'une ou l'autre des épreuves, il est obligatoire de réussir le cours DID-1000, en plus des exigences du programme, pour l'obtention du diplôme.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants d'un programme de baccalauréat en enseignement doivent présenter au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

Permettre aux futures enseignantes et aux futurs enseignants d'être en mesure d'offrir les services éducatifs prévus à l'éducation préscolaire, leur permettre également d'enseigner, au primaire, l'ensemble des disciplines prévues dans le régime pédagogique (excluant les disciplines des spécialités). Permettre aussi la consolidation des savoirs disciplinaires, dans les disciplines enseignées, ainsi qu'une sensibilisation aux disciplines artistiques.

(Selon le document La formation à l'enseignement - Les orientations - les compétences professionnelles - ministère de l'Éducation, 2001.)

Objectifs

Le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire permet aux futures et futurs maîtres d'acquérir les compétences professionnelles suivantes, propres à la profession enseignante :

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;

- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Concentrations

Éducation préscolaire

Le programme est aussi offert sans concentration.

Passage intégré au deuxième cycle

Le <u>passage intégré</u> permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributoire à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation</u>
- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau</u>
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire
- Maîtrise en didactique
- Maîtrise en didactique avec mémoire
- Maîtrise en psychopédagogie
- <u>Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire</u>
- Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire
- <u>Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation</u>
- <u>Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie</u>
- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire

Remarques sur les cours

La personne qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours ne sont offerts qu'une fois par année.

Profil distinction

Le <u>profil distinction</u> permet d'accélérer le cheminement conduisant aux cycles supérieurs. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (comprenant 0 à 6 crédits de premier cycle et 6 à 12 crédits de deuxième cycle, selon l'entente) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle suivis sont contributoires aux deux programmes.

Le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- <u>Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation</u>
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative environnements d'apprentissage numériques et en réseau
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation avec mémoire
- <u>Maîtrise en didactique</u>
- <u>Maîtrise en didactique avec mémoire</u>
- <u>Maîtrise en psychopédagogie</u>
- <u>Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire</u>
- <u>Maîtrise en psychopédagogie avec mémoire</u>
- <u>Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation</u>
- Maîtrise en psychopédagogie orthopédagogie
- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire

Profil international

Le <u>profil international</u> permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du <u>Bureau international</u> de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé: 123 crédits

Équivalence maximum : 61 crédits

Activités de formation communes

Éducation au préscolaire et enseignement primaire (93 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-1013	Grammaire française de base pour l'enseignement	3
DID-1110	Didactique de l'univers social I	
EDC-1101	Évolution des idées et pratiques éducatives et	
ENP-1006	L'enfant et l'éducation préscolaire	3
MAT-1905	Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
DID-1003	Science et technologie pour le préscolaire et primaire	3
EDC-1102	La compétence culturelle en enseignement	3
EER-1900	Éthique et culture religieuse : enseignement au préscolaire et au primaire I	3
ENP-1000	Apprentissage et développement humain I	3
DID-1011	Didactique des nombres naturels et entiers relatifs	3
DID-1908	Littérature d'enfance et de jeunesse	3
DID-2001	Premiers apprentissages du français oral et écrit	3
DID-2010	Didactique de l'univers social II	3
ENP-2710	Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage au préscolaire et au primaire	3
DID-2002	Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire	
DID-2011	Didactique des sciences et de la technologie au préscolaire et au primaire	3
ENP-2002	Apprentissage et développement humain II	3
ENP-2008	Planification et organisation des interventions à l'éducation préscolaire	3
ART-1900	Rôle de l'enseignement des arts	3
DID-2003	Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire	3
DID-2014	Didactique des nombres rationnels et de la mesure	3
ENP-3010	Inclusion scolaire : problématique et intervention	3
ENP-3015	Intervention pédagogique et gestion de la classe	3
ENP-2010	Élèves en difficulté de comportement	3
MAT-1906	Géométrie pour l'enseignement au préscolaire/primaire	3
MEV-2901	Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire	3
DID-2015	Didactique de la géométrie au préscolaire/primaire	3

3

Cours Titre Crédits exigés

EDC-1901 Formation éthique et enseignement

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-4004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
ENP-3003	Synthèse et intégration de fin d'études en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Les cours de langue seconde.

Autres activités

Autres exigences - Cheminement sans concentration (30 crédits)

Les exigences de ce bloc s'appliquent à la personne qui a choisi le cheminement sans concentration. Obligation de choisir ses stages comme suit : un au préscolaire et trois au primaire. Ces stages sont mutuellement exclusifs. Il est à noter que les stages II et III comportent chacun deux activités à réaliser.

Règle 1. Un stage parmi:

Stage 1:

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1505	Stage 1 en éducation au préscolaire	2

Stage 2:

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1515	Stage 2 en éducation au préscolaire - partie 1	2
ENP-1525	Stage 2 en éducation au préscolaire - partie 2	3

Stage 3:

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-2505	Stage 3 en éducation au préscolaire - partie 1	2
ENP-2515	Stage 3 en éducation au préscolaire - partie 2	3

Stage 4:

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-3505	Stage 4 en éducation au préscolaire	12

Règle 2. 3 stages parmi :

Stage 1:

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1500	Stage 1 en enseignement primaire	2.

Stage 2:

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1003	Stage 2 en enseignement primaire - partie 1	2
ENP-1503	Stage 2 en enseignement primaire - partie 2	3

Stage 3:

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-2500	Stage 3 en enseignement primaire - partie 1	2
ENP-2510	Stage 3 en enseignement primaire - partie 2	3

Stage 4:

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-3500	Stage 4 en enseignement primaire	12

Règle 3. 6 crédits parmi :

Arts et développement culturel

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1704	Formation à la vie culturelle	3

Éducation préscolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-4005	Soutien des apprentissages au préscolaire	3
ENP-4006	Pratiques d'observation-évaluation au préscolaire	3

Éthique, culture religieuse et philosophie

Cours	Titre	Crédits exigé
PHI-1061	Penser par nous-mêmes : raison et émotion	3
PHI-1063	Penser par nous-mêmes : parole et silence	3
PHI-1064	L'observation en philosophie pour les enfants	3

Langue française

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1500	Communication orale en public	3
CRL-2200	Écriture pour enfants et adolescents	3
DID-1000	Étude pratique du français écrit : grammaire, analyse et rédaction de textes	3
LNG-1002	Notions fondamentales de phonétique et de phonologie	3
LNG-1003	Lexique et grammaire cognitifs	3

Problématique sociale et développement pédagogique

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ADS-1911	Réalités des Premiers Peuples en éducation	3
CSO-1004	Psychologie des groupes restreints	3
CSO-1005	Théories de la personnalité	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
ENP-2700	Stage international et interculturel en éducation au préscolaire et en enseignement primaire	6
ENP-3700	Projet étudiant I	3
EPS-2309	Adoption de saines habitudes de vie	3
ORT-1001	Neuroscience cognitive du langage	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ORT-1003	Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant	3
PSE-1010	Développement de l'adolescent (12-18 ans)	3
PSE-2009	Intervention auprès des familles	3
PSE-2103	Intervention auprès des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme	3
PSY-1007	Processus cognitifs	3
SEX-1108	Éducation à la sexualité auprès des jeunes	3

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut s'inscrire à des activités de premier cycle qui traitent de questions fondamentales, de méthodologies et de cheminements intellectuels pouvant apporter un éclairage pertinent à un futur enseignant (à l'exception des cours de la Faculté des sciences de l'éducation).

Profils

Profil distinction

Conditions requises : avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée par l'entente. Le choix de cours doit être établi de concert avec la direction de programme, selon l'entente de profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction de programme et l'étudiante ou l'étudiant.

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ENP	Études - Profil international - Baccalauréat en éducation au préscolaire et enseignement au primaire	12 à 18

Concentrations

Autres exigences - Éducation préscolaire (30 crédits)

Les exigences de ce bloc s'appliquent à la personne qui a choisi la concentration Éducation préscolaire. La concentration proprement dite compte pour 18 crédits et est constituée des cours ENP-4005, ENP-4006 et du stage ENP-3505.

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1500	Stage 1 en enseignement primaire	2
ENP-1003	Stage 2 en enseignement primaire - partie 1	2
ENP-1503	Stage 2 en enseignement primaire - partie 2	3
ENP-2500	Stage 3 en enseignement primaire - partie 1	2
ENP-2510	Stage 3 en enseignement primaire - partie 2	3
ENP-4005	Soutien des apprentissages au préscolaire	3
ENP-4006	Pratiques d'observation-évaluation au préscolaire	3
ENP-3505	Stage 4 en éducation au préscolaire	12

Faculté des sciences de l'éducation

Certificat en orientation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur <u>rapport de cheminement</u>.

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

- S'initier aux principaux fondements de l'orientation.
- S'outiller afin de collaborer avec des spécialistes de l'orientation à des fonctions d'accueil, d'information, de références et d'accompagnement d'individus.

Ce programme ne conduit pas à une qualification dûment reconnue d'enseigner, ni à une reconnaissance professionnelle du titre de conseillère ou conseiller d'orientation.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Structure du programme

Total exigé: 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Orientation (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1007	Information et processus d'orientation	3
CSO-1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique	3
CSO-1012	Développement des compétences relationnelles I	3
CSO-1002	Travail humain	3
CSO-1004	Psychologie des groupes restreints	3

Règle 1. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-2200	Intervention psychosociale	3
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation	3
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation	3

Règle 2. 6 à 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1900	Orientation: perspectives sociologiques	3
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3
CSO-1005	Théories de la personnalité	3
CSO-1008	Psychopathologie	3
CSO-1010	Orientation: perspectives psychosociologiques	3
CSO-1210	Organisations: théories, enjeux et pratiques	3
CSO-2000	Choix professionnel et développement de carrière	3
CSO-2001	Théories du counseling	3
CSO-2004	Développement des compétences relationnelles II	3
CSO-2300	Orientation en milieu d'éducation	3
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques	3

Faculté des sciences de l'éducation

Certificat en sciences de l'éducation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis pour l'admission, mais que vous répondez à tous les critères d'admissibilité des <u>candidates</u> <u>et candidats adultes</u>, vous pourriez être admissible au programme.

Études au Québec

Diplôme requis

Tout DEC

Études au Canada hors Québec

Diplôme requis

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Diplôme requis

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

ou

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

ou

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du <u>Test de connaissance du français tout public</u> avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Le programme est destiné à la personne qui, bien qu'elle ne désire pas se préparer à l'enseignement ou devenir spécialiste en sciences de l'éducation, est intéressée à acquérir des éléments d'information et de culture relatifs à ce champ d'études.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Structure du programme

Total exigé: 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'éducation (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1904	Système scolaire du Québec	3
PHI-1123	Philosophie de l'éducation	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3

Règle 1. 15 à 18 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ADS-1911	Réalités des Premiers Peuples en éducation	3
CSO-1002	Travail humain	3
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation	3
DID-1013	Grammaire française de base pour l'enseignement	3
EDC-1001	Recherche, analyse et dissertation	3
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
EDC-4000	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé	3
FEM-2000	Université féministe d'été	3
ORT-1003	Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant	3

Cours Titre Crédits exigés

PHI-1064 L'observation en philosophie pour les enfants

Règle 2. 0 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-1902	Évaluation des apprentissages	3
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
MEV-2901	Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en administration et politiques de l'éducation Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Baccalauréat en éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent

Si vous possèdez une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes vous pourriez être admissible.

Moyenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous n'avez pas suivi six crédits de cours portant sur l'administration de l'éducation, l'analyse des politiques, la sociologie de l'éducation ou les aspects sociaux de l'éducation et trois crédits de cours en méthodes de recherche au cours de vos études universitaires antérieures, vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- · un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle vous présentez :
 - les raisons qui vous incitent à poursuivre vos études dans ce programme
 - le lien qui existe entre votre formation antérieure et celle-ci
 - les cours en administration de l'éducation, en politiques de l'éducation, en sociologie de l'éducation, en fondements sociaux et en recherche que vous avez réalisés dans vos études universitaires antérieures
 - le thème que vous proposez de traiter dans votre projet de fin d'études
- pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Orientation

La formation en administration et politiques de l'éducation permet de répondre à la demande croissante de spécialistes et de gestionnaires de l'éducation. Elle leur permet aussi de poser une réflexion critique en regard des diverses réalités et d'objectifs visés. Elle permet à une clientèle étudiante provenant d'horizons intellectuels variés d'acquérir des connaissances et des compétences associées à la gestion des organisations, des systèmes éducatifs, des processus, des professionnels, et aux fondements sociaux et politiques de l'éducation en tenant compte des contextes et des normes scientifiques et de pratique en vigueur dans le champ de spécialisation.

Objectifs

Au terme de ses études de maîtrise, la personne étudiante pourra :

- comprendre les fondements du domaine d'études dans une perspective interdisciplinaire et analyser une problématique en s'appuyant sur des fondements théoriques.
- utiliser une démarche rigoureuse dans un processus de résolution de problème et en saisir les enjeux éthiques et humains présents dans ces champs disciplinaires.

- adopter une perspective critique des pratiques et des connaissances afin de proposer des pistes de solution et d'actualiser, de façon autonome, ses compétences dans son champ d'activité afin de poursuivre son propre développement professionnel.
- appliquer et promouvoir des principes de gestion démocratique des systèmes, des établissements et des politiques de l'éducation de même que le développement d'une vision institutionnelle qui tient compte du contexte social, historique, économique et culturel du milieu.
- présenter oralement et par écrit, à des auditoires professionnels, un sujet lié au domaine d'études.
- travailler en collaboration avec des professionnels qui possèdent un champ d'expertise différent du sien afin de contribuer aux processus de changement et d'innovation en éducation en adoptant une posture réflexive et éthique.

Durée et régime d'études

Possibilité de réaliser le programme à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ deux ans.

Passage intégré au doctorat

Le <u>passage intégré au doctorat</u> permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributoire à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en administration et politiques de l'éducation offre un passage intégré avec le programme suivant :

• Doctorat en administration et politiques de l'éducation

Travail de rédaction

Projet de fin d'études

La personne étudiante termine sa formation par la réalisation du projet de fin d'études. Cette activité lui permet de démontrer sa capacité à faire la synthèse des connaissances acquises sur une question en particulier, liée à l'administration de l'éducation, aux aspects politiques de l'éducation, ou encore aux fondements sociaux de l'éducation; à intégrer les connaissances et habiletés acquises durant sa formation; à faire l'examen critique de cette question selon la méthodologie et les principes d'analyse prévalant dans le domaine; à démontrer de la rigueur dans l'analyse et dans les conclusions; et à présenter par écrit de façon claire et cohérente l'examen ou la mise en application d'une question théorique liée aux domaines, à l'aide des méthodes, concepts ou modèles étudiés. Ce travail individuel constitue un rapport de fin d'études.

Avant de s'inscrire à cette activité, la personne étudiante doit avoir acquis 30 crédits contributoires à son programme. De plus, elle doit trouver un professeur qui accepte d'agir à titre de conseiller tout au long de la réalisation du projet. La personne étudiante doit s'adresser au secrétariat du programme pour obtenir un guide d'élaboration et de présentation du projet de fin d'études, ainsi que le formulaire permettant de faire approuver son choix de conseiller et le sujet du travail de rédaction par la direction de programme. La personne étudiante doit remettre le formulaire dûment rempli et signé par son conseiller au secrétariat du programme pour approbation de la direction de programme, et pour l'inscription au projet de fin d'études.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Administration et politiques de l'éducation (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6500	Projet de fin d'études	6
ADS-7021	Enjeux et développements en administration et politiques de l'éducation	3
ADS-7022	Méthodes de recherche appliquée en éducation	3

Règle 1. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7009	Introduction à l'administration de l'éducation	3
ADS-7010	Introduction à l'analyse politique de l'éducation	3

Règle 2. 12 à 27 crédits parmi :

Gestion des organisations et des systèmes éducatifs

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6022	Système d'enseignement collégial et société	3
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
ADS-7019	Stratégies de changement	3
ADS-7025	Analyse de modèles d'établissements scolaires	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3

Gestion des processus

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7000	Analyse des réformes : changement et innovation	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3

Gestion des professionnels de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7006	Gestion des ressources humaines en éducation	3
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7023	Leadership en éducation : ses antécédents et ses effets	3
RLT-7024	Éthique et prise de décision en entreprise	3

Fondements sociaux et politiques de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
ADS-7004	Femmes, école et société	3
ADS-7024	Inégalités sociales et réussite	3
ADS-7026	Équité, diversité et inclusion en contexte éducatif	3
ADS-7027	Regards croisés sur la justice sociale en éducation	3
ADS-7030	Sujets spéciaux	3
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3

Formation à la recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

L'étudiant doit réussir 3 crédits parmi les cours portant les sigles ADS, AEE, CSO, DID, EDC, EDP, FEM, IED, MEV, PPG ou TEN, de niveau 6000 ou 7000, à l'exclusion des séries 800 et 900. Avec l'autorisation de la direction de la direction du programme, l'étudiant pourra suivre 3 crédits portant un autre sigle que ceux précités si la démonstration est faite de la pertinence de ces crédits dans le projet d'études de l'étudiant.

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en administration et politiques de l'éducation - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

• Baccalauréat en éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent

Si vous possèdez une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes, vous pourriez être également admissible.

Movenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous n'avez pas suivi six crédits de cours portant sur l'administration de l'éducation, l'analyse des politiques, la sociologie de l'éducation ou les aspects sociaux de l'éducation et trois crédits de cours en méthodes de recherche au cours de vos études universitaires antérieures, vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Direction de recherche

Dès le dépôt de votre dossier d'admission et avant le début de votre première session d'inscription, vous aurez à trouver une professeure ou un professeur du programme d'administration et politiques de l'éducation qui acceptera de diriger vos travaux de recherche. Le projet de recherche proposée doit cadrer dans les champs de compétence de cette personne. La professeure ou le professeur qui accepte d'agir à titre de direction de recherche doit confirmer son acceptation par écrit et vous devez obtenir l'approbation de la direction de programme quant au choix de direction de recherche.

Si ces conditions ne sont pas respectées, vous n'aurez pas l'autorisation de poursuivre vos études au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le **Bureau du registraire**

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle vous indiquez :
 - les raisons qui vous incitent à poursuivre vos études dans ce programme
 - o le lien qui existe entre votre formation antérieure et celle-ci
 - les cours en administration de l'éducation, en politiques de l'éducation, en sociologie de l'éducation, en fondements sociaux et en recherche que vous avez réalisés dans vos études universitaires antérieures
 - le thème que vous proposez de traiter dans votre mémoire
- la confirmation écrite de la professeure ou du professeur qui a accepté de diriger vos travaux de recherche
- Pour la candidate ou le candidat non francophone: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir Connaissances linguistiques)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, de vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

La formation en administration et politiques de l'éducation permet de répondre à la demande croissante de spécialistes et de chercheurs possédant une expertise dans l'analyse des processus de gestion des systèmes éducatifs, des professionnels de l'éducation et des politiques de l'éducation en s'appuyant notamment sur les fondements sociaux. Elle permet à une clientèle étudiante provenant

d'horizons intellectuels variés d'acquérir des connaissances et des compétences associées à l'administration de l'éducation, aux politiques de l'éducation, à la sociologie de l'éducation et aux méthodologies (qualitatives, quantitatives) de la recherche selon le contexte et les normes scientifiques et de pratique en vigueur dans le champ de spécialisation.

Objectifs

Au terme de ses études, la personne étudiante pourra :

- démontrer une connaissance approfondie des fondements du domaine d'études dans une perspective interdisciplinaire et analyser un problème complexe, une situation ou une institution en s'appuyant sur une ou des théories de ces sciences;
- adopter une vision systémique tenant compte des contextes sociaux, historiques, économiques et culturels et saisir les enjeux éthiques et humains;
- adopter une perspective critique face aux pratiques du domaine d'études et des connaissances scientifiques sur lesquelles elles se fondent afin de proposer des pistes de solution inédites et actualiser, de façon autonome, ses compétences dans son champ d'activité afin de poursuivre son propre développement professionnel;
- utiliser une démarche scientifique en mettant à profit des méthodes rigoureuses;
- travailler en interdisciplinarité, être ouvert à l'interprofessionnalité et présenter oralement et par écrit, à des auditoires scientifiques et professionnels, un sujet lié au domaine d'études;
- contribuer aux processus de changement et d'innovation en éducation en adoptant une posture scientifique.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ deux ans.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un <u>passage accéléré au doctorat</u> sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le <u>Règlement des études</u> de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Passage intégré au doctorat

Le <u>passage intégré au doctorat</u> permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributoire à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en administration et politiques de l'éducation - avec mémoire offre un passage intégré avec le programme suivant :

• Doctorat en administration et politiques de l'éducation

Éthique de la recherche

Toute étudiante inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. La personne étudiante remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat du programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, la personne étudiante doit, dans un premier temps, transmettre une copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informe la personne étudiante des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de sa directrice ou son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, elle doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Note – Comme le prévoit le <u>Règlement des études</u>, la personne étudiant qui réalise une recherche (mémoire) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'une professeure ou un professeur accepte d'agir à titre de directrice ou de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à la personne étudiante un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

La personne étudiante inscrit à ce programme devra réaliser une recherche et produire un document, appelé mémoire, qui présente le cadre théorique, la démarche, les résultats et les conclusions de sa recherche. La personne étudiante peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs du mémoire, les formes que celui-ci peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site de la <u>Faculté des études supérieures et postdoctorales</u>.

Travail de rédaction

Mémoire

Réaliser un mémoire de maîtrise relève d'une entente particulière entre la personne étudiante et sa directrice ou directeur de recherche. Cette entente est soumise à l'approbation de la direction de programme par le dépôt d'un projet de mémoire. La personne étudiante a jusqu'à la fin de sa deuxième session d'inscription pour s'acquitter de cette exigence. En collaboration avec sa directrice ou de son directeur de recherche, la personne étudiante expose son projet de mémoire dans un texte d'environ cinq pages. Ce texte comprend les sections suivantes : sujet d'étude retenu, bref état des connaissances, objectifs de l'étude et méthodologie envisagée. La personne étudiante ajoute ses références en annexe. Le projet est soumis à la direction de programme, qui l'approuve. Si celle-ci exprime des réserves, elle consulte les professeurs du comité de programme avant d'émettre un avis écrit et justifié.

Une fois le projet approuvé par la direction de programme, il devra être soumis au comité d'éthique.

Lorsqu'il est terminé, le mémoire est déposé sous forme électronique au secrétariat du programme. Il est évalué par la directrice ou le directeur de recherche et par deux autres professeurs désignés avec l'approbation de la direction de programme et de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Il n'y a ni prélecture, ni exposé oral.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son <u>site internet</u>, mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Conditions particulières

Ce programme permet l'intégration d'articles selon des conditions particulières.

L'article inséré dans le mémoire peut être intégré sous forme de manuscrit (minimalement soumis ou accepté) destiné à une publication scientifique revue par les pairs ou être déjà publié avant le dépôt initial.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Administration et politiques de l'éducation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
ADS-7021	Enjeux et développements en administration et politiques de l'éducation	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7027	Recherche quantitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

Règle 2. 6 à 9 crédits parmi :

Cours de fondement

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7009	Introduction à l'administration de l'éducation	3
ADS-7010	Introduction à l'analyse politique de l'éducation	3

Règle 3. 3 à 6 crédits parmi :

Gestion des organisations et des systèmes éducatifs

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6022	Système d'enseignement collégial et société	3
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
ADS-7019	Stratégies de changement	3
ADS-7025	Analyse de modèles d'établissements scolaires	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3

Gestion des processus

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7000	Analyse des réformes : changement et innovation	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3

Gestion des professionnels de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7006	Gestion des ressources humaines en éducation	3
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7023	Leadership en éducation : ses antécédents et ses effets	3
RLT-7024	Éthique et prise de décision en entreprise	3

Fondements sociaux et politiques de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
ADS-7004	Femmes, école et société	3
ADS-7024	Inégalités sociales et réussite	3
ADS-7026	Équité, diversité et inclusion en contexte éducatif	3
ADS-7027	Regards croisés sur la justice sociale en éducation	3
ADS-7030	Sujets spéciaux	3
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3

Formation à la recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7022	Méthodes de recherche appliquée en éducation	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3
ADS-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7
ADS-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7
ADS-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en didactique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne ou à la session d'hiver.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon la formation antérieure du candidat, certains cours pourraient être exigés en scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Directeur d'essai

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur d'essai. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels
- un avant-projet de recherche (environ deux à trois pages) qui indique :
 - o le ou les champs d'étude et de recherche qui l'intéressent
 - une brève présentation du thème qu'il se propose de traiter dans son essai
- pour la candidate ou le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme a pour objectif de soutenir une étude approfondie de l'une ou l'autre dimension didactique d'une ou de plusieurs disciplines scolaires, par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques d'enseignement. À cet effet, il a pour objectifs de permettre à l'étudiant:

• de s'approprier des connaissances avancées et de développer des compétences afin d'intervenir efficacement dans le domaine de la didactique;

- d'énoncer un problème d'étude et de le documenter en s'appuyant sur la littérature pertinente;
- de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste en respectant les normes, les règles d'éthique et d'intégrité ainsi que les pratiques reconnues dans le domaine de la didactique;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de sa profession.

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Le choix d'une concentration est obligatoire.

Travail de rédaction

Essai

Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études. L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un directeur d'essai. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits. Pour plus d'information, l'étudiant peut se procurer le Guide de l'essai de maîtrise au secrétariat de son programme.

Profil international

Le <u>profil international</u> permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du <u>Bureau international</u> de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Didactique (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6004	Essai	12
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
DID-7031	Fondements des didactiques disciplinaires	3
DID-7032	Théories et méthodes en didactique	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

Règle 2. 15 crédits parmi :

Sciences/Développement durable

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-7000	Éducation aux sciences et au développement durable	3
DID-6000	Didactique des sciences au collégial I	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3

Français

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6002	Didactique du français au collégial I	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycles du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Mathématiques

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7002	Développement de concepts géométriques	3
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreu	ars 3

Sciences humaines et sociales

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6013	Didactique des sciences humaines au collégial I	3

Perspectives éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-6025	Supervision pédagogique et analyse des pratiques	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Violence en milieu scolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Autres

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7007	Lectures, thème particulier en didactique	3
DID-7008	Lectures, thèmes de base en didactique	3
EDC-6004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
EDC-7002	Sujets spéciaux	3

Profils

Profil international

CoursTitreCrédits exigésEHE-6DIDÉtudes - Profil international - Maîtrise en didactique12 à 18

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en didactique - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon la formation antérieure du candidat, certains cours pourraient être exigés en scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- · un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels

- un avant-projet de recherche (environ quatre à cinq pages) qui indique le ou les champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi qu'une brève présentation du thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire
- pour la candidate ou le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme a pour objectif de soutenir une étude approfondie de l'une ou l'autre dimension didactique d'une ou de plusieurs disciplines scolaires, par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques d'enseignement. À cet effet, il a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- de s'approprier des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche;
- de maîtriser et de justifier la méthode de recherche utilisée;
- d'exposer et de s'approprier une problématique et de formuler ses objectifs de recherche;
- de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste en respectant les normes, les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et de diffusion des connaissances:
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de la didactique.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Passage intégré au doctorat

Le <u>passage intégré au doctorat</u> permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributoire à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en didactique offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

• <u>Doctorat en didactique</u>

Remarques sur les cours

Le choix de cours est fait conjointement avec le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du <u>CERUL</u>.

Il est important de noter que, comme le prévoit le <u>Règlement des études</u>, l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra pas recevoir son diplôme de maîtrise.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Mémoire

Faire une maîtrise en didactique avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissance et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans son mémoire, l'étudiant doit démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section <u>Mémoires et thèses</u> du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de sa maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Didactique (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7031	Fondements des didactiques disciplinaires	3
DID-7032	Théories et méthodes en didactique	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :

Stages

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-6000	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	6
EDC-6003	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	3

Sciences/Développement durable

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-7000	Éducation aux sciences et au développement durable	3
DID-6000	Didactique des sciences au collégial I	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3

Français

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6002	Didactique du français au collégial I	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycles du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Mathématiques

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3

Sciences humaines et sociales

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6013	Didactique des sciences humaines au collégial I	3

Perspectives éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-6025	Supervision pédagogique et analyse des pratiques	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Violence en milieu scolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7007	Lectures, thème particulier en didactique	3
DID-7008	Lectures, thèmes de base en didactique	3
EDC-6004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
EDC-7002	Sujets spéciaux	3

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3
DID-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7
DID-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7
DID-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement au secondaire - culture et citoyenneté québécoise

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes tétudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

- Baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent
- avoir acquis 45 crédits de formation universitaire pertinente (de 1^{er},2^e ou 3^e cycle)

Si vous n'avez que 30 crédits de formation universitaire pertinente (de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle), vous êtes également admissible (voir **Scolarité préparatoire**)

Movenne cumulative

• moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous avez acquis entre 30 et 44 crédits de formation universitaire pertinente, vous vous verrez imposer une scolarité préparatoire pouvant atteindre jusqu'à 15 crédits. Le cas échéant, la scolarité préparatoire devra être réussie avec une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

La formation disciplinaire doit comporter plusieurs des objets d'études suivants*:

La philosophie (les grands philosophes, la philosophie de la religion, la philosophie pour enfants, l'éthique appliquée, l'éthique environnementale, l'éthique normative, l'éthique de la sexualité, la bioéthique, etc.); l'étude de différentes religions (le christianisme, l'hindouisme, l'islam, les nouveaux mouvements religieux, etc.); l'ethnologie, l'anthropologie, la sociologie et la psychologie des religions; l'épistémologie de l'éthique et de la culture religieuse.

*Selon les balises établies par la Direcction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Enseignement supérieur.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants de ce programme doivent présenter au MEQ une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de la maîtrise. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- une liste des cours universitaires démontrant la réussite d'une formation pertinente au regard de la discipline d'enseignement visée
- pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle à la candidate ou au candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). La personne nouvellement admise doit se soumettre à ce test avant le début de sa première session d'inscription au programme. Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74 % : réussir un cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C
- moins de 60 % : réussir deux cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

Les cours d'appoint en français ne sont pas contributoires au programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques en français à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la <u>Politique sur l'usage du français</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, <u>français langue étrangère ou seconde</u> avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, si vous ne la maîtrisez pas suffisamment, vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Il vous revient de vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de rédaction, de vous assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Objectifs

Au terme de cette formation, la personne étudiante sera apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'enseignement secondaire. À cet égard, elle aura acquis les compétences suivantes.

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;

- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- Utiliser des méthodes d'analyse scientifiquement reconnues.
- Se montrer responsable des retombées de ses interventions professionnelles.
- Analyser des interventions éducatives de façon à en dégager les forces et les limites.
- Proposer des pistes d'action propices au développement de la pratique en enseignement au secondaire.

Durée et régime d'études

Seules les personnes candidates admises à la session d'automne s'assure de pouvoir réaliser cette formation sur une période de 5 sessions (automne, hiver, automne, hiver et été) en bénéficiant du statut d'étudiant à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

La réussite du <u>Test de certification en français écrit pour l'enseignement</u> (TECFEE) est obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6107 Stage III : enseignement en responsabilité.

Pour pouvoir se présenter au TECFÉE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Travail de rédaction

Le rapport de projet d'intervention (RPI) de 6 crédits (ENS-6508 Rapport de projet d'intervention) a pour but de permettre à la personne étudiante de témoigner de sa capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'enseignement au secondaire en ayant recours à des méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de votre formation de maîtrise. La personne étudiante doit démontrer une rigueur dans son analyse et dans ses conclusions.

Structure du programme

Total exigé: 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
ADS-6102	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-6113	Défis de l'enseignement de culture et citoyenneté québécoise	3

Cours	Titre	Crédits exigé
DID-6114	Didactique de culture et citoyenneté québécoise 1er cycle	3
DID-6115	Didactique de culture et citoyenneté québécoise 2e cycle	3
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-6102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENS-6101	L'élève adolescent	3
ENS-6102	Gestion de classe au secondaire	2
MEV-6101	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
PPG-6101	Élèves en difficulté de comportement au secondaire	3
PPG-6102	Apprentissage, cognition et enseignement au secondaire	3
PPG-6103	Inclusion scolaire au secondaire	3
TEN-6101	Enseigner et apprendre avec le numérique	2
ENS-6103	Théories et méthodes d'analyse de la pratique	2
ENS-6104	Projet d'analyse de la pratique	1
ENS-6105	Stage 1 : initiation et début de prise en charge	2
ENS-6106	Stage 2 : prise en charge de groupes-classes	3
ENS-6107	Stage 3 : enseignement en responsabilité	9
ENS-6508	Rapport de projet d'intervention	6

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement au secondaire - français, langue première

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

- Baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent
- avoir acquis 45 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle)

Si vous n'avez que 30 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle), vous êtes également admissible (voir **Scolarité préparatoire**).

Moyenne cumulative

• Moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous avez acquis entre 30 et 44 crédits de formation universitaire pertinente, vous vous verrez imposer une scolarité préparatoire pouvant atteindre jusqu'à 15 crédits. Le cas échéant, la scolarité préparatoire devra être réussie avec une moyenne égale ou supérieure à 2.67 sur 4.33.

Formations susceptibles de compter au moins 30 crédits de formation pertinente :

Baccalauréat en sciences du langage, en linguistique, en études et pratiques littéraires, en études françaises, en littérature française, en linguistique française.

La formation disciplinaire doit comporter plusieurs des objets d'études suivants*:

La lexicologie, la morphologie, la phonétique, la phonologie, la syntaxe, la sémantique et la grammaire; une variété de genres littéraires incluant notamment la littérature jeunesse et la poésie; la rédaction et la révision linguistique; les cultures liées à la langue; les notions liées à la langue apprises dans un contexte technologique (TIC); l'histoire de la langue et son épistémologie.

*Selon les balises établies par la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Enseignement supérieur.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants de ce programme doivent présenter au MEQ une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de la maîtrise. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- une liste des cours universitaires démontrant la réussite d'une formation pertinente au regard de la discipline d'enseignement visée
- pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle à la candidate ou au candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). La personne nouvellement admise doit se soumettre à ce test avant le début de sa première session d'inscription au programme. Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74 % : réussir un cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C
- moins de 60 % : admission au programme non autorisée

Les cours d'appoint en français ne sont pas contributoires au programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques en français à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la Politique sur l'usage du français.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, si vous ne la maîtrisez pas suffisamment, vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Il vous revient de vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de rédaction, de vous assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Au terme de cette formation, la personne étudiante sera apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'enseignement secondaire. À cet égard, elle aura acquis les compétences suivantes.

Compétences relatives à l'enseignement

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- Utiliser des méthodes d'analyse scientifiquement reconnues.
- Se montrer responsable des retombées de ses interventions professionnelles.
- Analyser des interventions éducatives de façon à en dégager les forces et les limites.
- Proposer des pistes d'action propices au développement de la pratique en enseignement au secondaire.

Durée et régime d'études

Seules les personnes candidates admises à la session d'automne sont assurées de pouvoir réaliser cette formation sur une période de 5 sessions (automne, hiver, automne, hiver et été) en bénéficiant du statut d'étudiant à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

La réussite du <u>Test de certification en français écrit pour l'enseignement</u> (TECFEE) est obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6107 Stage III : enseignement en responsabilité.

Pour pouvoir se présenter au TECFÉE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Travail de rédaction

Le rapport de projet d'intervention (RPI) de 6 crédits (ENS-6508 Rapport de projet d'intervention) a pour but de permettre à la personne étudiante de témoigner de sa capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'enseignement au secondaire en ayant recours à des méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de sa formation de maîtrise. La personne étudiante doit démontrer une rigueur dans son analyse et dans ses conclusions.

Structure du programme

Total exigé: 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
ADS-6102	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-6101	Didactique du français : écriture	3
DID-6102	Didactique du français : grammaire	3
DID-6103	Didactique du français : lecture et écriture de textes littéraires	3
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-6102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENS-6101	L'élève adolescent	3
ENS-6102	Gestion de classe au secondaire	2
MEV-6101	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
PPG-6101	Élèves en difficulté de comportement au secondaire	3
PPG-6102	Apprentissage, cognition et enseignement au secondaire	3
PPG-6103	Inclusion scolaire au secondaire	3
TEN-6101	Enseigner et apprendre avec le numérique	2
ENS-6103	Théories et méthodes d'analyse de la pratique	2
ENS-6104	Projet d'analyse de la pratique	1
ENS-6105	Stage 1 : initiation et début de prise en charge	2
ENS-6106	Stage 2 : prise en charge de groupes-classes	3
ENS-6107	Stage 3 : enseignement en responsabilité	9

Cours Titre Crédits exigés

ENS-6508 Rapport de projet d'intervention

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement au secondaire - mathématiques Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

- Baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent
- avoir acquis 45 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle)

Si vous n'avez que 30 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle), vous êtes également admissible (voir **Scolarité préparatoire**).

Moyenne cumulative

moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous avez acquis entre 30 et 44 crédits de formation universitaire pertinente, vous vous verrez imposer une scolarité préparatoire pouvant atteindre jusqu'à 15 crédits. Le cas échéant, la scolarité préparatoire devra être réussie avec une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Formations susceptibles de compter au moins 30 crédits de formation pertinente :

Baccalauréat en mathématiques, en mathématiques et informatique, en mathématiques et physique, en économie et mathématiques.

La formation disciplinaire doit comporter plusieurs des objets d'études suivants*:

La géométrie, l'algèbre, l'algèbre linéaire, les statistiques et les probabilités, la topologie, la théorie des nombres ou des structures numériques, les théories et les méthodes de calcul (différentiel, intégral, méthodes numériques, etc.), l'analyse, les mathématiques discrètes, la théorie des équations, la théorie de la mesure, les concepts et les domaines plus spécifiques (la logique, la théorie des ensembles, la modélisation mathématique, l'optimisation et les graphes); les notions informatiques (le raisonnement logicomathématique observé en programmation) utilisées dans un contexte technologique (TIC); les notions de physique et de génie (la modélisation des phénomènes mathématisés); l'histoire de la mathématique et son épistémologie.

*Selon les balises établies par la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Enseignement supérieur.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants de ce programme doivent présenter au MEQ une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de la maîtrise. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- une liste des cours universitaires démontrant la réussite d'une formation pertinente au regard de la discipline d'enseignement visée
- pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle à la candidate ou au candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). La personne nouvellement admise doit se soumettre à ce test avant le début de sa première session d'inscription au programme. Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74 % : réussir un cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C
- moins de 60 % : réussir deux cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

Les cours d'appoint en français ne sont pas contributoires au programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques en français à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la <u>Politique sur l'usage du français</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, <u>français langue étrangère ou seconde</u> avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, si vous ne la maîtrisez pas suffisamment, vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Il vous revient de vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de rédaction, de vous assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Au terme de cette formation, la personne étudiante sera apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'enseignement secondaire. À cet égard, elle aura acquis les compétences suivantes.

Compétences relatives à l'enseignement

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- Utiliser des méthodes d'analyse scientifiquement reconnues.
- Se montrer responsable des retombées de ses interventions professionnelles.
- Analyser des interventions éducatives de façon à en dégager les forces et les limites.
- Proposer des pistes d'action propices au développement de la pratique en enseignement au secondaire.

Durée et régime d'études

Seules les personnes candidates admises à la session d'automne sont assurées de pouvoir réaliser cette formation sur une période de 5 sessions (automne, hiver, automne, hiver et été) en bénéficiant du statut d'étudiant à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

La réussite du <u>Test de certification en français écrit pour l'enseignement</u> (TECFEE) est obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6107 Stage III : enseignement en responsabilité.

Pour pouvoir se présenter au TECFÉE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Travail de rédaction

Le rapport de projet d'intervention (RPI) de 6 crédits (ENS-6508 Rapport de projet d'intervention) a pour but de permettre à la personne étudiante de témoigner de sa capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'enseignement au secondaire en ayant recours à des

méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de sa formation de maîtrise. La personne étudiante doit démontrer une rigueur dans son analyse et dans ses conclusions.

Structure du programme

Total exigé: 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
ADS-6102	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-6104	Didactique des mathématiques I	3
DID-6105	Didactique des mathématiques II	3
DID-6106	Didactique des mathématiques III	3
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-6102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENS-6101	L'élève adolescent	3
ENS-6102	Gestion de classe au secondaire	2
MEV-6101	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
PPG-6101	Élèves en difficulté de comportement au secondaire	3
PPG-6102	Apprentissage, cognition et enseignement au secondaire	3
PPG-6103	Inclusion scolaire au secondaire	3
TEN-6101	Enseigner et apprendre avec le numérique	2
ENS-6103	Théories et méthodes d'analyse de la pratique	2
ENS-6104	Projet d'analyse de la pratique	1
ENS-6105	Stage 1 : initiation et début de prise en charge	2
ENS-6106	Stage 2 : prise en charge de groupes-classes	3
ENS-6107	Stage 3 : enseignement en responsabilité	9
ENS-6508	Rapport de projet d'intervention	6

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement au secondaire - sciences et technologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

- baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent
- avoir acquis 45 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle)

Si vous n'avez que 30 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle), vous êtes également admissible (voir **Scolarité préparatoire**).

Moyenne cumulative

• moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous avez acquis entre 30 et 44 crédits de formation universitaire pertinente, vous vous verrez imposer une scolarité préparatoire pouvant atteindre jusqu'à 15 crédits. Le cas échéant, la scolarité préparatoire devra être réussie avec une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Formations susceptibles de compter au moins 30 crédits de formation pertinente :

Baccalauréat en chimie, en physique, en biologie, en biochimie et certains baccalauréats en génie.

La formation disciplinaire doit comporter plusieurs des objets d'études suivants*:

Une majorité d'objets d'études et de techniques liés : à la physique, incluant la mécanique, l'optique, les phénomènes ondulatoires, l'électricité et l'électromagnétisme; à la chimie, incluant la chimie physique, la chimie organique ou inorganique; à la biologie, incluant la biologie végétale, la biologie animale et la biologie humaine, y compris la nutrition et la génétique; aux sciences de l'environnement, incluant l'écologie; aux sciences de la Terre et de l'espace, incluant la météorologie, la géologie, la géophysique, l'océanographie et la biogéographie; à la technologie (ingénierie), incluant : le dessin technique ou le design assisté par ordinateur; l'analyse ou la conception d'objets techniques et les systèmes technologiques; l'électronique; les procédés de fabrication et d'usinage; les biotechnologies; la physique des matériaux, incluant les biomatériaux; la biomécanique.

Des connaissances générales portant sur : la santé et la sécurité en laboratoire et en atelier, incluant la biosécurité; la nature des sciences et des technologies (épistémologie); les impacts de la technologie sur la société et sur l'environnement; l'optique pour l'ingénieur, la photonique, les lasers et l'optoélectronique.

*Selon les balises établies par la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Enseignement supérieur.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants de ce programme doivent présenter au MEQ une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de la maîtrise. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- une liste des cours universitaires démontrant la réussite d'une formation pertinente au regard de la discipline d'enseignement visée
- pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle à la candidate ou au candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). La personne nouvellement admise doit se soumettre à ce test avant le début de sa première session d'inscription au programme. Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74 % : réussir un cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C
- moins de 60 %: réussir deux cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

Les cours d'appoint en français ne sont pas contributoires au programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques en français à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique Compétences linguistiques à atteindre dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la <u>Politique sur l'usage du français</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, si vous ne la maîtrisez pas suffisamment, vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Il vous revient de vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de rédaction, de vous assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Au terme de cette formation, la personne étudiante sera apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'enseignement secondaire. À cet égard, elle aura acquis les compétences suivantes.

Compétences relatives à l'enseignement

• agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;

- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- · évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- Utiliser des méthodes d'analyse scientifiquement reconnues.
- Se montrer responsable des retombées de ses interventions professionnelles.
- Analyser des interventions éducatives de façon à en dégager les forces et les limites.
- Proposer des pistes d'action propices au développement de la pratique en enseignement au secondaire.

Durée et régime d'études

Seules les personnes candidates admises à la session d'automne sont assurées de pouvoir réaliser cette formation sur une période de 5 sessions (automne, hiver, automne, hiver et été) en bénéficiant du statut d'étudiant à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

La réussite du <u>Test de certification en français écrit pour l'enseignement</u> (TECFEE) est obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6107 Stage III : enseignement en responsabilité.

Pour pouvoir se présenter au TECFÉE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Travail de rédaction

Le rapport de projet d'intervention (RPI) de 6 crédits (ENS-6508 Rapport de projet d'intervention) a pour but de permettre à la personne étudiante de témoigner de sa capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'enseignement au secondaire en ayant recours à des méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de sa formation de maîtrise. La personne étudiante doit démontrer une rigueur dans son analyse et dans ses conclusions.

Structure du programme

Total exigé: 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
ADS-6102	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-6107	Didactique des sciences au secondaire I	3
DID-6108	Didactique des sciences au secondaire II	3
DID-6109	Didactique des sciences au secondaire III	3
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-6102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENS-6101	L'élève adolescent	3
ENS-6102	Gestion de classe au secondaire	2
MEV-6101	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
PPG-6101	Élèves en difficulté de comportement au secondaire	3
PPG-6102	Apprentissage, cognition et enseignement au secondaire	3
PPG-6103	Inclusion scolaire au secondaire	3
TEN-6101	Enseigner et apprendre avec le numérique	2
ENS-6103	Théories et méthodes d'analyse de la pratique	2
ENS-6104	Projet d'analyse de la pratique	1
ENS-6105	Stage 1 : initiation et début de prise en charge	2
ENS-6106	Stage 2 : prise en charge de groupes-classes	3
ENS-6107	Stage 3 : enseignement en responsabilité	9
ENS-6508	Rapport de projet d'intervention	6

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement au secondaire - univers social (histoire et géographie)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

- Baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent
- avoir acquis 45 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle)

Si vous n'avez que 30 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle), vous êtes également admissible (voir **Scolarité préparatoire**).

Moyenne cumulative

• moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous avez acquis entre 30 et 44 crédits de formation universitaire pertinente vous vous verrez imposer une scolarité préparatoire pouvant atteindre jusqu'à 15 crédits. Le cas échéant, la scolarité préparatoire devra être réussie avec une moyenne égale ou supérieure à 2.67 sur 4.33.

Formations susceptibles de compter au moins 30 crédits de formation pertinente :

Baccalauréat en histoire ou en géographie.

La formation disciplinaire doit comporter plusieurs des objets d'études suivants*:

Une majorité d'objets d'études liés à l'histoire : l'histoire générale (politique, économique, sociale et culturelle) du Québec, du Canada et de l'étranger (les pays occidentaux, orientaux ou émergents); l'histoire de l'Antiquité, du Moyen-Âge et de l'époque moderne ou contemporaine; l'épistémologie de l'histoire; les enjeux liés au monde contemporain; l'éducation à la citoyenneté (les institutions publiques, la vie démocratique, les fondements identitaires et le changement social).

Certains objets d'études liés à la géographie : la géographie humaine, urbaine, politique, historique, environnementale, touristique, économique, sociale et culturelle, l'aménagement du territoire québécois, canadien et mondial; les enjeux liés au monde contemporain; l'épistémologie de la géographie.

*Selon les balises établies par la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Enseignement supérieur.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants de ce programme doivent présenter au MEQ une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de la maîtrise. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- une liste des cours universitaires démontrant la réussite d'une formation pertinente au regard de la discipline d'enseignement visée
- pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle à la candidate ou au candidat .

Connaissances linguistiques

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). La personne nouvellement admise doit se soumettre à ce test avant le début de sa première session d'inscription au programme. Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74 % : réussir un cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C
- moins de 60 % : réussir deux cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

Les cours d'appoint en français ne sont pas contributoires au programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques en français à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la Politique sur l'usage du français.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, si vous ne la maîtrisez pas suffisamment, vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Il vous revient de vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de rédaction, de vous assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en enseignement au secondaire – univers social (histoire et géographie) a une capacité d'accueil limitée à 12 places.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Programmes à capacité d'accueil limitée.

Objectifs

Au terme de cette formation, la personne étudiante sera apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'enseignement secondaire. À cet égard, elle aura acquis les compétences suivantes.

Compétences relatives à l'enseignement

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- Utiliser des méthodes d'analyse scientifiquement reconnues.
- Se montrer responsable des retombées de ses interventions professionnelles.
- Analyser des interventions éducatives de façon à en dégager les forces et les limites.
- Proposer des pistes d'action propices au développement de la pratique en enseignement au secondaire.

Durée et régime d'études

À temps complet, cette formation peut être réalisée sur une période de 5 sessions (automne, hiver, automne, hiver et été).

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

La réussite du <u>Test de certification en français écrit pour l'enseignement</u> (TECFEE) est obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6107 Stage III : enseignement en responsabilité.

Pour pouvoir se présenter au TECFÉE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Travail de rédaction

Le rapport de projet d'intervention (RPI) de 6 crédits (ENS-6508 Rapport de projet d'intervention) a pour but de permettre à la personne étudiante de témoigner de sa capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'enseignement au secondaire en ayant recours à des méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de sa formation de maîtrise. La personne étudiante doit démontrer une rigueur dans son analyse et dans ses conclusions.

Structure du programme

Total exigé: 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
ADS-6102	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-6110	Didactique de l'histoire au secondaire I	3
DID-6111	Didactique de l'histoire au secondaire II	3
DID-6112	Didactique de la géographie au secondaire	3
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-6102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENS-6101	L'élève adolescent	3
ENS-6102	Gestion de classe au secondaire	2
MEV-6101	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
PPG-6101	Élèves en difficulté de comportement au secondaire	3
PPG-6102	Apprentissage, cognition et enseignement au secondaire	3
PPG-6103	Inclusion scolaire au secondaire	3
TEN-6101	Enseigner et apprendre avec le numérique	2
ENS-6103	Théories et méthodes d'analyse de la pratique	2
ENS-6104	Projet d'analyse de la pratique	1
ENS-6105	Stage 1 : initiation et début de prise en charge	2

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-6106	Stage 2 : prise en charge de groupes-classes	3
ENS-6107	Stage 3 : enseignement en responsabilité	9
ENS-6508	Rapport de projet d'intervention	6

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement collégial

Description officielle

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal : il faut alors prévoir au minimum trois sessions (un an et demi) pour terminer le programme.

Admissibilité

Grade et discipline

· Baccalauréat disciplinaire (spécialisé) dans une matière enseignée au collégial, ou un diplôme équivalent

La personne qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Movenne

• Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

• pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). La personne nouvellement admise doit se soumettre à ce test avant le début de sa première session d'inscription au programme. Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74,9 % : réussir le cours d'appoint FRN-1904 Français écrit pour la formation à l'enseignement III avec une note minimale de C (condition d'obtention du diplôme)
- moins de 60 % : admission au programme non autorisée

Les cours d'appoint en français ne sont pas contributoires au programme.

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la Politique sur l'usage du français.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS. La scolarité préparatoire sera élaborée en fonction du résultat obtenu au TCF. Elle devra être complétée en priorité avant de pouvoir suivre les cours contributoires au programme.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

Ce programme vous prépare à l'exercice de la profession d'enseignant au collégial et aussi à contribuer au renouvellement des pratiques pédagogiques et éducatives. Cette maîtrise puise sa dynamique dans l'interrelation entre les dimensions théorique et pratique de l'exercice de la profession. Elle se distingue par le recours à des approches pédagogiques qui favorisent le développement des capacités d'analyse, de synthèse et d'évaluation des étudiants.

Objectifs

Au terme de vos études, vous serez apte à :

- assumer une charge d'enseignement à l'ordre collégial;
- collaborer à la réalisation de projets pédagogiques et éducatifs;
- exercer un leadership pédagogique et éducatif au sein d'une équipe d'enseignantes et d'enseignants;
- contribuer au renouvellement des pratiques pédagogiques et éducatives en milieu collégial.

Pour acquérir ces compétences, vous devrez développer votre capacité à :

- recourir aux savoirs et aux pratiques de références dans le domaine de l'enseignement au collégial;
- planifier, mettre en œuvre et évaluer des stratégies d'enseignement et d'apprentissage adaptées à des contextes d'enseignement collégial variés;
- intégrer, de façon critique, les technologies de l'information et de la communication dans vos interventions pédagogiques;
- évaluer les apprentissages d'étudiantes et d'étudiants autant dans un contexte d'évaluation formative que sommative;
- communiquer, de façon juste, claire et cohérente, oralement et par écrit;
- adopter une posture de pratique professionnelle réflexive qui contribue à l'évolution de votre pratique;
- assurer votre autonomie professionnelle en prenant en charge votre propre développement;
- actualiser votre identité professionnelle au regard de l'évolution de votre pratique et du raffinement de votre conception de votre rôle d'enseignante ou d'enseignant au collégial;
- identifier des pistes d'action propices au développement de divers objets relatifs à l'enseignement au collégial;
- renouveler des pratiques pédagogiques ou éducatives à la lumière de connaissances récentes issues de la recherche en enseignement.

Durée et régime d'études

Ce programme peut être réalisé à temps complet ou à temps partiel.

Remarques sur les cours

Les stages peuvent être réalisés dans votre milieu d'emploi.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Enseignement collégial (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6022	Système d'enseignement collégial et société	3
DID-6009	Stage d'enseignement collégial I	3
DID-6015	Stage d'enseignement collégial II	3
EDC-6500	Rapport de fin d'études en enseignement collégial	6
MEV-6002	Mesure et évaluation en classe à l'ordre collégial	3
PPG-6003	Développement psychosocial du jeune adulte au collégial	3
PPG-6013	Apprentissage, cognition et enseignement collégial	3
PPG-6020	Intervention pédagogique au collégial	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3
TEN-6027	Intégrer les TIC dans l'enseignement et l'apprentissage	3

Règle 1. Réussir 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6000	Didactique des sciences au collégial I	3
DID-6002	Didactique du français au collégial I	3
DID-6006	Planification de l'enseignement au collégial	3
DID-6013	Didactique des sciences humaines au collégial I	3

Règle 2. Réussir 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6001	Didactique des sciences au collégial II	3
DID-6003	Didactique du français au collégial II	3
DID-6007	Practicum en planification de l'enseignement au collégial	3
DID-6014	Didactique des sciences humaines au collégial II	3

Règle 3. Réussir 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

Règle 4. Réussir 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigé
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PPG-7047	Éducation et culture	3
TEN-7000	Sciences de l'apprentissage et apprentissage collaboratif	3
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau	3
TEN-7012	Fondements de l'apprentissage à distance	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en mesure et évaluation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'aura pas réalisé six crédits de cours en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation au cours de ses études universitaires antérieures pourra se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur d'essai

Le candidat devra, au cours de sa deuxième session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur d'essai. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle le candidat indique :
- les objectifs visés en poursuivant des études dans ce programme
- les cours de sa formation antérieure qui sont en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation
- ses champs d'intérêt du candidat pour la réalisation de son essai
- Pour la candidate ou le candidat non francophone: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir connaissances linguistiques)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle, ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

La formation en mesure et évaluation permet de répondre à la demande croissante de spécialistes possédant une expertise dans l'élaboration et la validation d'instruments de mesure et qui sont aptes à poser une réflexion critique en regard des diverses réalités et des d'objectifs visés. Elle permet à une clientèle étudiante provenant d'horizons intellectuels variés d'acquérir des connaissances et des compétences associées à la mesure et à l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques selon le contexte et les normes scientifiques et de pratique en vigueur.

Objectifs

Au terme de ses études, l'étudiant sera apte à :

- documenter des problématiques ou faire des analyses de besoins en lien avec la mesure et l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques;
- poser un regard critique sur les savoirs, les interventions, les instruments de mesure et les procédures d'évaluation et saisir les enjeux éthiques d'une situation en fonction des principes déontologiques, des normes de pratique et autres références;
- participer à la conception d'instruments de mesure visant l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques en fonction des normes scientifiques et des pratiques en vigueur;
- déterminer les méthodes de collecte et d'analyse de données (qualitative et quantitative) appropriées dans un contexte de recherche, d'intervention ou d'évaluation et procéder aux analyses appropriées;
- utiliser divers modèles de mesure dans la réalisation d'activités de mesure et d'évaluation.

Durée et régime d'études

L'étudiant a la possibilité de réaliser le programme à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ deux ans.

Travail de rédaction

Essai

S'inscrire à un programme de maîtrise implique la rédaction d'un travail terminal témoignant de l'intégration des connaissances acquises et de la capacité de l'étudiant à traiter d'un problème intellectuel d'une certaine complexité de façon claire et cohérente. Dans ce programme, ce travail de rédaction prend la forme d'un essai. Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs de l'essai, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. Ce guide est disponible au secrétariat du programme.

Le sujet de l'essai ainsi que son contenu relèvent d'une entente particulière entre l'étudiant et le directeur de son essai. Cette entente est soumise à l'approbation de la direction de programme à l'aide du formulaire Approbation du sujet d'essai disponible au secrétariat du programme. L'étudiant doit remettre son formulaire dûment rempli au plus tard à la fin de sa deuxième session d'inscription. Il incombe à la direction de programme d'approuver le sujet d'essai. Si celle-ci exprime des réserves, elle consulte les professeurs du comité de programme avant d'émettre un avis écrit et justifié.

Une fois terminé, l'essai est déposé sous forme électronique au secrétariat du programme. Il est évalué par le directeur de l'essai ainsi que par un autre professeur de la faculté, sous l'approbation de la direction de programme. Il est à noter que l'essai doit satisfaire aux exigences universitaires de 9 crédits (405 heures de travail).

Profil international

Le <u>profil international</u> permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du <u>Bureau international</u> de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum: 18 crédits

Activités de formation communes

Mesure et évaluation (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
MEV-6500	Essai	9
MEV-7011	Analyse de données	3
MEV-7012	Modèles de mesure: théories, applications et interprétations	3
MEV-7016	Fondements en mesure et en évaluation	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3

Règle 1. 12 à 21 crédits parmi :

Fondements, méthodes de recherche et d'analyse

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7020	Modèles d'équations structurelles	3
MEV-7023	Équité en mesure et évaluation : menaces, biais et solutions actuelles	3
MEV-7026	Initiation aux analyses statistiques avec le logiciel R	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Évaluation des caractéristiques individuelles

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7006	Construction d'échelles d'attitude	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3

Évaluation des caractéristiques systémiques et institutionnelles

Cours	Titre	Crédits exigé
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
MEV-7022	Élaboration et évaluation de formation en milieu organisationnel	3
MEV-7025	Modèles d'évaluation de programmes d'intervention	3

Stage

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7028	Stage en mesure et évaluation	3

Règle 2. 0 à 9 crédits parmi :

L'étudiant doit réussir 0 à 9 crédits parmi les cours portant les sigles ADS, CSO, DID, EDC, EDP, IED, MEV, PPG, PSE, TEN de niveau 6000 ou 7000, à l'exclusion des séries 800 et 900. Avec l'autorisation de la direction du programme, l'étudiant pourra suivre 3 crédits portant un autre sigle que ceux précités si la démonstration est faite de la pertinence de ces crédits dans le projet d'études de l'étudiant.

Profils

Profil international

Cours Titre Crédits exigés

Études - Profil international - Maîtrise en mesure et

évaluation

12 à 18

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en mesure et évaluation - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

· Baccalauréat en éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent

Si vous possèdez une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes vous pourriez être admissible.

Movenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous n'avez pas réalisé six crédits de cours en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation au cours de vos études universitaires antérieures, vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Direction de recherche

Dès le dépôt de votre dossier d'admission et avant le début de votre première session d'inscription, vous devez avoir trouvé une professeure ou un professeur qui a accepté de diriger vos travaux de recherche et qu'elle ou il confirme son acceptation par écrit. Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez contacter la gestion des études (<u>Gestion.Etudes@fse.ulaval.ca</u>) ou encore la direction de programme.

Si ces conditions ne sont pas respectées, vous n'aurez pas l'autorisation de poursuivre vos études au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le <u>Bureau du registraire</u>

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle vous présentez :
 - les objectifs visés en poursuivant des études dans ce programme
 - o les cours de votre formation antérieure qui sont en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation
 - vos champs d'intérêt pour la réalisation de son mémoire
- la confirmation écrite de la professeure ou du professeur qui a accepté de diriger vos travaux de recherche
- Pour la candidate ou le candidat non francophone: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir Connaissances linguistiques)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle, ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la personne candidate des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, de vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Orientation

La formation en mesure et évaluation permet de répondre à la demande croissante de spécialistes et de chercheurs possédant une expertise dans l'élaboration et la validation d'instruments de mesure et qui sont aptes à poser une réflexion critique en regard des diverses réalités et des d'objectifs visés. Elle permet à une clientèle étudiante provenant d'horizons intellectuels variés d'acquérir des connaissances et des compétences associées à la mesure et à l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques selon le contexte et les normes scientifiques et de pratique en vigueur.

Objectifs

Au terme de ses études, la personne étudiante sera apte à :

- documenter des problématiques ou faire des analyses de besoins en lien avec la mesure et l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques;
- poser un regard critique sur les savoirs, les interventions, les instruments de mesure et les procédures d'évaluation dans son champ de spécialisation et saisir les enjeux éthiques d'une situation en fonction des principes déontologiques, des normes de pratique et autres références pertinentes à son domaine;
- participer à la conception d'instruments de mesure visant l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques en fonction des normes scientifiques et des pratiques en vigueur dans le domaine;
- déterminer les méthodes de collecte et d'analyse de données (qualitative et quantitative) appropriées dans un contexte de recherche, d'intervention ou d'évaluation et procéder aux analyses appropriées;

- utiliser divers modèles de mesure dans la réalisation d'activités de mesure et d'évaluation;
- contribuer à des recherches en éducation ou dans un domaine connexe;
- conseiller des praticiens, des professionnels et des étudiants dans la réalisation de projets de recherche, de processus d'évaluation ou de validation.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ deux ans.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un <u>passage accéléré au doctorat</u> sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le <u>Règlement des études</u> de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Passage intégré au doctorat

Le <u>passage intégré au doctorat</u> permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributoire à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en mesure et évaluation – avec mémoire offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

• Doctorat en mesure et évaluation

Éthique de la recherche

Toute personne étudiante inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire est tenue de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. La personne étudiante remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier, en la remettant au secrétariat du programme.

Si sa recherche fait appel à des sujets humains, la personne étudiante doit, dans un premier temps, transmettre une copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informera la personne étudiante des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de sa directrice ou son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, elle doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Note : Comme le prévoit le Règlement des études, la personne étudiante qui réalise une recherche (mémoire) pour laquelle elle n'aura pas obtenu l'approbation du comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'une professeure ou un professeur accepte d'agir à titre de directrice ou de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à la personne étudiante un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, la personne étudiante devra déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

La personne étudiante inscrite à ce programme devra réaliser une recherche et produire un document présentant son cadre théorique, sa démarche, les résultats et les conclusions, que l'on appelle mémoire. La personne étudiante peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs du mémoire, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site Internet de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Mémoire

Réaliser un mémoire de maîtrise relève d'une entente particulière entre la personne étudiante et sa directrice ou son directeur de recherche. Cette entente est soumise à l'approbation de la direction de programme par le dépôt d'un projet de mémoire. La personne étudiant a jusqu'à la fin de sa deuxième session d'inscription pour s'acquitter de cette obligation. En collaboration avec sa directrice ou son directeur de recherche, la personne étudiante expose son projet de mémoire dans un texte d'environ cinq pages. Ce texte comprend

les sections suivantes : sujet d'étude retenu, bref état des connaissances, objectifs de l'étude et méthodologie envisagée. La personne étudiante ajoute ses références en annexe. Le projet est soumis à la direction de programme, qui l'approuve. Si celle-ci exprime des réserves, elle consulte les professeurs du comité de programme avant d'émettre un avis écrit et justifié.

Une fois le projet approuvé par la direction de programme, il devra être soumis au comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent dans la section ci-dessus intitulée « Comité d'éthique ».

Lorsqu'il est terminé, le mémoire est déposé sous forme électronique au secrétariat du programme. Il est évalué par la directrice ou le directeur de recherche et par deux autres professeurs désignés pour ce faire, sous l'approbation de la direction de programme et de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Il n'y a ni prélecture, ni exposé oral.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son <u>site internet</u>, mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Mesure et évaluation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7011	Analyse de données	3
MEV-7016	Fondements en mesure et en évaluation	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3

Règle 2. 6 à 9 crédits parmi :

Fondements, méthodes de recherche et d'analyse

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7012	Modèles de mesure: théories, applications et interprétations	3
MEV-7020	Modèles d'équations structurelles	3
MEV-7023	Équité en mesure et évaluation : menaces, biais et solutions actuelles	3
MEV-7026	Initiation aux analyses statistiques avec le logiciel R	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Évaluation des caractéristiques individuelles

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7006	Construction d'échelles d'attitude	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3

3

CoursTitreCrédits exigésMEV-7015Évaluation et compétences3

Évaluation des caractéristiques systémiques et institutionnelles

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
MEV-7022	Élaboration et évaluation de formation en milieu organisationnel	3
MEV-7025	Modèles d'évaluation de programmes d'intervention	3
Stage		
Cours	Titre	Crédits exigés

Règle 3. 0 à 3 crédits parmi :

L'étudiant doit réussir 0 à 3 crédits parmi les cours portant les sigles ADS, CSO, DID, EDC, EDP, IED, MEV, PPG, PSE, TEN de niveau 6000 ou 7000, à l'exclusion des séries 800 et 900. Avec l'autorisation de la direction du programme, l'étudiant pourra suivre 3 crédits portant un autre sigle que ceux précités si la démonstration est faite de la pertinence de ces crédits dans le projet d'études de l'étudiant.

Recherche

MEV-7028

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Stage en mesure et évaluation

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3
MEV-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7
MEV-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7
MEV-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychopédagogie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Si vous désirez vous inscrire à temps complet, il est suggéré de commencer vos études à la session d'automne ou à la session d'hiver.

Admissibilité

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Grade et discipline

• Baccalauréat ou un diplôme équivalent

Moyenne

• Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Selon votre formation antérieure, certains cours pourraient être exigés en scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Direction d'essai

Vous devrez, au cours de votre première session d'inscription, trouver une professeure ou un professeur qui acceptera d'agir à titre de directrice ou de directeur d'essai. Avant la fin de cette période, vous devez aviser la direction de programme de votre choix de directrice ou de directeur. Si ces conditions ne sont pas respectées, vous ne serez pas autorisé à poursuivre vos études dans le programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le <u>Bureau du registraire</u>

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) qui expose les raisons pour lesquelles vous désirez suivre ce programme en lien avec vos intérêts professionnels
- un avant-projet de recherche (environ deux à trois pages) qui indique le ou les champs d'étude et de recherche qui vous intéressent, ainsi qu'une brève présentation du thème que vous proposez de traiter dans votre essai
- pour *la candidate ou le candidat non francophone* : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la Politique sur l'usage du français.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, <u>français langue étrangère ou seconde</u> avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS. La scolarité préparatoire sera élaborée en fonction du résultat obtenu au TCF. Elle devra être complétée en priorité avant de pouvoir suivre les cours contributoires au programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de lire et de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme a pour objectif de favoriser l'acquisition d'une formation approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. À cet effet, il a pour objectifs de permettre à la personne étudiante :

- de s'approprier des connaissances avancées et de développer des compétences afin d'intervenir efficacement dans le domaine de la psychopédagogie;
- d'énoncer un problème d'étude et de le documenter en s'appuyant sur la littérature pertinente;
- de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste en respectant les normes, les règles d'éthique et d'intégrité ainsi que les pratiques reconnues en psychopédagogie;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de sa profession.

Durée et régime d'études

Vous devez vous inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Remarques sur les cours

Le choix de cours est fait conjointement avec la directrice ou le directeur d'essai et à partir de la signification de chacun des cours dans votre formation.

Travail de rédaction

Essai

Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent au champ d'études. L'essai présenté est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur d'essai. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Pour plus d'information, il est possible de se procurer le *Guide de l'essai de maîtrise* au secrétariat du programme.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Psychopédagogie (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
PPG-6005	Essai	12

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7002	Construction sociale et culturelle des connaissances	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3

Règle 3. 15 à 18 crédits parmi :

Perspectives éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
ENP-6006	Pratiques d'observation-évaluation au préscolaire	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-6025	Supervision pédagogique et analyse des pratiques	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7047	Éducation et culture	3
TEN-7000	Sciences de l'apprentissage et apprentissage collaboratif	3

Violence en milieu scolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Troubles du comportement

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3

Développement du langage

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycles du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Éducation physique et sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-6005	Genres et sport	3
EPS-6006	Valorisation et protection des athlètes	3
EPS-7013	Préparation mentale en sport : une perspective holistique	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-6004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
EDC-7002	Sujets spéciaux	3
EPS-7007	Lectures dirigées	3
PPG-7020	Lectures dirigées I	3
PPG-7021	Lectures dirigées II	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychopédagogie - adaptation scolaire - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BEPEP) ou un baccalauréat en adaptation scolaire et sociale ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline est également admissible (voir scolarité préparatoire).

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement. L'intervention en milieu scolaire en adaptation scolaire ou en orthopédagogie exige un brevet d'enseignement.

Movenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline sera dans l'obligation de réaliser une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 15 crédits (<u>scolarité préparatoire exigée</u> selon le baccalauréat qui a été réalisé). Le candidat doit réussir les cours exigés, ou des cours jugés équivalents, avant de s'inscrire à certains cours de la maîtrise, avec un résultat égal ou supérieur à C.

Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributoires au programme.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels
- un avant-projet de recherche (environ quatre à cinq pages) qui indique le ou les champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi qu'une brève présentation du thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS. La scolarité préparatoire sera

élaborée en fonction du résultat obtenu au TCF. Elle devra être complétée en priorité avant de pouvoir suivre les cours contributoires au programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de lire et de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Ce programme est axé sur la formation en recherche. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie et l'adaptation scolaire;
- s'être familiarisé avec la recherche dans le champ d'activité de l'adaptation scolaire;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à la recherche en éducation;
- avoir élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), la démarche de réalisation et les résultats obtenus dans le domaine de l'adaptation scolaire.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Passage intégré au doctorat

Le <u>passage intégré au doctorat</u> permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributoire à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en psychopédagie - adaptation scolaire - avec mémoire offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

• Doctorat en psychopédagogie

Remarques sur les cours

Le choix de cours est fait conjointement avec le professeur qui agira à titre de directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la *Déclaration de l'étudiant* (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la *Demande d'approbation* (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la *Justification de l'exemption* (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du <u>CERUL</u>.

Il est important de noter que, comme le prévoit le <u>Règlement des études</u>, l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du CERUL ne pourra recevoir son diplôme de doctorat.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Mémoire

Faire une maîtrise en psychopédagogie - adaptation scolaire avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissances et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans son mémoire, l'étudiant doit démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section <u>Mémoires et thèses</u> du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de sa maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Adaptation scolaire (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-6004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3

Règle 2. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3
PPG-6024	Soutenir l'apprentissage socioémotionnel au primaire	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycles du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3
PPG-7058	Soutien de la réussite des élèves ayant un trouble du déficit de l'attention/hyperactivité	3
PPG-7059	Gestion des comportements difficiles en formation professionnelle et au collégial	3
PPG-7060	Élèves en difficulté d'adaptation : intervention en milieu de pratique	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
EDC-6003	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
EDC-7017	Créativité et intervention pédagogique	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3
ENP-6005	Soutien des apprentissages au préscolaire	3
ENP-6006	Pratiques d'observation-évaluation au préscolaire	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-6016	Stage en difficultés d'apprentissage I	3
PPG-6019	Trouble du comportement : stage d'intervention en contexte spécialisé	3
PPG-7002	Construction sociale et culturelle des connaissances	3
PPG-7005	Intervention et soutien pédagogique	3
PPG-7019	Lectures dirigées en adaptation scolaire	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7047	Éducation et culture	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3
TEN-7000	Sciences de l'apprentissage et apprentissage collaboratif	3

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3
PPG-6812	Activité de recherche - mémoire 2	3
PPG-6813	Activité de recherche - mémoire 3	9
PPG-6814	Activité de recherche - mémoire 4	9

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychopédagogie - avec mémoire **Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur <u>rapport de cheminement</u>.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Baccalauréat ou un diplôme équivalent

Movenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Selon votre formation antérieure, certains cours pourraient être exigés en scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Direction de recherche

Vous devrez, au cours de votre première session d'inscription, trouver une professeure ou un professeur qui acceptera de diriger vos travaux de recherche. Avant la fin de cette période, vous devrez avisez la direction de programme de votre choix de directrice ou de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, vous n'êtes pas autorisé à poursuivre vos études dans le programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) doit exposer les raisons pour lesquelles vous désirez suivre ce programme en lien avec vos intérêts professionnels
- un avant-projet de recherche (environ quatre à cinq pages) qui indique le ou les champs d'études et de recherche qui vou intéressent, ainsi qu'une brève présentation du thème que vous proposez de traiter dans votre mémoire
- pour la candidate ou le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir Connaissances linguistiques)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la <u>Politique sur l'usage du français</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, <u>français langue étrangère ou seconde</u> avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS. La scolarité préparatoire sera élaborée en fonction du résultat obtenu au TCF. Elle devra être complétée en priorité avant de pouvoir suivre les cours contributoires au programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de lire et de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme a pour objectif de favoriser l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. À cet effet, ce programme a pour objectifs de permettre à la personne étudiante :

- de s'approprier des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche;
- de maîtriser et de justifier la méthode de recherche utilisée;
- d'exposer et de s'approprier une problématique et de formuler ses objectifs de recherche;
- de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste en respectant les normes, les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et de diffusion des connaissances;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;

- de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de la psychopédagogie.

Durée et régime d'études

Vous devez vous inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Passage intégré au doctorat

Le <u>passage intégré au doctorat</u> permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributoire à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en psychopédagogie – avec mémoire offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

• Doctorat en psychopédagogie

Remarques sur les cours

Le choix de cours est fait conjointement avec la directrice ou le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans votre formation.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, la personne étudiante inscrite à la maîtrise recherche doit d'abord remplir la *Déclaration de l'étudiant* (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, elle doit remplir soit la *Demande d'approbation* (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la *Justification de l'exemption* (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Il est à noter que, pour obtenir votre diplôme, vous devez avoir satisfait aux exigences du Comité d'éthique.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du CERUL.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'une professeure ou un professeur accepte d'agir à titre de directrice ou de directeur de recherche, la direction de programme vous fera parvenir un plan de collaboration. Avant la fin de votre deuxième session d'inscription, vous devrez déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Mémoire

Faire une maîtrise en psychopédagogie avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissances et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans votre mémoire, vous devez démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à votre domaine du savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de votre recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à votre domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section <u>Mémoires et thèses</u> du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Vous poourrez vous procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de votre maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Psychopédagogie (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7002	Construction sociale et culturelle des connaissances	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
EPS-7000	Recherche en intervention en éducation physique et sportive	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :

Stages

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-6000	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	6
EDC-6003	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	3

Perspectives éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
ENP-6006	Pratiques d'observation-évaluation au préscolaire	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-6025	Supervision pédagogique et analyse des pratiques	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-7000	Sciences de l'apprentissage et apprentissage collaboratif	3

Violence en milieu scolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Troubles du comportement

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3

Développement du langage

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycles du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Éducation physique et sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-6005	Genres et sport	3
EPS-6006	Valorisation et protection des athlètes	3
EPS-7013	Préparation mentale en sport : une perspective holistique	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-6004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
EDC-7002	Sujets spéciaux	3
EPS-7007	Lectures dirigées	3
PPG-7020	Lectures dirigées I	3
PPG-7021	Lectures dirigées II	3

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6821	Activité de recherche - mémoire 1	3
PPG-6822	Activité de recherche - mémoire 2	7
PPG-6823	Activité de recherche - mémoire 3	7
PPG-6824	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychopédagogie - difficultés d'apprentissage et d'adaptation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Grade et discipline

- Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BEPEP)
- Ou baccalauréat en adaptation scolaire et sociale ou un diplôme équivalent

Si vous détenez un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline vous pourriez être également admissible.

Movenne

• Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous détenez un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline, vous serez dans l'obligation de réaliser une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 15 crédits. En fonction du baccalauréat obtenu, vous devrez réussir les cours indiqués ci-dessous avec un résultat égal ou supérieur à C, ou des cours jugés équivalents, et ce, avant de vous inscrire à certains cours de la maîtrise. Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributoires au programme.

Consulter https://www.fse.ulaval.ca/scolaritepreparatoire pour le détail de la scolarité préparatoire exigée selon le baccalauréat qui a été réalisé.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- · un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels
- pour la *candidate ou le candidat non francophone* : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la <u>Politique sur l'usage du français</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, <u>français langue étrangère ou seconde</u> avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Dans tous les cas, le test devra avoir été réussi depuis moins de deux ans.

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS. La scolarité préparatoire sera élaborée en fonction du résultat obtenu au TCF. Elle devra être complétée en priorité avant de pouvoir suivre les cours contributoires au programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de lire et de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

Ce programme est conçu pour le personnel enseignant qui travaille en milieu scolaire auprès d'élèves en difficultés d'apprentissage et d'adaptation. Il lui permet d'améliorer ses interventions à partir du développement de compétences et de connaissances relatives à ce domaine et d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée par l'analyse de sa pratique pédagogique auprès de cette population.

Ce programme propose des modèles théoriques du développement des compétences qui concernent soit le sujet apprenant, soit les contenus, soit les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention auprès des élèves. Certaines activités engagent le praticien à clarifier sa compréhension de l'activité éducative en le mettant en situation de reconnaître ses valeurs, ses habiletés et ses modèles conceptuels.

Objectifs

De façon générale, et par des moyens particuliers, le programme vise à permettre à la personne étudiante :

- de situer adéquatement sa discipline ou son champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'acquérir des connaissances et des compétences relatives aux difficultés d'apprentissage et à l'adaptation scolaire;

- de développer ses habiletés d'intervention auprès des élèves en difficulté;
- de maîtriser et de justifier les interventions utilisées;
- d'énoncer un problème d'étude et de le documenter en s'appuyant sur la littérature pertinente;
- de traiter, par écrit, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de sa profession.

Conditions de poursuite des études

La réussite de 6 crédits de stages (PPG-6016 Stage en difficultés d'apprentissage I ET PPG-6017 Stage en difficultés d'apprentissage II ou PPG-6018 Stage en difficultés comportementales) est une condition de poursuite des études de ce programme. La reprise d'un premier échec est autorisée, mais un deuxième échec peut mener à l'exclusion du programme, conformément à l'article 5.24 d) du Règlement des études.

Travail de rédaction

Le projet de fin d'études constitue une réflexion sur les pratiques dans le domaine des difficultés d'apprentissage et d'adaptation. Il s'agit d'un travail écrit pouvant emprunter différentes formes : retour critique sur l'atteinte des objectifs de formation; étude d'une problématique rattachée à l'intervention en difficultés d'apprentissage ou d'adaptation; analyse synthèse du niveau acquis dans sa pratique professionnelle.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Difficultés d'apprentissage et d'adaptation (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-6004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
PPG-6016	Stage en difficultés d'apprentissage I	3
PPG-6500	Projet de fin d'études	6
PPG-7000	Troubles de comportement intériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7005	Intervention et soutien pédagogique	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3
PPG-7060	Élèves en difficulté d'adaptation : intervention en milieu de pratique	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	s 3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6024	Soutenir l'apprentissage socioémotionnel au primaire	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycles du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Règle 3. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7002	Développement de concepts géométriques	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
EDC-7017	Créativité et intervention pédagogique	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3
ENP-6005	Soutien des apprentissages au préscolaire	3
ENP-6006	Pratiques d'observation-évaluation au préscolaire	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-6017	Stage en difficultés d'apprentissage II	3
PPG-7002	Construction sociale et culturelle des connaissances	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7047	Éducation et culture	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3
PPG-7058	Soutien de la réussite des élèves ayant un trouble du déficit de l'attention/hyperactivité	3
PPG-7059	Gestion des comportements difficiles en formation professionnelle et au collégial	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychopédagogie - orthopédagogie Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur <u>rapport de cheminement</u>.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Grade et discipline

- Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BEBEP)
- Ou un baccalauréat en adaptation scolaire ou en enseignement au secondaire, soit en français langue première ou en mathématiques, ou un diplôme équivalent

Si vous détenez un baccalauréat dans un domaine autre que l'enseignement et qui détenez une formation universitaire dans un domaine connexe à l'orthopédagogie (orthophonie ou psychologie cognitive), vous pourriez être également admissible, mais une scolarité préparatoire peut être exigée.

Moyenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

En fonction du baccalauréat détenu, vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire de 3 à 15 crédits. Ces cours devront être réussis avec un résultat égal ou supérieur à C, et ce, avant de vous inscrire à certains cours de la maîtrise. Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributoires au programme.

Consulter https://www.fse.ulaval.ca/scolaritepreparatoire pour le détail de la scolarité préparatoire exigée selon le baccalauréat qui a été réalisé.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- · un curriculum vitæ
- une brève lettre de motivation dans laquelle vous précisez :
 - o votre intérêt pour le programme
 - les objectifs professionnels que vous poursuivez
 - les raisons pour lesquelles, à votre avis, la direction de programme devrait retenir votre candidature;
- pour *la candidate ou le candidat non francophone* : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les <u>études universitaires au Québec</u>.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la Politique sur l'usage du français.

Si vous ne détenez pas un diplôme menant à la délivrance d'une autorisation d'enseigner au Québec devez, avant le début des cours de la première session, réussir le test de français Laval-Montréal (TFLM) et obtenir un résultat égal ou supérieur à 60 %.

Si le résultat obtenu est égal ou supérieur à 60 %, mais inférieur à 75 %, vous devrez suivre et réussir le cours FRN-1904 Français écrit pour la formation à l'enseignement III avec une note minimale de C durant votre première session d'inscription au programme. Ce cours, qui peut être suivi à distance, n'est pas contributoire au programme.

Si vous avez obtenu une note inférieure à 60 % au TFLM, vous n'êtes pas admis au programme.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Dans tous les cas, le test devra avoir été réussi depuis moins de deux ans.

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS. La scolarité préparatoire sera élaborée en fonction du résultat obtenu au TCF. Elle devra être complétée en priorité avant de pouvoir suivre les cours contributoires au programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de lire et de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

Ce programme permet à la personne tudiante d'intervenir auprès d'élèves, ou de groupes d'élèves, présentant des difficultés répétées ou sévères d'apprentissage en mathématiques ou en lecture-écriture de façon à pallier ces difficultés et à favoriser leur réussite scolaire. Elle prépare donc une personne à exercer toutes les fonctions dévolues à l'orthopédagogue.

Objectifs

Au terme de cette formation, la personne étudiante sera apte à :

- évaluer, dans une perspective systémique, des difficultés d'apprentissage d'élèves en lecture-écriture ou en mathématiques;
- intervenir de façon spécifique sur les dimensions pédagogiques et didactiques liées principalement aux connaissances, aux construits et aux processus utilisés en lecture, en écriture et en mathématiques de même qu'au regard des stratégies d'autorégulation impliquées dans les apprentissages scolaires;
- collaborer avec d'autres acteurs concernés par la réussite d'élèves à la mise en œuvre de mesures de prévention, d'intervention et de remédiation/rééducation et de conditions propices à favoriser la réussite pour tous;
- promouvoir l'orthopédagogie et le développement des services orthopédagogiques dans les milieux de formation;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions d'orthopédagogue;
- poursuivre, de façon autonome, sa démarche de développement professionnelle entreprise dans le cadre de cette formation;
- contribuer au développement et au renouvellement des pratiques orthopédagogiques.

Conditions de poursuite des études

La personne étudiante qui subit un deuxième échec à un même stage ou qui échoue un deuxième stage, même si elle a réussi la reprise du premier stage, pourrait être exclu du programme conformément au Règlement des études (article 5.17).

Travail de rédaction

Le rapport de fin d'études (PPG-6501 Rapport de fin d'études en orthopédagogie, 6 crédits) permet de faire la synthèse des connaissances acquises sur une question particulière liée à la pratique orthopédagogique en ayant recours à une démarche analytique. Cette activité mène à la production d'un texte de 25 à 40 pages.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Orthopédagogie (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3
PPG-6016	Stage en difficultés d'apprentissage I	3
PPG-6017	Stage en difficultés d'apprentissage II	3
PPG-6022	Orthopédagogie : fonction, éthique, critique	3
PPG-6023	Développement professionnel en orthopédagogie	3
PPG-6501	Rapport de fin d'études en orthopédagogie	6
PPG-7005	Intervention et soutien pédagogique	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycles du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3
PPG-7056	Questions spéciales en orthopédagogie	3
PPG-7057	Évaluation en orthopédagogie	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7002	Développement de concepts géométriques	3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychoéducation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise en psychoéducation (M. Ps. éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Ce programme est offert dans le cadre d'un continuum baccalauréat-maîtrise. Pour être admissible, vous devez détenir un baccalauréat en psychoéducation de l'Université Laval. Vous vous verrez réserver une place à la maîtrise.

Une fois les personnes candidates en provenance du continuum admis, s'il reste des places disponibles, celles-ci seront accordées aux titulaires d'un baccalauréat en psychoéducation obtenu dans une autre université.

Moyenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux et des milieux éducatifs, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stages pourrait lui être refusé.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- pour la candidate ou le candidat provenant d'une autre université ou d'un autre programme :
 - un curriculum vitae (suggéré, mais non obligatoire)
 - o une lettre de motivation/intentions d'environ une page (suggérée, mais non obligatoire)
- Pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la <u>Politique sur l'usage du français</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2092 Rédaction de textes expressifs et informatifs (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en psychoéducation a une capacité d'accueil limitée à 60 places.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Programmes à capacité d'accueil limitée</u>.

Objectifs

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de compétences professionnelles visant à rendre la personne étudiante apte à favoriser, par des interventions éducatives, le développement personnel et l'insertion sociale d'individus et de groupes d'individus. Cette formation mène à l'obtention du titre de psychoéducateur.

Au terme de sa formation, la personne étudiante aura acquis les compétences suivantes :

- agir dans un rôle-conseil auprès d'autres acteurs;
- prendre en charge son développement professionnel et la mise à jour de ses connaissances;
- contribuer à l'évolution des pratiques qui sont centrales pour le domaine de la psychoéducation;
- adopter une posture de praticien réflexif qui respecte les règles éthiques de la profession;
- démontrer une attitude critique quant à la pratique professionnelle de la psychoéducation et aux connaissances scientifiques sur lesquelles celle-ci se fonde;
- exécuter des activités à risque de préjudice dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines en tenant compte des principes éthiques de la profession;
- traiter, oralement ou par écrit, un problème intellectuel d'une certaine complexité.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Psychoéducation (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PSE-6002	Évaluation psychoéducative et plan d'intervention	3
PSE-6003	Gestion clinique et rôle conseil en intervention psychoéducative	3
PSE-6005	Stage I en psychoéducation	6
PSE-6006	Stage II en psychoéducation	6
PSE-6007	Rapport de projet d'intervention	6
PSE-6010	Analyse critique d'interventions psychosociales	3
PSE-6011	Intervention interculturelle en psychoéducation	3
PSE-6012	Programmes de prévention en psychoéducation	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PSE-6013	Analyse de cas complexes	3
PSE-6014	Identité professionnelle et insertion socioprofessionnelle	3
PSE-6016	Problématiques contemporaines à l'âge adulte	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3
PSE-6008	Sujets spéciaux (psychoéducation)	3
PSE-7001	Méthodologies mixtes de la recherche	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychoéducation - avec mémoire Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Ce programme est offert dans le cadre d'un continuum baccalauréat-maîtrise. Pour être admissible, vous devez détenir un baccalauréat en psychoéducation de l'Université Laval. Vous vous serez admis en priorité si vous répondez aux critères de sélection.

Dans la mesure où des places restent disponibles, une fois les personnes candidates en provenance du continuum admis, celles-ci seront accordées aux titulaires d'un baccalauréat en psychoéducation obtenu d'une autre université. La candidate ou le candidat qui détient un baccalauréat en psychoéducation d'une autre université doit obligatoirement avoir une formation comportant au moins 72 crédits répartis dans les domaines d'étude suivants :

- Développement normal de la personne (6 crédits)
- Difficultés d'adaptation (9 crédits)
- Observation et psychométrie (6 crédits)
- Évaluation psychoéducative des personnes et des milieux et conception des plans d'intervention (12 crédits)
- Intervention directe (15 crédits)
- Conception et évaluation de programmes d'intervention (3 crédits)
- Fondements de la pratique en psychoéducation, déontologie et éthique professionnelle (6 crédits
- Méthodologie et analyse des données (3 crédits)
- Stage (12 crédits)

Une évaluation personnalisée des demandes d'admission de chaque personne étudiante titulaire d'un baccalauréat en psychoéducation d'une autre université devra donc être effectuée, afin de déterminer si une scolarité préparatoire est nécessaire ou non.

Moyenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,20 sur 4,33, ou l'équivalent

Direction de recherche

Au cours de votre première session d'inscription, vous devrez trouver une professeure ou un professeur qui acceptera de diriger vos travaux de recherche. La direction de programme pourra vous assister dans vos démarches.

Avant la fin de cette période, vous devrez avisez la direction de programme de votre choix de directrice ou directeur de recherche.

Si ces conditions ne sont pas respectées, vous n'aurez pas l'autorisation de poursuivre vos études au programme.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux et des milieux éducatifs, qui est d'offrir une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiante ou étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'accès aux milieux de stages pourrait lui être refusé.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation dans laquelle le candidat précise ses intérêts de recherche
- pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la Politique sur l'usage du français.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

Au terme du programme, vous aurez reçu une formation à la recherche rigoureuse vous permettant de poursuivre des études doctorales. De plus, cette formation vous permettra d'intégrer le marché du travail et d'exercer votre profession tout en y reconnaissant la valeur des connaissances issues de la recherche et en appuyant votre pratique sur les pratiques prometteuses ou exemplaires.

Objectifs

La maîtrise recherche en psychoéducation permet à la personne étudiante de réaliser avec rigueur les étapes d'une recherche, de participer au développement des connaissances scientifiques et d'acquérir une formation spécialisée en intervention psychoéducative. Au terme du programme, la personne étuidante sera en mesure de :

- s'approprier des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche afin de maîtriser et de justifier la méthode de recherche utilisée;
- exposer et de s'approprier une problématique et de formuler des objectifs de recherche pour mener le projet de façon à respecter un échéancier réaliste;
- respecter les normes, les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et de diffusion des connaissances;
- analyser les résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers du domaine de la psychoéducation ;
- réaliser des évaluations et des interventions psychoéducatives;
- agir dans un rôle-conseil auprès d'autres acteurs;
- prendre en charge son développement professionnel et la mise à jour de ses connaissances;
- démontrer une attitude critique face à la pratique professionnelle de la psychoéducation et aux connaissances scientifiques qui la fondent;
- estimer les risques d'un préjudice et ses conséquences pour une personne en difficulté d'adaptation, et ce, dans le respect de la déontologie et de l'éthique;
- communiquer, dans un langage accessible, les conclusions et recommandations liées à ses activités professionnelles.

Durée et régime d'études

La durée normale du programme est de deux ans (6 sessions) pour un régime d'études à temps complet.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Psychoéducation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
PSE-6002	Évaluation psychoéducative et plan d'intervention	3
PSE-6003	Gestion clinique et rôle conseil en intervention psychoéducative	3
PSE-6005	Stage I en psychoéducation	6
PSE-6006	Stage II en psychoéducation	6

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3

CoursTitreCrédits exigésPSE-7001Méthodologies mixtes de la recherche3

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
PSE-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3
PSE-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7
PSE-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7
PSE-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en sciences de l'orientation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Cependant, le cheminement de l'étudiant admis à la session d'hiver est susceptible d'être plus long, compte tenu du fait que certains cours ne peuvent être donnés durant cette session et que les stages ne peuvent être entrepris qu'à la session d'automne.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en orientation ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut également être admis sous réserve d'une scolarité préparatoire (voir scolarité préparatoire).

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines devra réaliser une scolarité préparatoire s'il est admis au programme. Il devra obtenir une moyenne minimale de 3,00 sur 4,33 pour l'ensemble des cours, au terme de la scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Cours pouvant être exigés en scolarité préparatoire

CSO-1002 Travail humain

CSO-1005 Théories de la personnalité

CSO-1007 Information et processus d'orientation

CSO-1008 Psychopathologie

CSO-1009 Orientation : perspectives éducative et psychologique

CSO-1101 Psychologie du développement et de l'adaptation

CSO-2000 Choix professionnel et développement de carrière

CSO-2001 Théories du counseling

CSO-2004 Développement des compétences relationnelles II

CSO-2200 Intervention psychosociale

CSO-2201 Intervention individuelle en orientation

CSO-2202 Intervention de groupe en orientation

CSO-2203 Recherche appliquée en sciences de l'orientation

MEV-1903 Méthodologie de recherche

MEV-1905 Conception et analyse de mesures psychologiques

MEV-3900 Utilisation de tests psychométriques

MEV-3901 Évaluation et interprétation des tests

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

• pour la candidate ou le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, <u>français langue étrangère ou seconde</u> avec :
 - o un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique qui composent ce programme visent à établir une compétence professionnelle en intervention.

Ce programme est axé sur le développement de compétences d'intervention et rend admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- maîtriser des modes d'intervention propres au domaine de l'orientation;
- démontrer une attitude critique relativement à sa pratique professionnelle et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde:
- évaluer et intervenir de façon judicieuse et éthique dans le domaine des sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité, de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet.

Durée et régime d'études

Pour réaliser les stages, l'étudiant doit être inscrit à temps complet. Mis à part les stages, la scolarité peut être réalisée à temps partiel.

Travail de rédaction

Projet d'intervention

L'étudiant doit réaliser un rapport de projet d'intervention présentant une dimension de recherche réflexive étayée par une littérature provenant du champ professionnel ainsi que par des théories et des recherches pertinentes. Ce rapport peut prendre plusieurs formes. L'étudiant doit suivre les paramètres énoncés dans le plan de cours de l'activité CSO-6028. Cette activité de rédaction, qui se déroule sur une session, est encadrée par des séminaires de groupe.

Le rapport de projet d'intervention doit être déposé pour évaluation à la personne responsable de l'activité. Il est ensuite évalué par celle-ci conformément au Règlement des études qui précise la nature du travail de rédaction.

Essai

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer CSO-6028 Rapport de projet d'intervention (6 crédits) et deux cours (6 crédits) par CSO-6027 Essai (9 crédits) et le cours CSO-7024 Recherche quantitative (3 crédits) ou le cours ADS-7013 Recherche qualitative (3 crédits). Il doit alors rédiger un essai faisant état des connaissances dans un domaine du savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études.

L'étudiant doit se procurer, au secrétariat du programme, le document intitulé *Essai de maîtrise* dans lequel sont notamment précisés les objectifs de l'essai, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. L'essai peut, en outre, s'articuler autour d'une problématique soulevée lors des stages.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer de la collaboration d'un membre du corps professoral pour réaliser son essai, conformément au Règlement des études. Dès qu'un professeur a accepté d'agir comme conseiller de son essai, l'étudiant doit en informer la direction de programme en remplissant le formulaire Choix du conseiller et du sujet d'essai qu'il peut se procurer au secrétariat du programme. La décision concernant les détails relatifs à chaque essai relève d'une entente entre l'étudiant et le conseiller d'essai. Une fois conclue, cette entente est soumise, sous forme de projet, à l'approbation de la direction de programme.

L'essai doit être déposé pour évaluation au secrétariat du programme après approbation du conseiller. Il est évalué par deux professeurs, dont celui qui a agi comme conseiller, conformément au <u>Règlement des études</u>.

Profil international

Le <u>profil international</u> permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du <u>Bureau international</u> de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation (45 crédits)

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer CSO-6028 (6 crédits) et deux cours (6 crédits) par CSO-6027 (9 crédits) et CSO-7024 (3 crédits) ou ADS-7013 (3 crédits). Il doit alors rédiger un essai faisant état des connaissances dans un domaine du savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études.

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6028	Rapport de projet d'intervention	6
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
CSO-7011	Modèles de l'intervention éducative	3
CSO-7022	Élaboration d'un projet d'intervention en groupe	3
CSO-7023	Principes et enjeux de l'évaluation dans un processus d'orientation	3
CSO-7030	Réalisation d'un projet d'intervention en groupe	3

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours CSO-6501 CSO-6502	Titre Stage interactionniste-stratégique I Stage interactionniste-stratégique II	Crédits exigés 6 6
OU		
Cours CSO-6701 CSO-6702	Titre Stage de counseling humaniste-existentiel I Stage de counseling humaniste-existentiel II	Crédits exigés 6 6

Règle 2. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7008	Intégration professionnelle et environnement de travail	3
CSO-7009	Intentionnalité et projets de vie	3
CSO-7014	Santé mentale au travail	3
CSO-7015	Séminaire d'approfondissement	3
CSO-7017	Sujets spéciaux	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
CSO-7019	Psychopathologie du travail et réadaptation	3

Cours	Titre	Crédits exigé
CSO-7020	Discrimination et trajectoires professionnelles	3
CSO-7028	Intervention en milieu organisationnel	3
CSO-7029	Intervention en milieu scolaire	3
CSO-7031	Jeunes adultes et parcours postsecondaires	3
CSO-7032	Fondements de la psychothérapie humaniste- existentielle	3
CSO-7034	Pratiques éducatives émancipatrices en orientation	3
FEM-7003	Université féministe d'été	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
SVS-7007	Médiation familiale	3

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6ORN	Études - Profil international - Maîtrise en sciences de	12 à 18
	l'orientation	12 a 10

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en sciences de l'orientation - avec mémoire Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en orientation ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut également être admis sous réserve d'une scolarité préparatoire (voir scolarité préparatoire).

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines devra réaliser une scolarité préparatoire s'il est admis au programme. Il devra, au terme de la scolarité préparatoire, obtenir une moyenne minimale de 3,00 sur 4,33 pour l'ensemble des cours.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Cours pouvant être exigés en scolarité préparatoire

CSO-1002	Travail humain
CSO-1005	Théories de la personnalité
CSO-1007	Information et processus d'orientation
CSO-1008	Psychopathologie
CSO-1009	Orientation: perspectives éducative et psychologique
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation
CSO-2000	Choix professionnel et développement de carrière
CSO-2001	Théories du counseling
CSO-2004	Développement des compétences relationnelles II
CSO-2200	Intervention psychosociale
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation
CSO-2203	Recherche appliquée en sciences de l'orientation
MEV-1903	Méthodologie de recherche
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques
MEV-3900	Utilisation de tests psychométriques
MEV-3901	Évaluation et interprétation des tests

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription aux cours de la maîtrise, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

• pour la candidate ou le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

 OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Orientation

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse, de recherche et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique visent à établir une compétence professionnelle en recherche.

Objectifs

Ce programme est axé principalement sur le développement de compétences en recherche et ne rend pas admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- démontrer une attitude critique face à la pratique professionnelle en orientation et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde:
- démontrer un sens éthique dans le domaine de la recherche en sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet;
- réaliser et présenter par écrit une recherche scientifique mettant à profit une méthode reconnue et rigoureuse.

Durée et régime d'études

L'étudiant peut poursuivre ce programme à temps complet ou à temps partiel.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un <u>passage accéléré au doctorat</u> sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le <u>Règlement des études</u> de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Remarques sur les cours

Deux cours de formation à la recherche sont proposés à l'étudiant dans le cadre de ce programme : l'un portant sur la recherche qualitative, l'autre portant sur la recherche quantitative. L'étudiant doit obligatoirement réussir l'un de ces deux cours pour satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme. Toutefois, l'étudiant qui le désire peut suivre ces deux cours.

Éthique de la recherche

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise qui comporte un mémoire est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fait appel à des sujets humains, au moyen du formulaire prévu à cette fin. Il remplit cette obligation le plus tôt possible après approbation de son projet par son directeur de recherche et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier; il fait parvenir cette copie aux gestionnaires d'études du programme. L'étudiant qui réalise son expérimentation dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le <u>Règlement des études</u>, l'étudiant qui réalise une recherche pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Vingt-quatre crédits sont alloués à la réalisation du mémoire. Celui-ci comprend, *au minimum*, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions. Cet écrit est évalué par deux professeurs, en plus du directeur de recherche et du codirecteur le cas échéant. Il n'y a ni prélecture ni exposé oral.

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant élabore son cheminement d'études. Ce cheminement, précisant et justifiant tous les cours ou les séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
CSO-7011	Modèles de l'intervention éducative	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3

Règle 2. 9 à 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7008	Intégration professionnelle et environnement de travail	3
CSO-7009	Intentionnalité et projets de vie	3
CSO-7014	Santé mentale au travail	3
CSO-7015	Séminaire d'approfondissement	3
CSO-7017	Sujets spéciaux	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
CSO-7019	Psychopathologie du travail et réadaptation	3
CSO-7020	Discrimination et trajectoires professionnelles	3
CSO-7028	Intervention en milieu organisationnel	3
CSO-7029	Intervention en milieu scolaire	3

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-7031	Jeunes adultes et parcours postsecondaires	3
CSO-7034	Pratiques éducatives émancipatrices en orientation	3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
SVS-7007	Médiation familiale	3

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3
CSO-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7
CSO-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7
CSO-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en sciences de l'orientation - recherche et intervention

- avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Cependant, le cheminement de la personne admise à la session d'hiver est susceptible d'être allongé, compte tenu du fait que les stages ne peuvent être entrepris pour la plupart qu'à la session d'automne.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en orientation ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut également être admis sous réserve d'une scolarité préparatoire (voir scolarité préparatoire).

Movenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines devra réaliser une scolarité préparatoire s'il est admis au programme. Il devra, au terme de la scolarité préparatoire, obtenir une moyenne

minimale de 3,00 sur 4,33 pour l'ensemble des cours.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Cours pouvant être exigés en scolarité préparatoire

CSO-1002	Travail humain
CSO-1005	Théories de la personnalité
CSO-1007	Information et processus d'orientation
CSO-1008	Psychopathologie
CSO-1009	Orientation: perspectives éducative et psychologique
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation
CSO-2000	Choix professionnel et développement de carrière
CSO-2001	Théories du counseling
CSO-2004	Développement des compétences relationnelles II
CSO-2200	Intervention psychosociale
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation
CSO-2203	Recherche appliquée en sciences de l'orientation
MEV-1903	Méthodologie de la recherche
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques
MEV-3900	Utilisation de tests psychométriques
MEV-3901	Évaluation et interprétation des tests

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

• pour la candidate ou le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse, de recherche et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique visent à établir une compétence professionnelle en recherche et intervention.

Objectifs

Ce programme permet de développer à la fois des compétences en recherche et des compétences en intervention.

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- maîtriser des modes d'intervention propres au domaine de l'orientation;
- démontrer une attitude critique face à sa pratique professionnelle et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- évaluer et intervenir de façon judicieuse et éthique dans le domaine des sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet;
- réaliser et présenter par écrit une recherche scientifique mettant à profit une méthode reconnue et rigoureuse.

Durée et régime d'études

Pour réaliser les stages, l'étudiant doit être inscrit à temps complet. Mis à part les stages, la scolarité peut être réalisée à temps partiel.

Passage accéléré au doctorat

Une personne inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un <u>passage accéléré au doctorat</u> sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le <u>Règlement des études</u> de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section *Admissibilité* de la description du programme de doctorat.

Remarques sur les cours

Deux cours de formation à la recherche sont proposés à l'étudiant : l'un portant sur la recherche qualitative, l'autre portant sur la recherche quantitative. L'étudiant doit obligatoirement réussir l'un de ces deux cours pour satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme. Toutefois, l'étudiant qui le désire, peut suivre ces deux cours.

L'étudiant réalise 6 crédits de stage en Interactionnisme-stratégique (I-S) et 6 crédits de stage en Humanisme-existentialisme (H-E). Les supervisions de stages se font à l'Université, en collaboration avec les responsables des milieux de pratique où sont réalisées les interventions.

Éthique de la recherche

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise qui comporte un mémoire est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel à des sujets humains, au moyen du formulaire prévu à cette fin. Il remplit cette obligation le plus tôt possible après approbation de son projet par son directeur de recherche et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier; il fait parvenir cette copie aux gestionnaires d'études du programme. L'étudiant qui réalise son expérimentation dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit alors déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le <u>Règlement des études</u>, l'étudiant qui réalise une recherche pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Avant la fin de la première session d'études, l'étudiant doit fournir un texte d'environ cinq pages qui précise le sujet de recherche envisagé, les objectifs généraux poursuivis ainsi qu'une brève bibliographie pertinente. Ce texte doit être contresigné par le professeur qui a accepté la direction de la recherche et entériné par la direction de programme et doit être déposé au secrétariat du programme.

Vingt-quatre crédits sont alloués à la réalisation du mémoire. Celui-ci comprend, au minimum, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions. Cet écrit est évalué par deux professeurs, en plus du directeur de recherche et du codirecteur le cas échéant. Il n'y a ni prélecture ni exposé oral.

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant élabore son cheminement d'études. Ce cheminement, précisant et justifiant tous les cours ou les séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation - recherche et intervention (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3

Règle 2. 0 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigé
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7008	Intégration professionnelle et environnement de travail	3
CSO-7009	Intentionnalité et projets de vie	3
CSO-7014	Santé mentale au travail	3
CSO-7015	Séminaire d'approfondissement	3
CSO-7017	Sujets spéciaux	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
CSO-7019	Psychopathologie du travail et réadaptation	3
CSO-7020	Discrimination et trajectoires professionnelles	3
CSO-7028	Intervention en milieu organisationnel	3
CSO-7029	Intervention en milieu scolaire	3
CSO-7032	Fondements de la psychothérapie humaniste- existentielle	3
CSO-7034	Pratiques éducatives émancipatrices en orientation	3
FEM-7003	Université féministe d'été	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
SVS-7007	Médiation familiale	3

Règle 3. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6501	Stage interactionniste-stratégique I	6
CSO-6502	Stage interactionniste-stratégique II	6
OU		
Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6701	Stage de counseling humaniste-existentiel I	6

Stage de counseling humaniste-existentiel II

Recherche

CSO-6702

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3
CSO-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7
CSO-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7
CSO-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en technologie éducative

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

• Baccalauréat ou un diplôme équivalent

Moyenne

• Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous qui détenez un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles vous désirez suivre ce programme, en lien avec vos études antérieures et vos intérêts professionnels. Vous devez préciser dans votre lettre si vous comptez réaliser le programme entièrement à distance.
- pour *la candidate ou le candidat non francophone* : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue ou un test de français. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble dudossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la <u>Politique sur l'usage du français</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, <u>français langue étrangère ou seconde</u> avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS, sous réserve de l'acceptation de la direction de programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, de vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme vise à former une personne professionnelle apte à concevoir, réaliser, gérer et évaluer des dispositifs qui font appel aux technologies de l'information et de la communication et qui sont adaptés à divers contextes éducatifs. Au terme de votre formation, ayant développé de solides connaissances théoriques dans votre domaine et un regard critique sur votre propre pratique, vous serez en mesure de mettre en œuvre et de conduire des projets pédagogiques innovateurs dans votre milieu.

Passage intégré au doctorat

Le <u>passage intégré au doctorat</u> permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributoire à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en technologie éducative offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

• Doctorat en technologie éducative

Remarques sur les cours

Exigences particulières concernant les cours à distance

Vous devez être habile à vous informer et à communiquer à l'aide des technologies numériques, par exemple : utiliser des logiciels bureautiques, naviguer avec aisance dans un site Web, échanger en mode asynchrone (envoyer un message et un fichier joint par courriel, participer à un forum, etc.) et en mode synchrone (clavarder, participer à une visioconférence, etc.). vous devez aussi disposer d'un ordinateur récent, d'un casque d'écoute avec microphone et d'une connexion rapide et fiable à Internet.

Travail de rédaction

Le projet de fin d'études vous permet de démontrer votre capacité à :

- faire la synthèse des connaissances acquises sur une question particulière liée à la technologie éducative;
- intégrer les connaissances et les habiletés que vous avez acquises durant votre formation;
- faire l'examen critique de cette question selon la méthodologie et les principes d'analyse qui prévalent dans le domaine;
- démontrer de la rigueur dans l'analyse et dans les conclusions;
- présenter, par écrit, de façon claire et cohérente, l'examen ou la mise en application d'une question théorique liée à la technologie éducative à l'aide des méthodes, concepts ou modèles étudiés.

Ce travail individuel constitue un rapport de fin d'études. Vous devez satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 6 crédits (270 heures de travail). Pour plus d'information, consulter le <u>Guide d'élaboration et de présentation du projet de fin d'études.</u>

Passage intégré au doctorat

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Technologie éducative (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-6000	Projet de fin d'études	6
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3
TEN-7015	Développement de systèmes de formation	3
TEN-7016	Stage en technologie éducative I	3

Règle 1. 9 à 21 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7011	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
TEN-7000	Sciences de l'apprentissage et apprentissage collaboratif	3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau	3
TEN-7011	Lectures dirigées	3
TEN-7012	Fondements de l'apprentissage à distance	3
TEN-7018	Sujets spéciaux	3
TEN-7022	Leadership et gestion de projet en technologie éducative	3
TEN-7028	Jeux et apprentissages	3
TEN-7029	Stage en technologie éducative II	3
TEN-7030	Intelligence numérique en éducation : possibilités et enjeux	3

Règle 2. 6 à 18 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3
EDC-6004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
MNG-6033	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise	3
MNG-6034	Gestion de la e-formation en entreprise	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	3
SIO-6021	Design de l'expérience utilisateur	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en technologie éducative - avec mémoire Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

• Baccalauréat ou un diplôme équivalent

Movenne

• Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous détenez un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Pour que vous soyez admis, il faut qu'une professeure ou un professeur ait accepté d'agir à titre de directrice ou de directeur de recherche. La personne qui a accepté de diriger vos travaux de recherche peut être identifiée soit par vous, soit par la direction du programme.

Ainsi, vous pouvez, avant de déposer votre demande d'admission, communiquer directement avec une professeure ou un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de votre mémoire. Si une professeure ou un professeur accepte de diriger vos travaux de recherche, vous devez indiquer son nom dans votre lettre de motivation/intentions.

Si vous n'avez pas fait de démarche personnelle pour trouver une directrice ou un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème du mémoire afin d'identifier une professeure ou un professeur qui accepte d'agir à titre de directrice ou directeur de recherche.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle vous:
 - exposez les raisons pour lesquelles vous désirez suivre ce programme, en lien avec vos études antérieures et vos intérêts professionnels
 - o précisez si vous comptez réaliser le programme entièrement à distance
- un avant-projet de recherche (environ quatre pages) qui :
 - o donne une indication du ou des champs d'études et de recherche qui vous intéressent
 - o présente brièvement le thème que vous proposez de traiter dans votre mémoire.
- pour *la candidate ou le candidat non francophone* : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue ou un test de français. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la <u>Politique sur l'usage du français</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS, sous réserve de l'acceptation de la direction de programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, de vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Objectifs

Ce programme a pour objectifs de vous amener à :

- acquérir une connaissance approfondie de la recherche en technologie éducative;
- développer vos habiletés comme chercheuse ou chercheur;
- adopter un regard critique sur les réalités complexes de ce domaine du savoir.

Passage intégré au doctorat

Le <u>passage intégré au doctorat</u> permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributoire à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en technologie éducative – avec mémoire offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

• Doctorat en technologie éducative

Remarques sur les cours

Exigences particulières concernant les cours à distance

Vous devez être habile à vous informer et à communiquer à l'aide des technologies numériques, par exemple : utiliser des logiciels bureautiques, naviguer avec aisance dans un site Web, échanger en mode asynchrone (envoyer un message et un fichier joint par courriel, participer à un forum, etc.) et en mode synchrone (clavarder, participer à une visioconférence, etc.). Vous devez aussi disposer d'un ordinateur récent, d'un casque d'écoute avec microphone et d'une connexion rapide et fiable à Internet.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, la personne étudiante inscrite à la maîtrise avec mémoire doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, elle doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Il est à noter que, pour obtenir votre diplôme, vous devez avoir satisfait aux exigences du Comité d'éthique.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du CERUL.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'une professeure ou un professeur accepte d'agir à titre de directrice ou de directeur de recherche, la direction de programme vous fera parvenir un plan de collaboration. Avant la fin de votre deuxième session d'inscription, vous devez déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Mémoire

Faire une maîtrise en technologie éducative avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissance et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans votre mémoire, vous devez démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à votre domaine du savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de votre recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à votre domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section <u>Mémoires et thèses</u> du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Vous pouvez vous procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de votre maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Passage intégré au doctorat

Structure du programme

Total exigé: 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Technologie éducative (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-6003	Projet de recherche de maîtrise avec mémoire	3

Règle 1. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
ADS-7022	Méthodes de recherche appliquée en éducation	3
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3

Règle 2. 9 à 15 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-6000	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	6
EDC-7011	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
TEN-7000	Sciences de l'apprentissage et apprentissage collaboratif	3
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau	3
TEN-7011	Lectures dirigées	3
TEN-7012	Fondements de l'apprentissage à distance	3
TEN-7015	Développement de systèmes de formation	3
TEN-7016	Stage en technologie éducative I	3
TEN-7018	Sujets spéciaux	3
TEN-7022	Leadership et gestion de projet en technologie éducative	3
TEN-7028	Jeux et apprentissages	3
TEN-7029	Stage en technologie éducative II	3
TEN-7030	Intelligence numérique en éducation : possibilités et enjeux	3

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3
EDC-6004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
MNG-6033	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise	3
MNG-6034	Gestion de la e-formation en entreprise	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	3
SIO-6021	Design de l'expérience utilisateur	3

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser son mémoire en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-6800 Poursuite de la recherche - mémoire 1 (maximum 1 inscription) ou TRE-6801 Poursuite de la recherche - mémoire 2 (maximum 4 inscriptions).

Titre	Crédits exigés
Activité de recherche - mémoire 1	3
Activité de recherche - mémoire 2	7
Activité de recherche - mémoire 3	7
Activité de recherche - mémoire 4	7
	Activité de recherche - mémoire 1 Activité de recherche - mémoire 2 Activité de recherche - mémoire 3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire

Description officielle

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

Baccalauréat ou diplôme jugé équivalent

Aucun lien d'emploi ou aucune expérience au sein d'un établissement d'enseignement n'est exigé pour être admissible.

Movenne cumulative

• Moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). La personne nouvellement admise doit se soumettre à ce test avant le début de sa première session d'inscription au programme. Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective
- de 60 % à 74 % : réussir un cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C
- moins de 60 % : réussir deux cours d'appoint en français avec une note égale ou supérieure à C

Les cours d'appoint en français ne sont pas contributoires au programme.

La personne qui ne passe pas le TFLM avant le début de sa première session d'inscription au programme se voit automatiquement attribuer un résultat de 0 et imposer les mesures correctives prescrites ci-dessus.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques en français à atteindre pour l'obtention du diplôme. Pour plus de détails, consulter la rubrique **Compétences linguistiques à atteindre** dans la section *Renseignements et directives* de l'onglet *Cheminement*.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Exigences après l'admission

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, les finissantes et les finissants d'un programme de baccalauréat en enseignement doivent présenter au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consultez le site du MEQ.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en éducation préscolaire et en enseignement du primaire a une <u>capacité d'accueil limitée</u> à 80 places (40 à la session d'automne et 40 à la session d'hiver).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Programmes à capacité d'accueil limitée.

Orientation

Ce programme offre une formation qualifiante à l'éducation au préscolaire et à l'enseignement au primaire, centrée sur le développement des 13 compétences exigées par le ministère de l'Éducation du Québec. Il s'agit d'une voie de formation permettant d'obtenir le brevet d'enseignement au Québec.

Objectifs

Au terme de cette formation, vous serez apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire. À cet égard, vous aurez acquis les compétences suivantes :

Compétences relatives à l'enseignement

- agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture;
- maîtriser la langue d'enseignement;
- planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage;
- évaluer les apprentissages;
- gérer le fonctionnement du groupe-classe;
- tenir compte de l'hétérogénéité des élèves;
- soutenir le plaisir d'apprendre;
- s'impliquer activement au sein de l'équipe-école;
- collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté;
- s'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession;
- mobiliser le numérique;
- agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- s'approprier des connaissances avancées afin d'intervenir efficacement dans son domaine;
- maîtriser et justifier la méthode d'analyse ou d'intervention utilisée;
- énoncer un problème d'étude et le documenter en s'appuyant sur la littérature pertinente;
- mener un projet de façon à respecter un échéancier réaliste;
- respecter les normes, les règles d'éthique et d'intégrité ainsi que les pratiques reconnues dans son domaine ou son milieu;
- analyser ses résultats et les discuter au regard de la littérature;
- traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, d'un problème intellectuel d'une certaine complexité;

• porter un jugement critique sur les conditions de l'exercice de son art ou de sa profession.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps complet ou à temps partiel.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

La réussite du <u>Test de certification en français écrit pour l'enseignement</u> (TECFEE) est obligatoire pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, il faut reprendre la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6020 Stage 3.

Pour pouvoir se présenter au TECFÉE, il faut avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir :

- obtenu un résultat de 75 % ou plus au TFLM
- OU réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours d'appoint en français qui auraient été imposés

Travail de rédaction

Le rapport de fin d'études de 6 crédits (ENP-6530 Rapport de fin d'études) a pour but de témoigner de votre capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'éducation au préscolaire et de l'enseignement au primaire en ayant recours à des méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de votre formation de maîtrise. Vous devez démontrer une rigueur dans votre analyse et dans vos conclusions.

Structure du programme

Total exigé: 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Éducation au préscolaire et enseignement au primaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-6102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENP-6000	Intervention et différenciation pédagogique	3
ENP-6001	Apprentissage et développement de l'enfant	3
ENP-6002	Planifier et évaluer les apprentissages	3
ENP-6003	Inclusion scolaire et élèves en difficulté	3
ENP-6004	Processus de l'intervention à l'éducation préscolaire	3
DID-6020	Émergence de la littératie	3
DID-6021	Didactique du français 2	3
DID-6022	Didactique des mathématiques 1	3
DID-6023	Didactique des mathématiques 2	3
DID-6024	Didactique des sciences	3
DID-6025	L'enseignement de l'univers social au primaire	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-6010	Stage 1	3
ENP-6015	Stage 2	4
ENP-6020	Stage 3	7
ENP-6530	Rapport de fin d'études	6

Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

- Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BEPEP)
- OU baccalauréat en adaptation scolaire et sociale ou un diplôme équivalent

Si vous détenez un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline vous pourriez être également admissible (voir scolarité préparatoire).

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Moyenne

• Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent

Si votre moyenne se situe entre 2,85 et 2,99 sur 4,33, vous pouvez également soumettre votre candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature.

Document à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le <u>Bureau du registraire</u>

• pour la *candidate ou le candidat non francophone* : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Scolarité préparatoire

Si vous détenez un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline, vous serez dans l'obligation de réaliser une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 15 crédits (<u>scolarité préparatoire exigée</u> selon le baccalauréat qui a été réalisé). Vous devez réussir les cours exigés, ou des cours jugés équivalents, avant de vous inscrire à certains cours du DESS, avec un résultat égal ou supérieur à C.

Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributoires au programme.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe la candidate ou le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS. La scolarité préparatoire sera élaborée en fonction du résultat obtenu au TCF. Elle devra être complétée en priorité avant de pouvoir suivre les cours contributoires au programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de lire et de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Orientation

Ce programme est conçu pour le personnel enseignant qui travaille en milieu scolaire auprès d'élèves en difficultés d'apprentissage et d'adaptation. Il lui permet d'améliorer ses interventions à partir du développement de compétences et de connaissances relatives à ce domaine et d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée par l'analyse de sa pratique pédagogique auprès de cette population.

Ce programme propose des modèles théoriques du développement des compétences qui concernent soit le sujet apprenant, soit les contenus, soit les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention auprès des élèves. Certaines activités engagent le praticien à clarifier sa compréhension de l'activité éducative en le mettant en situation de reconnaître ses valeurs, ses habiletés et ses modèles conceptuels.

Objectifs

De façon générale, et par des moyens particuliers, le programme vise à permettre à la personne étudiante :

- de situer adéquatement sa discipline ou son champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'acquérir des connaissances et des compétences relatives aux difficultés d'apprentissage et à l'adaptation scolaire;
- de développer ses habiletés d'intervention auprès des élèves en difficulté;

- d'acquérir une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de la pratique professionnelle;
- d'utiliser, de façon critique, les résultats de recherches effectuées en sciences de l'éducation, notamment en difficultés d'apprentissage et d'adaptation, pour les appliquer, de manière appropriée, à son champ de pratique.

Conditions de poursuite des études

La réussite de 6 crédits de stages (PPG-6016 Stage en difficultés d'apprentissage I ET PPG-6017 Stage en difficultés d'apprentissage II ou PPG-6018 Stage en difficultés comportementales) est une condition de poursuite des études de ce programme. La reprise d'un premier échec est autorisée, mais un deuxième échec peut mener à l'exclusion du programme, conformément au Règlement des études.

Insertion dans un autre programme

Ce programme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- <u>Maîtrise en psychopédagogie adaptation scolaire avec mémoire</u>

Structure du programme

Total exigé: 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Difficultés d'apprentissage et d'adaptation (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3
PPG-6016	Stage en difficultés d'apprentissage I	3
PPG-7005	Intervention et soutien pédagogique	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycles du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3
PPG-7060	Élèves en difficulté d'adaptation : intervention en milieu de pratique	3

Règle 1. 6 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6017	Stage en difficultés d'apprentissage II	3
PPG-6024	Soutenir l'apprentissage socioémotionnel au primaire	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3
PPG-7058	Soutien de la réussite des élèves ayant un trouble du déficit de l'attention/hyperactivité	3
PPG-7059	Gestion des comportements difficiles en formation professionnelle et au collégial	3

Règle 2. 0 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigé
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7017	Créativité et intervention pédagogique	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3
ENP-6005	Soutien des apprentissages au préscolaire	3
ENP-6006	Pratiques d'observation-évaluation au préscolaire	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière	3

Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement collégial

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

La personne qui commence le programme à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal : il faut alors prévoir au minimum trois sessions (un an et demi) pour terminer le programme.

Admissibilité

Grade et discipline

• Baccalauréat disciplinaire (ou spécialisé) dans une matière enseignée au collégial

Movenne

• Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

• pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

Toute personne nouvellement admise à ce programme doit se présenter à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures correctives qui peuvent être imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

• 75 % ou plus : test réussi, aucune mesure corrective

- de 60 % à 74,9 % : réussir le cours d'appoint FRN-1904 Français écrit pour la formation à l'enseignement III avec une note minimale de C (condition d'obtention du diplôme)
- de 50 % à 59,9 % : réussir le cours d'appoint FRN-1904 Français écrit pour la formation à l'enseignement III avec une note minimale de C avant de pouvoir s'inscrire à DID-6009 Stage d'enseignement collégial I
- moins de 50 % : admission au programme non autorisée

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS. La scolarité préparatoire sera élaborée en fonction du résultat obtenu au TCF. Elle devra être complétée en priorité avant de pouvoir suivre les cours contributoires au programme.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

L'objectif général de ce programme est de vous préparer à l'exercice de la profession d'enseignant au collégial. Il puise sa dynamique dans l'interrelation entre les dimensions théoriques et pratiques de l'exercice de la profession.

Au terme de vos études, vous devez être apte à :

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des moyens d'intervention pédagogique adaptés aux élèves du collégial en recourant de façon réflexive aux savoirs et aux pratiques de référence;
- démontrer des habiletés d'analyse et de critique par rapport à différentes dimensions de l'enseignement collégial (sociologique, psychologique, technologique, organisationnelle, docimologique, etc.);
- porter un regard critique sur sa pratique professionnelle pour mieux assurer le développement de celle-ci.

Pour acquérir ces compétences, vous devez développer votre capacité à :

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des stratégies, des tactiques et des moyens d'intervention pédagogique efficaces et adaptés aux élèves ainsi que des activités d'apprentissage relatives aux programmes d'études;
- adopter une pratique réflexive qui s'appuie sur les savoirs et leur appropriation par les élèves;
- démontrer des habiletés de synthèse par rapport à différentes dimensions de l'enseignement collégial;
- faire preuve d'une compréhension critique des caractéristiques psychologiques et sociologiques des jeunes adultes dans ses interventions pédagogiques, dans l'encadrement d'élèves et dans la gestion de la classe;
- démontrer des habiletés de communication orale et écrite:
- évaluer les apprentissages dans une perspective tant formative que sommative;
- intégrer, de façon critique, les technologies de l'information et de la communication dans vos interventions pédagogiques;
- collaborer avec les autres acteurs engagés dans l'activité éducative;
- prendre en charge votre développement professionnel et contribuer au devenir de la profession enseignante.

Structure du programme

Total exigé: 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Enseignement collégial (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6022	Système d'enseignement collégial et société	3
DID-6009	Stage d'enseignement collégial I	3
DID-6015	Stage d'enseignement collégial II	3
MEV-6002	Mesure et évaluation en classe à l'ordre collégial	3
PPG-6003	Développement psychosocial du jeune adulte au collégial	3
PPG-6013	Apprentissage, cognition et enseignement collégial	3
PPG-6020	Intervention pédagogique au collégial	3
TEN-6027	Intégrer les TIC dans l'enseignement et l'apprentissage	3

Règle 1. Réussir 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6000	Didactique des sciences au collégial I	3
DID-6002	Didactique du français au collégial I	3
DID-6006	Planification de l'enseignement au collégial	3
DID-6013	Didactique des sciences humaines au collégial I	3

Règle 2. Réussir 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6001	Didactique des sciences au collégial II	3
DID-6003	Didactique du français au collégial II	3
DID-6007	Practicum en planification de l'enseignement au collégial	3
DID-6014	Didactique des sciences humaines au collégial II	3

Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en enseignement ou un diplôme équivalent.

Movenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat détient un permis ou un brevet d'enseignement valide émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le candidat détient une expérience en enseignement (secteurs jeunes ou adultes) d'au moins 400 jours travaillés.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- · un curriculum vitæ
- une copie du permis ou du brevet d'enseignement valide émis par le MEES
- une attestation d'expérience en enseignement émise par la commission scolaire (ou par les commissions scolaires) ou par l'employeur dans le cas d'un établissement privé, comportant le nombre total de jours travaillés

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Objectifs

Ce programme permet au gestionnaire scolaire (école ou centre) non seulement de connaître et de maîtriser tout ce qui touche la fonction de direction, mais également d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de son travail. La capacité du directeur à s'acquitter de ses responsabilités dès son entrée en fonction devient un critère de qualité de la formation qu'il a reçue. Ce programme vise à former un professionnel compétent, capable de relever les nouveaux défis que comporte la gestion des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes.

Au terme de ce programme, l'étudiant sera apte à assumer la direction d'un établissement scolaire et aura acquis les compétences lui permettant :

- de mobiliser le personnel autour de projets éducatifs variés;
- d'établir des collaborations parents/école/communauté pour favoriser la réussite des élèves;
- d'élaborer et mettre en œuvre des projets de nature variée;
- d'évaluer les ressources et les activités d'un établissement scolaire;
- d'exercer un leadership pédagogique, politique et administratif dans un établissement scolaire et dans la communauté;
- d'intervenir en tenant compte de la culture d'un établissement scolaire.

Insertion dans un autre programme

Ce programme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

• Maîtrise en administration et politiques de l'éducation

Renseignements additionnels

Reconnaissance d'acquis extrascolaire

Une reconnaissance de 3 crédits pourrait être accordée à l'étudiant ayant suivi un programme de mentorat d'environ 135 heures en direction d'établissements scolaires (école ou centre).

Pour permettre l'analyse de la demande de reconnaissance, l'étudiant doit transmettre l'information qui suit :

- date, durée, titre et objectifs de chaque rencontre
- endroit où se sont déroulées les rencontres
- validation de cette formation par la commission scolaire attestant de la durée des rencontres, du nombre de rencontres et des objectifs de la formation
- le certificat de mentorat

Dans l'éventualité où la participation au programme de mentorat est inférieure à 135 heures cumulées, l'étudiant peut déposer une demande de reconnaissance d'acquis extrascolaire. Toutefois, une justification devra accompagner celle-ci en exposant les heures manquantes.

Si la reconnaissance est acceptée, l'étudiant aura à payer des frais associés aux 3 crédits reconnus. Cette reconnaissance a pour effet d'accorder une dispense de 3 crédits optionnels au DESS en gestion scolaire.

Structure du programme

Total exigé: 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Gestion des établissements scolaires (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6004	Gestion de l'établissement scolaire	3
ADS-6005	Gestion et leadership pédagogique	3
ADS-6006	Projet éducatif et plan d'engagement vers la réussite	3
ADS-6007	Aspects humains de la gestion scolaire	3
ADS-6008	Stage dans un établissement scolaire	3
ADS-6015	Intégration et synthèse	3
ADS-6030	Mobilisation du personnel et changements stratégiques	3
ADS-6031	Leadership politique en gestion scolaire	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7006	Gestion des ressources humaines en éducation	3
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7009	Introduction à l'administration de l'éducation	3
ADS-7010	Introduction à l'analyse politique de l'éducation	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7021	Enjeux et développements en administration et politiques de l'éducation	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3

Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative - environnements d'apprentissage numériques et en réseau

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Baccalauréat ou un diplôme équivalent

Moyenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous qui détenez un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle vous :
 - exposez les raisons pour lesquelles vous désirez suivre ce programme, en lien avec vos études antérieures et vos intérêts professionnels
 - o précisez si vous comptez réaliser le programme entièrement à distance
- pour *la candidate ou le candidat non francophone* : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue ou un test de français. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS, sous réserve de l'acceptation de la direction de programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, de vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Objectifs

Ce programme vise à former une personne professionnelle apte à favoriser l'innovation pédagogique au moyen de divers médias et outils technologiques, dans les milieux d'enseignement et les organisations publiques, privées et communautaires. Vous construiez votre profil en s'appuyant sur vos études antérieures, votre expérience de travail et un choix de cours se rapportant à votre orientation professionnelle.

Au terme de cette formation, la personne diplômé sera apte à :

- analyser des besoins de formation;
- concevoir des systèmes et des environnements d'apprentissage ainsi que des stratégies d'intervention éducative faisant appel à divers médias et outils technologiques;
- gérer la production de matériel pédagogique et des environnements d'apprentissage;
- accompagner des personnes et des organisations dans la mise en œuvre de projets de formation et d'enseignement;
- réaliser des projets d'innovation et de développement dans le domaine de la formation, de l'enseignement et de l'apprentissage;
- animer des activités de formation présentielles et virtuelles;
- coordonner des ressources humaines et matérielles dans le cadre de projets de formation et d'enseignement;
- promouvoir, dans son milieu de travail, les applications et les retombées de la recherche et du développement dans le domaine de la technologie éducative;
- contribuer au développement du domaine de la technologie éducative.

Durée et régime d'études

Vous pouvez compléter le programme en un an ou plus, tout dépend de si vous vous inscrivez aux cours à temps complet ou à temps partiel.

Remarques sur les cours

Exigences particulières concernant les cours à distance

Vous devez être habile à vous informer et à communiquer à l'aide des technologies numériques, par exemple : utiliser des logiciels bureautiques, naviguer avec aisance dans un site Web, échanger en mode asynchrone (envoyer un message et un fichier joint par courriel, participer à un forum, etc.) et en mode synchrone (clavarder, participer à une visioconférence, etc.). Vous devez aussi disposer d'un ordinateur récent, d'un casque d'écoute avec microphone et d'une connexion rapide et fiable à Internet.

Insertion dans un autre programme

Ce programme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- Maîtrise en technologie éducative
- Maîtrise en technologie éducative avec mémoire

Structure du programme

Total exigé: 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Environnements d'apprentissage numériques et en réseau (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3
TEN-7015	Développement de systèmes de formation	3
TEN-7016	Stage en technologie éducative I	3

Règle 1. 9 à 18 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7011	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
TEN-7000	Sciences de l'apprentissage et apprentissage collaboratif	3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau	3
TEN-7012	Fondements de l'apprentissage à distance	3
TEN-7018	Sujets spéciaux	3
TEN-7022	Leadership et gestion de projet en technologie éducative	3
TEN-7028	Jeux et apprentissages	3
TEN-7029	Stage en technologie éducative II	3
TEN-7030	Intelligence numérique en éducation : possibilités et enjeux	3

Règle 2. 0 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7009	Introduction à l'administration de l'éducation	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
MNG-6033	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise	3
MNG-6034	Gestion de la e-formation en entreprise	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	3
SIO-6021	Design de l'expérience utilisateur	3

Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation physique et sportive

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur <u>rapport de cheminement</u>.

Sessions d'admission

AUTOMNE

Une année sur deux (les années paires)

Admissibilité

Grade et discipline

Baccalauréat en éducation physique, en intervention sportive, en activité physique, ou d'un diplôme jugé équivalent

Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe (kinanthropologie, kinésiologie ou sciences de l'activité physique), vous pourriez être également admissible.

Movenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles (il faut intervenir dans un milieu de pratique professionnelle au Québec : suppléance scolaire, contrat d'enseignement, enseignement à temps plein, entraînement sportif, entraînement physique ou autres).

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais, vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, de vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

Ce programme vise essentiellement à amener la personne étudiante-praticienne à remettre en question certaines de ses pratiques et à les adapter de façon à favoriser encore plus le développement multidimensionnel des personnes sous sa tutelle (élèves, athlètes, participantes ou participants à des activités physiques). Pour ce faire, la personne étudiante-praticienne est appelée à intégrer des méthodologies de travail pour réguler son intervention. La régulation de l'intervention étant le processus permanent de remise en question de l'intervenant par lui- même, à la recherche d'adaptations et de solutions pour mieux répondre aux besoins de ses apprenants. Le programme est aussi caractérisé par sa perspective de formation à l'intervention éducative et repose sur un corpus de connaissances issues de trois domaines d'études qui servent de pierres d'assise à la formation proposée, à savoir : la didactique, la pédagogie et l'évaluation en éducation physique et sportive.

Objectifs

Ce programme vise à permettre à la personne étudiante-praticienne :

- d'approfondir ses connaissances dans les domaines de la didactique, de la pédagogie et de l'évaluation en éducation physique et sportive et des processus de régulation de l'intervention;
- de consolider des compétences liées à l'analyse de l'intervention, la planification d'activités d'apprentissage, l'intervention éducative et l'évaluation en éducation physique et sportive;
- d'expérimenter de façon méthodique des processus de régulation de l'intervention en éducation physique et sportive dans un milieu de pratique professionnelle.

Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'une autorisation légale (brevet) pour enseigner dans les écoles au Québec.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps partiel seulement.

Structure du programme

Total exigé: 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Éducation physique et sportive (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-6000	Régulation de l'intervention	3
EPS-6001	Démarches didactiques en ÉPS : analyse et intégration	5
EPS-6002	Stratégies pédagogiques en ÉPS : analyse et intégration	5
EPS-6003	Processus évaluatifs en ÉPS : analyse et intégration	5
EPS-6004	Pratiques pédagonumériques en éducation physique et sportive	3
EPS-6005	Genres et sport	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7009	Introduction à l'administration de l'éducation	3
EDC-6004	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EPS-7007	Lectures dirigées	3
PPG-6024	Soutenir l'apprentissage socioémotionnel au primaire	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3

Avec l'approbation de la direction de programme, possibilité de suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval ou par une autre université. Les cours doivent être de deuxième cycle ou intercycles et jugés pertinents en regard du plan d'études et des objectifs du programme.

Faculté des sciences de l'éducation

Microprogramme de deuxième cycle en administration et politiques de l'éducation - leadership pour une nouvelle école Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en enseignement ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat détient un permis ou un brevet d'enseignement valide émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le candidat détient une expérience en enseignement (secteurs jeunes ou adultes) d'au moins 400 jours travaillés.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- · un curriculum vitæ
- une copie du permis ou du brevet d'enseignement valide émis par le MEES
- une attestation d'expérience en enseignement émise par la commission scolaire (ou par les commissions scolaires) ou par l'employeur dans le cas d'un établissement privé, comportant le nombre total de jours travaillés

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Orientation

Ce microprogramme est conçu en fonction des besoins de l'enseignant qui envisage de prendre la direction d'un établissement scolaire (école ou centre) ou d'occuper une fonction administrative dans le système scolaire du Québec. Il s'agit d'un programme :

- qui répond aux besoins professionnels d'une direction d'établissement scolaire (école ou centre);
- qui s'adresse surtout à l'aspirant directeur d'école ou au directeur ayant cinq ans et moins d'expérience dans la fonction de direction;
- qui s'inspire de la recherche récente en administration et qui prend en compte les résultats de recherche sur la réussite scolaire;
- qui accorde une attention particulière au processus de changement, à la culture d'établissement et à son amélioration continue;
- dont l'ensemble des cours fait état, de manière transversale, des grands enjeux de la société québécoise d'aujourd'hui et de leur impact sur l'école.

Objectifs

Au terme de ce microprogramme, l'étudiant devrait être en mesure :

- de comprendre la mission et le fonctionnement de l'établissement scolaire (école ou centre), notamment les lois et les règlements qui interviennent dans l'exercice de son administration;
- d'assumer les responsabilités inhérentes à la direction d'un établissement scolaire (école ou centre), en accordant une attention particulière à la dimension humaine dans son établissement, notamment chez les élèves;
- de s'acquitter pleinement des fonctions administratives, pédagogiques et politiques qui incombent au leader d'un établissement scolaire (école ou centre).

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

• Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire – gestion des établissements scolaires

• Maîtrise en administration et politiques de l'éducation

Structure du programme

Activités de formation communes

Leadership pour une nouvelle école (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6004	Gestion de l'établissement scolaire	3
ADS-6005	Gestion et leadership pédagogique	3
ADS-6006	Projet éducatif et plan d'engagement vers la réussite	3
ADS-6007	Aspects humains de la gestion scolaire	3
ADS-6008	Stage dans un établissement scolaire	3

75 177 1 1 1 177 1

Faculté des sciences de l'éducation

Microprogramme de deuxième cycle en prévention de la violence en milieu scolaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Autre exigence

Pendant toute la durée du programme, le candidat devra être en mesure de trouver un établissement scolaire pour réaliser certains travaux afin de permettre le transfert et l'adaptation de ses connaissances en milieu scolaire réel.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page Dates limites de dépôt.

Objectifs

Ce microprogramme vise le perfectionnement du personnel scolaire ou de la personne qui travaille en partenariat avec le milieu éducatif pour prévenir et réduire la violence à l'intérieur et autour des établissements d'enseignement.

L'objectif général de ce programme est de favoriser le développement de compétences nécessaires à l'élaboration de stratégies visant la création et le maintien d'un climat éducatif sain et sécuritaire dans les écoles. C'est dans une perspective d'apprentissage collaboratif que les activités pédagogiques offertes dans ce microprogramme permettent à l'étudiant d'interpréter les situations, de développer son esprit critique, de puiser dans ses ressources (savoirs, savoir-faire, attitudes) pour adapter ses interventions en considérant les élèves, les adultes, les parents, les partenaires et la communauté comme des acteurs jouant un rôle important dans la création de climats scolaires favorisant les apprentissages des élèves.

Les objectifs généraux poursuivis par ce microprogramme visent à permettre à l'étudiant :

- d'accéder à la documentation spécialisée et de développer un esprit critique sur l'abondante littérature professionnelle et scientifique dans le domaine;
- d'utiliser les connaissances spécialisées de façon appropriée dans des contextes scolaires variés;
- d'examiner, de façon critique, à la lumière des connaissances acquises, les pratiques efficaces utilisées en prévention et en intervention concernant la violence en milieu scolaire;
- d'approfondir des principes, concepts fondamentaux, méthodes et interventions propres au domaine de la prévention de la violence en milieu scolaire.

Remarques sur les cours

Les activités du cours sont présentées en ligne et peuvent adopter plusieurs formes pédagogiques (recherche documentaire, partage d'information, apprentissage par problèmes et par projets, présentations PowerPoint, etc.). Elles permettent à l'étudiant de travailler sur des problématiques issues de sa pratique et de son expérience. Plusieurs activités pédagogiques sont asynchrones (l'étudiant peut référer à l'information au moment qui lui convient) alors que les sessions de travail en sous-groupes utilisent des forums de discussion et d'échanges en temps réel via le WEB (Skype, MSN, Elluminate ou autres technologies).

Les modes d'évaluation tiennent compte des particularités des étudiants et des objectifs visés par le microprogramme; il s'agira dans la plupart des cas de travaux courts ou longs, d'analyses de cas, d'analyses de pratiques, de participation à des forums de discussion et tiendront compte, non seulement de la finalité du travail (individuel ou collaboratif), mais aussi d'une réflexion sur la démarche entreprise pour l'atteinte des objectifs.

Structure du programme

Total exigé: 9 crédits

Activités de formation communes

Prévention de la violence en milieu scolaire (9 crédits)

Règle 1. 9 crédits parmi:

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
PPG-6024	Soutenir l'apprentissage socioémotionnel au primaire	3

Faculté des sciences de l'éducation

Microprogramme de deuxième cycle sur l'approche humanisteexistentielle en psychothérapie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Ce microprogramme s'adresse aux membres des ordres professionnels en santé mentale et relations humaines identifiés ci-dessous qui désirent poursuivre leur formation en psychothérapie dans l'approche humaniste-existentielle.

- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec
- Ordre professionnel des criminologues du Québec
- Ordre des ergothérapeutes du Québec
- Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec
- Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec
- Ordre professionnel des sexologues du Québec
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Il s'adresse aussi aux psychologues et aux médecins désirant explorer le paradigme humaniste-existentiel et ses applications en psychothérapie.

Grade et discipline

- Baccalauréat en orientation
- OU baccalauréat en criminologie
- OU baccalauréat en ergothérapie
- OU baccalauréat en sciences infirmières
- OU baccalauréat en psychoéducation
- · OU baccalauréat en sexologie
- OU baccalauréat en travail social

Movenne

• Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent

Document à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- · un curriculum vitae
- une preuve d'inscription au tableau de votre Ordre professionnel
- pour les candidates et candidats non francophones : document officiel attestant du résultat obtenu au test ou au cours de français

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

Ce microprogramme porte sur l'approche humaniste-existentielle en psychothérapie a pour objectif principal d'en jeter les bases aux plans historique, épistémologique, théorique et clinique. Le microprogramme permet aux personnes professionnelles des champs de la santé mentale et des relations humaines de compléter une partie centrale de leur formation théorique, soit trois cours d'une même approche.

Objectifs

Ce programme permet aux personnes étudiantes :

- d'approfondir les principes, les concepts fondamentaux et les méthodes propres à la psychothérapie d'orientation humanisteexistentielle;
- d'approfondir et de consolider des compétences d'intervention propres à leur discipline première;
- de développer leur sens autocritique et éthique dans l'approche humaniste-existentielle en psychothérapie.

Remarque sur le programme

Ce microprogramme ne mène pas à l'obtention du permis de psychothérapeute délivré par l'Ordre des psychologues du Québec.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps partiel seulement. Il s'échalonne sur une durée d'un an minimum (été, automne et hiver)

Structure du programme

Total exigé: 9 crédits

Activités de formation communes

Approche humaniste-existentielle en psychothérapie (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-7032	Fondements de la psychothérapie humaniste- existentielle	3
CSO-7033	Processus relationnels en thérapie humaniste- existentielle	3
CSO-7035	Enjeux majeurs en psychothérapie humaniste- existentielle	3

Faculté des sciences de l'éducation

Microprogramme de deuxième cycle sur les difficultés socioémotionnelles et comportementales à l'école Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe sous 3,00 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du microprogramme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la <u>politique sur les exigences du français</u> de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne

comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

Ce microprogramme vise la consolidation des habiletés d'analyse, de synthèse et de sens critique relativement aux difficultés socioémotionnelles et comportementales que présentent certains élèves et la consolidation des compétences requises pour intervenir auprès d'eux.

Objectifs

Ce microprogramme permet à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances sur les difficultés émotionnelles, sociales et comportementales ainsi que sur l'organisation des services offerts aux élèves présentant ces difficultés;
- de consolider sa posture personnelle d'intervention en matière de difficultés socioémotionnelles et comportementales qui s'inscrit dans une approche et des stratégies d'intervention actuelles et reconnues par la communauté scientifique en adaptation scolaire;
- de démontrer une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de sa pratique professionnelle;
- de transférer les connaissances issues de la recherche scientifique en adaptation scolaire dans sa pratique.

Durée et régime d'études

Ce microprogramme peut être suivi uniquement à temps partiel et il peut être terminé en un an (deux sessions).

Insertion dans un autre programme

Ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation
- Maîtrise en psychopédagogie difficultés d'apprentissage et d'adaptation

Structure du programme

Total exigé: 15 crédits

Activités de formation communes

Difficultés socioémotionnelles et comportementales à l'école (15 crédits)

Règle 1. 3 à 9 crédits parmi :

Principaux troubles du comportement

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7000	Troubles de comportement intériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7058	Soutien de la réussite des élèves ayant un trouble du déficit de l'attention/hyperactivité	3

Règle 2. 3 à 9 crédits parmi :

Approches et stratégies d'intervention

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6024	Soutenir l'apprentissage socioémotionnel au primaire	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3
PPG-7060	Élèves en difficulté d'adaptation : intervention en milieu de pratique	3

Règle 3. 0 à 9 crédits parmi :

Violence et agressivité

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3

Difficultés de comportement en formation professionnelle et technique

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6003	Développement psychosocial du jeune adulte au collégial	3
PPG-7059	Gestion des comportements difficiles en formation professionnelle et au collégial	3

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en administration et politiques de l'éducation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur <u>rapport de cheminement</u>.

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

• Maîtrise en éducation, en administration de l'éducation, en politiques de l'éducation, en fondements sociaux de l'éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent

Si vous ne possèdez une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes, vous pourriez être également admissible.

Moyenne

• Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous n'avez pas suivi trois crédits de cours en méthodologie de la recherche dans le cadre de votre maîtrise, vous devrez suivre l'un de ces deux cours ou les deux cours suivants ADS-7013 Recherche qualitative ou CSO-7024 Recherche quantitative, ou leur équivalent.

De plus, si vous n'avez pas suivi neuf crédits de cours en administration de l'éducation, en politiques de l'éducation ou en fondements sociaux de l'éducation lors de vos études de maîtrise, vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Direction de recherche

Dès le dépôt de votre dossier d'admission et avant le début de votre première session d'inscription, vous aurez à trouver une professeure ou un professeur du programme d'administration et politiques de l'éducation qui acceptera de diriger vos travaux de recherche. Le projet de recherche proposée doit cadrer dans les champs de compétence de cette personne. La professeure ou le professeur qui accepte d'agir à titre de direction de recherche doit confirmer son acceptation par écrit et vous devez obtenir l'approbation de la direction de programme quant au choix de direction de recherche.

Si ces conditions ne sont pas respectées, vous n'aurez pas l'autorisation de poursuivre vos études au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- · un curriculum vitae
- un projet d'études doctorales (environ cinq pages) dans lequel vous abordez les thèmes suivants :
 - o objectifs visés en poursuivant des études dans ce programme et lien du choix de programme avec les études antérieures
 - o thème et problématique que vous souhaitez approfondir dans le cadre de votre recherche doctorale
 - o bref état des connaissances dans ce domaine; objectifs poursuivis et méthodologie envisagée
 - les cours en administration de l'éducation, en politiques de l'éducation, en fondements sociaux et en recherche que vous avez suivis dans vos études universitaires antérieures
 - une bibliographie (en annexe)
- la confirmation écrite de la professeure ou du professeur qui a accepté de diriger vos travaux de recherche
- Pour *la candidate ou le candidat non francophone*: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Passage accéléré au doctorat

Une personne étudiante inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un passage accéléré au doctorat sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le Règlement des études de l'Université Laval et aux conditions particulières établies par la Faculté des sciences de l'éducation. Pour connaître les conditions du passage accéléré, s'adresser à la direction de programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la Politique linguistique de l'Université Laval.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, de vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

La formation en administration et politiques de l'éducation permet de répondre à la demande croissante pour des spécialistes et des chercheurs possédant des outils d'analyse critique des réalités en regard d'objectifs sociaux (égalité), politiques (équité) pédagogiques (réussite scolaire) et administratifs (efficience).

Objectifs

Au terme de ses études doctorales, la personne étudiante pourra :

- réaliser de façon autonome des recherches originales, participer de façon active aux travaux d'équipes de recherche, travailler en interdisciplinarité et être ouvert à l'interprofessionnalité;
- adopter une posture réflexive quant à ses convictions, ses positions et ses pratiques scientifiques et professionnelles, analyser de façon critique les savoirs et les interventions et proposer des pistes de développement des connaissances, des compétences ou des pratiques;
- adopter une vision systémique tenant compte des contextes sociaux, historiques, économiques et culturels, analyser les
 politiques et les pratiques en éducation en fonction de critères d'équité et de qualité et saisir les enjeux éthiques et humains et
 agir en tenant compte des principes déontologiques;
- participer à l'élaboration, à l'implantation, à l'administration et à l'évaluation des politiques, des systèmes et des programmes en éducation ainsi qu'au développement, à l'administration et à 'évaluation des organisations et des personnes en éducation;
- présenter, oralement et par écrit, à des auditoires scientifiques et professionnels des résultats de recherche, développer le contenu de formations et offrir ces formations selon une approche pédagogique appropriée;
- prendre en charge son propre développement professionnel.

Durée et régime d'études

Cheminement à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ quatre ans.

Éthique de la recherche

Toute personne étudiante inscrite au doctorat est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Elle remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat du programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, la personne étudiante doit, dans un premier temps, transmettre une copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informe la personne étudiante des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de sa directrice ou son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, elle doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Note – Comme le prévoit le <u>Règlement des études</u>, la personne étudiante qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle elle n'a pas obtenu l'approbation du comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'une professeure ou un professeur accepte d'agir à titre de directrice ou de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à la personne étudiante un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, la personne étudiante doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

La personne étudiante inscrite à ce programme devra réaliser une recherche d'envergure et produire une thèse présentant son cadre théorique, sa démarche, les résultats et les conclusions. Il s'agit d'un processus qui comporte plusieurs étapes importantes, décrites cidessous.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat permet à la personne étudiante de démontrer qu'elle maîtrise le domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'elle est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, la personne étudiante doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais elle ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il permet à la personne étudiante de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et spécifiques de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. La personne étudiante doit également préciser le cadre théorique et méthodologique, et esquisser les outils méthodologiques qu'elle privilégie. Elle doit être capable d'exposer et de justifier publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de s'y inscrire, la personne étudiante doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité, y compris les cours ADS-8000 Examen de doctorat et EDC-8002 Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche.

Travail de rédaction

Thèse

La personne étudiante inscrite à ce programme devra réaliser une recherche et produire un document, appelé thèse, qui présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions. Dans sa thèse, la personne étudiante de doctorat doit démontrer une pleine maîtrise de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une connaissance poussée de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine. De plus, par l'originalité du sujet traité, par la portée des résultats donnés et par la rigueur de leur interprétation, la thèse de doctorat doit constituer une contribution marquante à l'avancement des connaissances dans son domaine du savoir.

Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consulter la section <u>Mémoires et thèses</u> du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire dans ce programme.

Soutenance

La soutenance est un moment important. Les objectifs de cette étape sont de confirmer l'authenticité de la thèse, de porter un jugement définitif sur celle-ci et de vérifier les aptitudes de la personne étudiante à la communication orale. Sauf exemption, la soutenance est publique.

La personne étudiante peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de son doctorat.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son <u>site internet</u>, mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Conditions particulières

Ce programme permet l'intégration d'articles selon des conditions particulières.

L'article inséré dans la thèse peut être intégré sous forme de manuscrit (minimalement soumis ou accepté) destiné à une publication scientifique revue par les pairs ou être déjà publié avant le dépôt initial.

Structure du programme

Total exigé: 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Administration et politiques de l'éducation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
ADS-8001	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3

Règle 1. 9 crédits parmi :

Gestion des organisations et des systèmes éducatifs

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7009	Introduction à l'administration de l'éducation	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
ADS-7019	Stratégies de changement	3
ADS-7025	Analyse de modèles d'établissements scolaires	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3

Gestion des processus

Cours	Titre	Crédits exigé
ADS-7000	Analyse des réformes : changement et innovation	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3

Gestion des professionnels de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7006	Gestion des ressources humaines en éducation	3
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7023	Leadership en éducation : ses antécédents et ses effets	3
RLT-7024	Éthique et prise de décision en entreprise	3

Fondements sociaux et politiques de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
ADS-7004	Femmes, école et société	3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7010	Introduction à l'analyse politique de l'éducation	3
ADS-7021	Enjeux et développements en administration et politiques de l'éducation	3
ADS-7024	Inégalités sociales et réussite	3
ADS-7026	Équité, diversité et inclusion en contexte éducatif	3
ADS-7027	Regards croisés sur la justice sociale en éducation	3
ADS-7030	Sujets spéciaux	3
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3

Formation à la recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
ADS-7022	Méthodes de recherche appliquée en éducation	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3
EDC-8003	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation	3
ETH-7902	Séminaire sur l'intégrité et l'éthique en recherche	3
MEV-7011	Analyse de données	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PSE-7000	Pratiques prometteuses et exemplaires et transfert des connaissances	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

L'étudiant doit réussir 3 crédits parmi les cours portant le sigle ADS, AEE, CSO, DID, EDC EDP, IED, MEV, PPG, FEM ou TEN de niveau 7000 ou 8000, à l'exclusion des séries 800 et 900. Avec l'autorisation de la direction du programme, l'étudiant pourra suivre 3 crédits portant un autre sigle si la démonstration est faite de la pertinence de ces crédits dans le projet d'études de l'étudiant.

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-8801	Activité de recherche - thèse 1	7
ADS-8802	Activité de recherche - thèse 2	7
ADS-8803	Activité de recherche - thèse 3	8
ADS-8804	Activité de recherche - thèse 4	8
ADS-8805	Activité de recherche - thèse 5	9
ADS-8806	Activité de recherche - thèse 6	10
ADS-8807	Activité de recherche - thèse 7	10
ADS-8808	Activité de recherche - thèse 8	10

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en didactique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences de l'éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient une maîtrise dans un autre domaine que les sciences de l'éducation ou une maîtrise sans mémoire ou un diplôme équivalent peut se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces

conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet d'études doctorales (environ quatre à cinq pages) qui présente :
 - o le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter dans sa thèse
 - o un bref état des connaissances dans ce domaine
 - les objectifs poursuivis
 - o la méthodologie envisagée
 - la liste des références bibliographiques consultées (en annexe)
- pour la candidate ou le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme étudie chaque candidature lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude pour la recherche. La direction de programme prend également en considération les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, <u>français langue étrangère ou seconde</u> avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme vise à former un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution au savoir dans les différents champs de la didactique et de démontrer une ouverture au travail interdisciplinaire. À cet effet, il a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- d'exploiter efficacement l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche;
- d'approfondir un sujet de recherche afin d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles;
- d'intervenir dans un domaine d'activité, de façon originale et autonome;
- d'assurer de façon autonome la gestion de son projet de recherche;
- d'assurer le respect des normes, des règles d'éthique et d'intégrité, et de favoriser l'exercice de pratiques reconnues en recherche et en diffusion des connaissances;
- d'éprouver la valeur de ses résultats au regard des connaissances nouvelles dans son domaine de recherche;
- d'interpréter, de façon critique, les données propres à un domaine du savoir;
- de superviser des activités professionnelles ou de recherche;
- de présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes de la didactique.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions consécutives.

Remarques sur les cours

Les cours Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche, Examen de doctorat et Projet de recherche doctorale sont obligatoires.

Le choix de cours est fait conjointement avec le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du CERUL

Il est important de noter que, comme le prévoit le <u>Règlement des études</u>, l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme de doctorat.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat permet à l'étudiant de démontrer qu'il maîtrise le domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais il ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il permet à l'étudiant de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et spécifiques de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. L'étudiant doit également préciser le cadre théorique et esquisser les outils méthodologiques privilégiés. Il doit être capable d'exposer publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité, y compris les cours Examen de doctorat et Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche (EDC-8002).

Thèse

Faire un doctorat en didactique implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissance et de produire un document, appelé thèse, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions. Dans sa thèse, l'étudiant de doctorat doit démontrer une pleine maîtrise de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une connaissance poussée de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine. De plus, par l'originalité du sujet traité, par la portée des résultats donnés et par la rigueur de leur interprétation, la thèse de doctorat doit constituer une contribution marquante à l'avancement des connaissances dans son domaine du savoir. Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consulter la section Mémoires et thèses du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Structure du programme

Total exigé: 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Didactique (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
DID-8001	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7031	Fondements des didactiques disciplinaires	3
DID-7032	Théories et méthodes en didactique	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Règle 3. 3 à 6 crédits parmi :

Stages

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8001	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation	6

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8003	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7007	Lectures, thème particulier en didactique	3
DID-7008	Lectures, thèmes de base en didactique	3
EDC-7002	Sujets spéciaux	3

ou autres cours pertinents aux objectifs de recherche avec approbation de la direction de programme.

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-8811	Activité de recherche - thèse 1	3
DID-8812	Activité de recherche - thèse 2	7
DID-8813	Activité de recherche - thèse 3	9
DID-8814	Activité de recherche - thèse 4	10
DID-8815	Activité de recherche - thèse 5	10
DID-8816	Activité de recherche - thèse 6	10
DID-8817	Activité de recherche - thèse 7	10
DID-8818	Activité de recherche - thèse 8	10

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en mesure et évaluation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur <u>rapport de cheminement</u>.

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Maîtrise en éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent

Si vous possèdez une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes vous pourriez être admissible.

Movenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous n'avez pas réalisé neuf crédits de cours ou d'activités de recherche en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation au cours de vos études universitaires antérieures, vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Direction de recherche

Dès le dépôt de votre dossier d'admission et avant le début de votre première session d'inscription, vous devez avoir trouvé une professeure ou un professeur qui a accepté de diriger vos travaux de recherche et qu'elle ou il confirme son acceptation par écrit. Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez contacter la gestion des études (<u>Gestion.Etudes@fse.ulaval.ca</u>) ou encore la direction de programme.

Si ces conditions ne sont pas respectées, vous n'aurez pas l'autorisation de poursuivre vos études au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- un projet d'études doctorales (environ quatre à cinq pages) dans lequel vous devez aborder les thèmes suivants :
 - o objectifs visés en poursuivant des études dans ce programme
 - lien qui existe entre votre formation antérieure et celle-ci
 - o cours de votre formation antérieure qui sont en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation
 - thème et problématique que vous souhaitez approfondir dans le cadre de votre recherche doctorale
 - o bref état des connaissances dans ce domaine
 - o objectifs poursuivis et méthodologie envisagée
 - bibliographie (en annexe)
- la confirmation écrite de la professeure ou du professeur qui a accepté de diriger vos travaux de recherche
- Pour la candidate ou le candidat non francophone: document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir connaissances linguistiques)

Passage accéléré au doctorat

Une personne étudiante inscrite à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un passage accéléré au doctorat sans avoir à rédiger son mémoire si elle répond aux conditions de passage accéléré établies par le <u>Règlement des études</u> de l'Université Laval et aux conditions particulières établies par la Faculté des sciences de l'éducation. Pour connaître les conditions du passage accéléré, s'adresser à la direction de programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle, ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, <u>français langue étrangère ou seconde</u> avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)

 OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

La formation en mesure et évaluation permet de répondre à la demande croissante de spécialistes et de chercheurs possédant une expertise dans l'élaboration et la validation d'instruments de mesure et qui sont aptes à poser une réflexion critique en regard des diverses réalités et des d'objectifs visés. Elle permet à une clientèle étudiante provenant d'horizons intellectuels variés d'acquérir des connaissances et des compétences associées à la mesure et à l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques selon le contexte et les normes scientifiques et de pratique en vigueur.

Objectifs

Au terme de ses études, la personne étudiante sera apte à :

- mener une réflexion articulée et analyser de façon critique et constructive les savoirs, les interventions, les instruments de mesure et les procédures d'évaluation dans son champ de spécialisation en prenant en compte les enjeux éthiques, les principes déontologiques, les normes de pratique et autres références pertinentes à son domaine.
- concevoir des instruments de mesure de façon autonome et planifier un processus d'évaluation ou de validation en fonction des normes scientifiques et des pratiques en vigueur dans le domaine.
- poursuivre de façon autonome des recherches originales en éducation ou dans un domaine connexe et participer de façon active aux travaux d'équipes de recherche.
- conseiller des praticiens, des professionnels et des étudiants dans la réalisation de projets de recherche, de processus d'évaluation ou de conception d'instruments de mesure et de processus de validation.
- déterminer les méthodes de collecte et d'analyse de données (qualitative et quantitative) appropriées dans un contexte de recherche, d'intervention ou d'évaluation et procéder aux analyses appropriées.
- rédiger des textes scientifiques de façon autonome, selon les normes en vigueur dans son domaine et présenter, à divers auditoires, un sujet lié à son domaine ou les résultats d'une recherche.

Durée et régime d'études

Possibilité de réaliser le programme à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ quatre ans.

Éthique de la recherche

Toute personne étudiante inscrite au doctorat est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Elle remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat du programme.

Si sa recherche fait appel à des sujets humains, la personne étudiante doit, dans un premier temps, transmettre une copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informera la personne étudiante des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps, et au moment où, de l'avis de sa directrice ou son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment

précis, elle doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Comme le prévoit le Règlement des études, la personne étudiante qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle elle n'aura pas obtenu l'approbation du comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'une professeure ou un professeur accepte d'agir à titre de directrice ou de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à la personne étudiante un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, le personne étudiante doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

La personne étudiante inscrite à ce programme devra réaliser une recherche d'envergure et produire une thèse présentant son cadre théorique, sa démarche, les résultats et les conclusions. Il s'agit d'un processus qui comporte plusieurs étapes importantes décrites cidessous. La personne étudiante peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs de la thèse, les formes qu'elle peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site Internet de la <u>Faculté des études supérieures et postdoctorales</u>.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat permet à la personne étudiante de démontrer qu'elle maîtrise le domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'elle est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, la personne étudiante doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais elle ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il permet à la personne étudiante de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et spécifiques de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. La personne étudiante doit également préciser le cadre théorique et esquisser les outils méthodologiques privilégiés. Elle doit être capable d'exposer publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de s'y inscrire, la personne étudiante doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité, y compris MEV-8000 Examen de doctorat et EDC-8002 Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche.

Travail de rédaction

Thèse

La personne étudiante inscrite à ce programme devra réaliser une recherche et produire un document, appelé thèse, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions. Dans sa thèse, la personne étudiante de doctorat doit démontrer une pleine maîtrise de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une connaissance poussée de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine. De plus, par l'originalité du sujet traité, par la portée des résultats donnés et par la rigueur de leur interprétation, la thèse de doctorat doit constituer une contribution marquante à l'avancement des connaissances dans son domaine du savoir.

Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consulter la <u>section Mémoire et thèse du site de la Faculté des études supérieures et</u> postdoctorales.

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire dans ce programme. La personne étudiante peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de son doctorat.

Soutenance

La soutenance est un moment important. Les objectifs de cette étape sont de confirmer l'authenticité de la thèse, de porter un jugement définitif sur celle-ci et de vérifier les aptitudes de la personne étudiante à la communication orale. Sauf exemption, la soutenance est publique.

Rédaction par articles ou de type mixte

La Faculté des études supérieures et postdoctorales reconnaît le principe de l'intégration d'un ou plusieurs articles dans le mémoire ou la thèse. Les conditions générales pour ce type de rédaction sont définies sur son <u>site internet</u>, mais des conditions particulières peuvent s'appliquer.

L'étudiante ou l'étudiant qui souhaite insérer un article doit s'informer auprès de la direction de programme des règles à respecter dans ce programme.

Structure du programme

Total exigé: 90 crédits

Équivalence maximum: 7 crédits

Activités de formation communes

Mesure et évaluation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
MEV-8001	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3

Règle 1. 12 crédits parmi :

Fondements, méthodes de recherche et d'analyse

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
MEV-7011	Analyse de données	3
MEV-7012	Modèles de mesure: théories, applications et interprétations	3
MEV-7016	Fondements en mesure et en évaluation	3
MEV-7020	Modèles d'équations structurelles	3
MEV-7023	Équité en mesure et évaluation : menaces, biais et solutions actuelles	3
MEV-7026	Initiation aux analyses statistiques avec le logiciel R	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Évaluation des caractéristiques individuelles

Cours Titre	Crédits exigés
MEV-7006 Construction d'échelles d'attitude	3
MEV-7013 Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
MEV-7015 Évaluation et compétences	3

Évaluation des caractéristiques systémiques et institutionnelles

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
MEV-7022	Élaboration et évaluation de formation en milieu organisationnel	3

Titre Crédits exigés Cours

MEV-7025 Modèles d'évaluation de programmes d'intervention 3

Stage

Cours Titre Crédits exigés

MEV-7028 Stage en mesure et évaluation 3

Règle 2. 3 crédits parmi:

L'étudiant doit réussir 3 crédits parmi les cours portant le sigle MEV de niveau 7000 ou 8000, à l'exclusion des séries 800 et 900. Avec l'autorisation de la direction du programme, l'étudiant pourra suivre 3 crédits portant un autre sigle si la démonstration est faite de la pertinence de ces crédits dans le projet d'études de l'étudiant.

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-8801	Activité de recherche - thèse 1	9
MEV-8802	Activité de recherche - thèse 2	9
MEV-8803	Activité de recherche - thèse 3	9
MEV-8804	Activité de recherche - thèse 4	9
MEV-8805	Activité de recherche - thèse 5	9
MEV-8806	Activité de recherche - thèse 6	8
MEV-8807	Activité de recherche - thèse 7	8
MEV-8808	Activité de recherche - thèse 8	8

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en psychopédagogie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences de l'éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent ou un diplôme équivalent.

Movenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient une maîtrise dans un autre domaine que les sciences de l'éducation, une maîtrise sans mémoire ou un diplôme équivalent peut se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet d'études doctorales (environ quatre à cinq pages) qui présente :
 - le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter dans sa thèse
 - o un bref état des connaissances dans ce domaine
 - les objectifs poursuivis
 - o la méthodologie envisagée
 - la liste des références bibliographiques consultées (en annexe)
- pour la candidate ou le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme étudie chaque candidature lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude pour la recherche. La direction de programme prend également en considération les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme vise à former un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution au savoir et de démontrer une ouverture au travail interdisciplinaire. À cet effet, il a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- d'exploiter efficacement l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche;
- d'approfondir un sujet de recherche afin d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles;
- d'assurer de façon autonome la gestion de son projet de recherche;
- d'assurer le respect des normes, des règles d'éthique et d'intégrité, et de favoriser l'exercice de pratiques reconnues en recherche et en diffusion des connaissances;
- d'éprouver la valeur de ses résultats au regard des connaissances nouvelles dans son domaine de recherche;
- d'interpréter, de façon critique, les données propres de la psychopédagogie;
- de superviser des activités professionnelles ou de recherche;
- de présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes de la psychopédagogie.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit prévoir une résidence de trois sessions consécutives.

Remarques sur les cours

Les cours Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche, Examen de doctorat et Projet de recherche doctorale sont obligatoires.

Le choix de cours est fait conjointement avec le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la *Déclaration de l'étudiant* (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la *Demande d'approbation* (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la *Justification de l'exemption* (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consultez le site du CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le <u>Règlement des études</u>, l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du CERUL ne pourra recevoir son diplôme de doctorat.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat permet à l'étudiant de démontrer qu'il maîtrise le domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais il ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il permet à l'étudiant de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et spécifiques de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. L'étudiant doit également préciser le cadre théorique et esquisser les outils méthodologiques privilégiés. Il doit être capable d'exposer publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité, y compris les cours Examen de doctorat et Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche (EDC-8002).

Thèse

Le doctorat en psychopédagogie implique la réalisation d'une recherche dans ce domaine du savoir, ainsi que la rédaction d'une thèse qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

L'étudiant doit démontrer une maîtrise de la méthodologie de la recherche, une connaissance poussée de la documentation pertinente ainsi que la capacité de rédiger de façon claire et cohérente selon les normes en usage dans son domaine de recherche. Sa thèse doit apporter une contribution marquante à l'avancement des connaissances par l'originalité de son sujet ainsi que par la portée, la rigueur et l'interprétation des résultats de la recherche.

Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consultez la section <u>Mémoires et thèses</u> du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Structure du programme

Total exigé: 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Psychopédagogie (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3
PPG-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
PPG-8002	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7002	Construction sociale et culturelle des connaissances	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3

Cours	Titre	Crédits exig
EPS-7000	Recherche en intervention en éducation physique et sportive	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Règle 3. 3 à 6 crédits parmi :

Stages

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8001	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation	6
EDC-8003	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7002	Sujets spéciaux	3
EPS-7007	Lectures dirigées	3
PPG-7020	Lectures dirigées I	3
PPG-7021	Lectures dirigées II	3

ou autres cours pertinents aux objectifs de recherche avec approbation de la direction de programme.

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-8811	Activité de recherche - thèse 1	3
PPG-8812	Activité de recherche - thèse 2	7
PPG-8813	Activité de recherche - thèse 3	9
PPG-8814	Activité de recherche - thèse 4	10
PPG-8815	Activité de recherche - thèse 5	10
PPG-8816	Activité de recherche - thèse 6	10
PPG-8817	Activité de recherche - thèse 7	10
PPG-8818	Activité de recherche - thèse 8	10

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en psychoéducation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Maîtrise recherche en psychoéducation ou dans un domaine connexe à la psychoéducation (p. ex. psychologie, travail social) ou un diplôme jugé équivalent

Si vous êtes titulaire d'une maitrise professionnelle en psychoéducation, vous pourriez être admissible, mais une scolarité préparatoire vous sera exigée.

Movenne

Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33 ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Dans certains cas, vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire de 3 à 6 crédits, en fonction de votre formation antérieure (p. ex. : <u>ADS-7013 Recherche qualitative</u>, <u>CSO-7024 Recherche quantitative</u>).

Direction de recherche et projet de recherche

Avant de faire votre demande d'admission, vous devez prendre contact avec l'un des membres de l'équipe professorale du programme. Au moment où la demande d'admission est faite, une directrice ou un directeur de recherche doit avoir accepté par écrit de diriger vos travaux.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation exposant les motifs pour lesquels vous désirez entreprendre ce programme, vos intérêts personnels et professionnels et les aptitudes que vous manifestez qui sont favorables à la réussite de ce projet (environ deux pages)
- une ébauche du projet de recherche qui expose les principaux éléments de la problématique, sa pertinence théorique et pratique dans le champ de la psychoéducation, une brève recension des écrits scientifiques et ses objectifs (maximum cinq pages)
- la confirmation écrite de la professeure ou du professeur qui a accepté de diriger vos travaux de recherche
- trois rapports d'appréciation

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consultez la Politique sur l'usage du français.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du Test de français (TCF tout public), français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2093 Rédaction de textes argumentatifs (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme est liée à votre capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Orientation

Ce programme vise à former des chercheuses et chercheurs aptes à développer et à mener de façon autonome et experte des projets de recherche qui apportent une contribution originale à la connaissance et au développement de nouvelles pratiques de recherche et d'intervention en psychoéducation. Ces personnes doctorantes contribueront à l'avancement des fondements de la psychoéducation en tant que discipline. Elles participeront également à l'élaboration, la mise sur pied et l'évaluation de pratiques prometteuses ou exemplaires en psychoéducation en utilisant à la fois des méthodes de recherche traditionnelles et collaboratives. Enfin, elles effectueront le transfert de leurs connaissances dans les milieux de pratiques selon les standards reconnus dans ce champ de recherche.

Objectifs

Au terme du programme, la personne étudiante sera en mesure de :

- exploiter efficacement l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche afin d'approfondir un sujet de recherche pour aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles;
- approfondir, d'adapter ou de concevoir des méthodes de recherche ou d'analyse;
- assurer de façon autonome la gestion de son projet de recherche;
- assurer le respect des normes, des règles d'éthique et d'intégrité, et de favoriser l'exercice de pratiques reconnues en recherche et en diffus ion des connaissances:
- éprouver la valeur de ses résultats au regard des con naissances nouvelles dans son domaine de recherche;
- interpréter, de façon critique, les données propres au domaine de la psychoéducation;
- présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes de son domaine;
- collaborer, avec les milieux de pratique, à enrichir les pratiques psychoéducatives à la lumière des nouvelles connaissances issues de la recherche scientifique;
- discerner les besoins des milieux de pratique au regard du développement des connaissances et du renouvellement des pratiques psychoéducatives ;
- demeurer à l'affût des compétences à développer et des connaissances à acquérir pour assurer pleinement le développement de son expertise professionnelle en psychoéducation.

Durée et régime d'études

La durée normale du programme est de huit sessions pour un régime d'études à temps complet.

Structure du programme

Total exigé: 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Psychoéducation (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3
PSE-7000	Pratiques prometteuses et exemplaires et transfert des connaissances	3
PSE-8002	Stage de recherche-collaboration en psychoéducation	6
PSE-8003	Examen Doctoral	6

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
MEV-7011	Analyse de données	3
MEV-7020	Modèles d'équations structurelles	3
PSE-7001	Méthodologies mixtes de la recherche	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3
PSY-7015	Intervention interculturelle	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3
SVS-7007	Médiation familiale	3
SVS-7008	Intervention auprès du couple et de la famille	3

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
PSE-8801	Activité de recherche - thèse 1	3
PSE-8802	Activité de recherche - thèse 2	9
PSE-8803	Activité de recherche - thèse 3	9
PSE-8804	Activité de recherche - thèse 4	9
PSE-8805	Activité de recherche - thèse 5	9
PSE-8806	Activité de recherche - thèse 6	9
PSE-8807	Activité de recherche - thèse 7	9
PSE-8808	Activité de recherche - thèse 8	9

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en sciences de l'orientation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences de l'orientation, en sciences de l'éducation (orientation), ou un diplôme équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon sa préparation antérieure, le candidat pourra se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur de recherche.

Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) exposant les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet d'études doctorales (environ 10 à 12 pages) qui présente :
 - le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter dans sa thèse
 - o un bref état des connaissances dans ce domaine
 - les objectifs poursuivis
 - o la méthodologie envisagée
 - la liste des références bibliographiques consultées (en annexe)
- pour la candidate ou le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Passage accéléré au doctorat

L'étudiant désireux de faire un passage accéléré de la maîtrise avec mémoire vers le doctorat doit avoir suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise. Il doit aussi démontrer, à la satisfaction du directeur de recherche et du directeur de programme, que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse et qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle. À cet effet, il doit soumettre une demande par écrit et faire état de l'avancement de ses travaux de recherche.

Dans le cas du passage accéléré de la maîtrise vers le doctorat, le grade de maîtrise est décerné au candidat ayant acquis au moins 45 crédits d'activités de formation aux 2e et 3e cycles, cette scolarité comprenant la totalité de la scolarité de maîtrise, la totalité de la scolarité de doctorat et l'examen de doctorat. Enfin, l'étudiant doit avoir satisfait aux autres exigences du grade, y compris celles ayant trait à l'éthique de la recherche (Règlement des études).

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, français langue étrangère ou seconde avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme a pour objectif de former un spécialiste capable d'enrichir le savoir scientifique dans les champs relatifs au développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes.

Au terme de ses études, la personne qui obtient son doctorat devrait :

- faire la preuve d'une connaissance approfondie en sciences de l'orientation;
- avoir acquis une grande capacité d'analyse critique des savoirs et des interventions en sciences de l'orientation;
- connaître et appliquer au champ de spécialisation choisi les méthodes et modèles d'analyse appropriés;
- être capable de mener des recherches originales de façon autonome;
- pouvoir contribuer à l'avancement des connaissances en sciences de l'orientation.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions, dont deux doivent être consécutives. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, après entente avec le directeur de recherche et la direction de programme. Afin de satisfaire à cette exigence, une seule session d'été peut être admise comme scolarité continue. Tout en tenant compte des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme de doctorat peut être poursuivi à temps partiel.

Remarques sur les cours

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant inscrit au doctorat élabore son programme d'études. Ce programme d'études, précisant et justifiant tous les cours ou séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Éthique de la recherche

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier en remettant une copie au secrétariat de son programme. S'il fait appel à des sujets humains, il doit transmettre copie de la déclaration au CERUL et, au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, soumet ce projet pour approbation au CERUL au moyen du formulaire prévu à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains. L'étudiant qui réalise sa recherche dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le <u>Règlement des études</u>, l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Comité de thèse

L'étudiant doit former son comité de thèse, composé d'au moins deux membres du corps professoral, en plus du directeur de recherche. Ce comité, présidé par son directeur de recherche, le conseillera dans la réalisation de son projet de recherche et participera au séminaire de recherche obligatoire pour tout étudiant au doctorat. La composition du comité doit être approuvée dès que possible par la direction de programme.

Examen de doctorat

L'Examen de doctorat permet à l'étudiant de démontrer qu'il maîtrise le domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais il ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il permet à l'étudiant de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et particulières de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. L'étudiant doit également préciser le cadre théorique et esquisser les outils méthodologiques privilégiés. Il doit être capable d'exposer publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité, y compris les cours Examen de doctorat et Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche (EDC-8002).

Thèse

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant. Cette étape précède l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury composé d'au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Structure du programme

Total exigé: 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
CSO-8002	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3

Règle 1. 12 crédits

Réussir 12 crédits pertinents aux objectifs de recherche avec approbation de la direction de programme.

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-8801	Activité de recherche - thèse 1	9
CSO-8802	Activité de recherche - thèse 2	9
CSO-8803	Activité de recherche - thèse 3	9
CSO-8804	Activité de recherche - thèse 4	9
CSO-8805	Activité de recherche - thèse 5	9
CSO-8806	Activité de recherche - thèse 6	8
CSO-8807	Activité de recherche - thèse 7	8
CSO-8808	Activité de recherche - thèse 8	8

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en technologie éducative

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiantes et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

• Maîtrise en sciences de l'éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent, ou d'un diplôme équivalent

Movenne

• Moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent

Scolarité préparatoire

Si vous détenez une maîtrise dans un autre domaine que les sciences de l'éducation, une maîtrise sans mémoire ou un diplôme équivalent vous pourriez vous voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributoire au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Pour que vous soyez admis, il faut qu'une professeure ou un professeur ait accepté d'agir auprès de vous à titre de directrice ou de directeur de recherche. La personne qui a accepté de diriger vos travaux de recherche peut être identifiée soit par vous, soit par la direction du programme.

Ainsi, vous pouvez, avant de déposer votre demande d'admission, communiquer directement avec une professeure ou un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de votre thèse. Si une professeure ou un professeur accepte d'agir à titre de directrice ou de directeur de recherche, vous devez indiquer son nom dans votre lettre de motivation/intentions.

Si vous n'avez pas fait de démarche personnelle pour trouver une directrice ou un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de la thèse afin d'identifier une professeure ou un professeur qui accepte d'agir à titre de directrice ou directeur de recherche.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles vous désirez suivre ce programme, en lien avec vos études antérieures et vos intérêts professionnels. Vous devez précisez dans votre lettre si vous comptez réaliser le programme entièrement à distance.
- un projet d'études doctorales (environ cinq pages) qui présente :
 - le thème et la problématique que vous proposez traiter dans votre thèse
 - o un bref état des connaissances dans ce domaine
 - les objectifs poursuivis
 - la méthodologie envisagée
 - o la liste des références bibliographiques consultées, présentée en annexe
- pour *la candidate ou le candidat non francophone* : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissances linguistiques*)

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue ou un test de français. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure, l'ensemble du dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Consulter la liste des <u>équivalences</u> généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissances linguistiques

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Toute personne admise à ce programme doit se conformer à la <u>Politique linguistique de l'Université Laval</u>.

Condition d'admission supplémentaire pour les non-francophones

Si la langue d'enseignement de vos études primaires et secondaires n'est pas le français, vous devez, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du <u>Test de français (TCF tout public)</u>, <u>français langue étrangère ou seconde</u> avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ)
- OU du cours FLS-2011 Rédaction et stylistique (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Vous n'avez pas à fournir de preuve de votre niveau de français si vous avez obtenu :

- le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) ET réussi l'épreuve uniforme de français
- OU un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Si votre résultat au TCF est inférieur au résultat minimum exigé, mais que l'ensemble de la candidature vous rend admissible au programme, vous pourriez être admis au programme en scolarité préparatoire composée de cours FLS, sous réserve de l'acceptation de la direction de programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, si vous ne comprenez pas suffisamment l'anglais vous pourriez éprouver des difficultés dans vos études. Vous devez vous informer, au moment de votre inscription, des exigences linguistiques liées à vos cours et à vos travaux de recherche, de vous assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer vos compétences en anglais en cours de formation.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le type de candidature. L'information complète se trouve à la page <u>Dates limites de dépôt</u>.

Objectifs

Ce programme a pour objectifs de vous amener à :

- acquérir une connaissance approfondie de la recherche en technologie éducative;
- développer vos habiletés comme chercheur;
- adopter un regard critique sur les réalités complexes du domaine de manière à contribuer de façon originale au savoir dans un des champs de la technologie éducative.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, la personne étudiante inscrite au doctorat doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, elle doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Il est à noter que, pour obtenir votre diplôme, vous devez avoir satisfait aux exigences du Comité d'éthique.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du <u>CERUL</u>.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'une professeure ou un professeur accepte d'agir à titre de directrice ou directeur de recherche, la direction de programme vous fera parvenir un plan de collaboration. Avant la fin de votre deuxième session d'inscription, vous devrez déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat a pour objectif de vous permettre de faire la démonstration de la maîtrise du domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit votre projet de recherche (vole prospectif) et que vous êtes en mesure de situer votre projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de vous y inscrire, vous devrez avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais ne devrez pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il doit vous permettre de cerner votre problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et particulières de recherche qui vous intéressent et d'en justifier la portée en vous appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. Vous devez également préciser le cadre théorique et esquisser les outils méthodologiques privilégiés. Vous devez être capable d'exposer publiquement votre projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de vous y inscrire, vous devez avoir réussi l'ensemble des cours de votre scolarité incluant l'examen de doctorat ainsi que le cours Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche (EDC-8002).

Thèse

Faire un doctorat en technologie éducative implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissances et de produire un document, appelé thèse, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans votre thèse, vous devrez démontrer une pleine maîtrise de la méthodologie de la recherche relative à votre domaine du savoir, une connaissance poussée de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit de votre recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à votre domaine. De plus, par l'originalité du sujet traité, par la portée des résultats donnés et par la rigueur de leur interprétation, la thèse de doctorat doit constituer une contribution marquante à l'avancement des connaissances dans votre domaine du savoir.

Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consultez la section <u>Mémoires et thèses</u> du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Vous pouvez vous procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de votre doctorat (examen de doctorat, séminaire de recherche, rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, soutenance, dépôt final, etc.).

Structure du programme

Total exigé: 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Technologie éducative (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3
TEN-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
TEN-8002	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3

Règle 1. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
ADS-7022	Méthodes de recherche appliquée en éducation	3
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
MEV-7027	Recherche quantitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3

Règle 2. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7011	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3

Cours	Titre	Crédits exigé
TEN-7000	Sciences de l'apprentissage et apprentissage collaboratif	3
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau	3
TEN-7011	Lectures dirigées	3
TEN-7012	Fondements de l'apprentissage à distance	3
TEN-7015	Développement de systèmes de formation	3
TEN-7016	Stage en technologie éducative I	3
TEN-7018	Sujets spéciaux	3
TEN-7022	Leadership et gestion de projet en technologie éducative	3
TEN-7028	Jeux et apprentissages	3
TEN-7029	Stage en technologie éducative II	3
TEN-7030	Intelligence numérique en éducation : possibilités et enjeux	3

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
ADS-7033	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3

Recherche

Réaliser toutes les activités de recherche prévues au programme.

Si nécessaire, il est possible de prolonger ses études pour finaliser sa thèse en s'inscrivant aux activités suivantes, qui confèrent le régime d'études à temps complet à un coût fixe : TRE-8800 Poursuite de la recherche - thèse 1 (maximum 2 inscriptions) ou TRE-8801 Poursuite de la recherche - thèse 2 (maximum 5 inscriptions).

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-8801	Activité de recherche - thèse 1	9
TEN-8802	Activité de recherche - thèse 2	9
TEN-8803	Activité de recherche - thèse 3	9
TEN-8804	Activité de recherche - thèse 4	9
TEN-8805	Activité de recherche - thèse 5	9
TEN-8806	Activité de recherche - thèse 6	8
TEN-8807	Activité de recherche - thèse 7	8
TEN-8808	Activité de recherche - thèse 8	8